



**TOUTE NOTRE
ÉNERGIE POUR
FAIRE BRILLER
LE MAROC DE
DEMAIN**

**RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2022**

TAQA
MOROCCO

SOMMAIRE



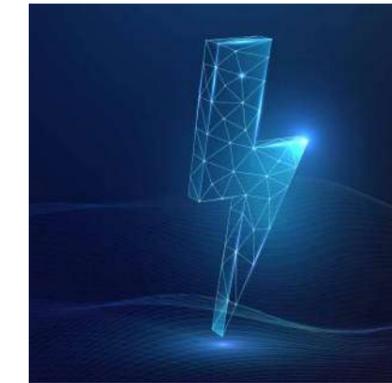
Présentation de TAQA MOROCCO

- ▶ TAQA Morocco en bref
- ▶ Partenaire de l'essor économique du Maroc
- ▶ Groupe TAQA, référence mondiale de la transition énergétique
- ▶ Un acteur responsable et engagé pour une énergie durable
- ▶ Un modèle de création de valeur au service du mix-énergétique du Maroc
- ▶ Un nouveau plan stratégique 2030



Rapport D'ACTIVITÉ

- ▶ Diversification des actifs vers les énergies bas carbone
- ▶ TAQA Morocco, un producteur d'énergie 4.0
- ▶ Une politique de maintenance en amélioration continue
- ▶ Une performance industrielle en forte progression



Rapport ESG

- ▶ Un modèle de développement à fort impact
- ▶ La politique RSE comme pilier de développement
- ▶ Des enjeux alignés avec les priorités de nos parties prenantes
- ▶ La réduction de l'impact environnemental comme priorité
- ▶ Les collaborateurs au coeur des préoccupations de TAQA Morocco
- ▶ TAQA Morocco, acteur engagé envers les communautés
- ▶ Une gouvernance solide pour un développement durable & responsable



Comptes annuels & RAPPORTS

- ▶ Rapport de Gestion
- ▶ Comptes sociaux
- ▶ Comptes consolidés
- ▶ Rapports des Commissaires aux Comptes



MOT DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE TAQA MOROCCO

**M. ABDELMAJID
IRAQUI HOUSSAINI**



RENFORCER NOTRE POSITIONNEMENT DE PREMIER PRODUCTEUR PRIVÉ D'ÉLECTRICITÉ AU MAROC AVEC UN MIX ÉNERGÉTIQUE DIVERSIFIÉ

2022, LE DÉFI DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET DE LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE.

Pour TAQA Morocco, 2022 est une année spéciale à plusieurs égards, en raison des nombreux défis relevés et de la performance exceptionnelle de nos activités. Témoinnant de la participation active de TAQA Morocco pour répondre à la charge de base de l'économie nationale et aux besoins croissants du Maroc en matière d'électricité, nous avons atteint un niveau record du taux de disponibilité global à 93,9% et générant 15 309 GWH d'énergie, soit 38% de la demande nationale. Cette performance souligne l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle de TAQA Morocco et l'expertise éprouvée de son capital humain.

L'année a été marquée également par les tensions géopolitiques en Europe et les difficultés d'approvisionnement des principales matières premières, avec un impact direct sur leurs cours sur les marchés internationaux. Dans ce contexte, nous avons relevé les défis d'assurer un approvisionnement régulier en charbon et à des tarifs compétitifs, contribuant ainsi à accompagner l'augmentation de la demande de l'énergie, tout en limitant l'impact de la hausse des cours du charbon sur nos partenaires institutionnels.

UN MODÈLE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE BAS CARBONE POUR CONTINUER À SERVIR LE MAROC.

En ligne avec les orientations stratégiques du Royaume, nous avons initié en 2022 un nouveau cycle de développement avec le lancement de notre stratégie de diversification à horizon 2030. Notre expertise reconnue dans le développement de projets stratégiques et notre capacité à fédérer les acteurs institutionnels et les bailleurs de fonds nationaux et internationaux sont autant de facteurs qui confortent nos choix stratégiques et qui contribueront à la réussite de ce virage stratégique.

Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, TAQA Morocco ambitionne de développer plusieurs projets à fort impact visant la production d'énergie bas carbone à hauteur de 1 000 MW permettant ainsi une réduction de 25% de notre empreinte carbone. Ceci permettra de renforcer notre positionnement de premier producteur privé d'électricité au Maroc avec un mix énergétique diversifié, en mettant à profit l'expertise multiple du Groupe TAQA notamment dans sa nouvelle dimension. En effet, en 2022 le Groupe TAQA s'est joint à ADNOC et Mubadala pour la prise de participation de Masdar (champion national de l'énergie renouvelable aux EAU), afin de le propulser en tant que référence mondiale dans la production des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et dans d'autres technologies liées à la transition énergétique.

Par ailleurs, le développement actuel du projet Noor PV II d'une capacité de 96 MW d'énergie solaire et d'un parc éolien d'une capacité de 95 MW extensible à 200 MW dans le nord du Royaume, illustre l'agilité de TAQA Morocco dans le déploiement de sa stratégie de diversification.

Afin de refléter notre engagement pour la réussite de ce virage stratégique, TAQA Morocco a adopté une nouvelle identité visuelle qui souligne sa détermination à accompagner l'évolution du mix-énergétique national. Celle-ci met en avant notre positionnement sur les différentes sources d'énergie bas carbone et notre volonté de contribuer au développement de la filière de dessalement de l'eau de mer au Maroc.

UNE PLATEFORME DE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES.

La création et le partage de valeur sont inhérents au modèle de développement de TAQA Morocco, du fait de son rôle dans le paysage économique national. Afin de donner plus d'envergure à ce positionnement, nous avons adopté une charte RSE alignée avec les Objectifs de Développement Durable pour répondre aux défis nationaux et internationaux. En tant qu'acteur économique engagé, TAQA Morocco agit en véritable locomotive de l'industrie nationale de la production d'énergie privée, en mobilisant plus de 500 entreprises marocaines avec un impact direct sur la création d'emplois, notamment auprès des PME.

Conscients de l'importance de l'expertise dans nos métiers, nous accordons une attention particulière aux développements des compétences de nos collaborateurs. Nous sommes aujourd'hui fiers du niveau du savoir-faire développé localement et de la culture d'entreprise que nous avons bâtis autour de l'excellence opérationnelle et de la sécurité. Nous sommes également engagés dans la promotion de la diversité au sein de nos activités, en assurant des processus de recrutement équitables et ouverts à tous les candidats, ainsi qu'en adoptant des politiques de diversité favorisant un environnement de travail respectueux et inclusif pour tous les collaborateurs.

Notre performance extra-financière et l'amélioration continue de notre impact auprès de nos parties prenantes ont été couronnés par le renouvellement de notre label CGEM et par l'intégration de TAQA Morocco au niveau de l'indice de la Bourse de Casablanca MASI ESG regroupant les valeurs les plus performantes sur le plan extra-financier.

Aujourd'hui, plus que jamais, TAQA Morocco est déterminée à faire briller le Maroc de demain.

01 PRÉSENTATION DE TAQA MOROCCO

- ▶ TAQA MOROCCO EN BREF
- ▶ PARTENAIRE DE L'ESSOR ÉCONOMIQUE DU MAROC
- ▶ GROUPE TAQA, RÉFÉRENCE MONDIALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- ▶ UN ACTEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ POUR UNE ÉNERGIE DURABLE
- ▶ UN MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR AU SERVICE DU MIX-ÉNERGÉTIQUE DU MAROC
- ▶ UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2030



TAQA MOROCCO EN BREF

Depuis sa création, en 1997, TAQA Morocco s'est distinguée en tant que référence nationale pour la réalisation des ambitions du Royaume du Maroc en matière de production de l'énergie.

Leader de la production électrique privée au Maroc, TAQA Morocco ambitionne d'accompagner la transition énergétique du Royaume vers les sources bas carbone, en mettant à profit son expertise unique d'opérateur énergétique historique du pays, sa structure financière solide et son appartenance au groupe TAQA, référence mondiale de la production, la transmission et la distribution de l'énergie et de l'eau.



VISION

Renforcer notre position de leader au Maroc de la production électrique privée en diversifiant notre portefeuille d'activité et développer une expertise dans le secteur de l'eau en nous appuyant sur les capacités du Groupe TAQA.



MISSION

Capitaliser sur notre expertise d'opérateur énergétique historique au Maroc et sur notre assise financière solide pour accompagner l'ensemble de l'écosystème économique dans sa transition énergétique.



AMBITION

Accompagner l'évolution du mix énergétique du Royaume.



DES VALEURS AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION



Sécurité



Durabilité



Excellence



Collaboration

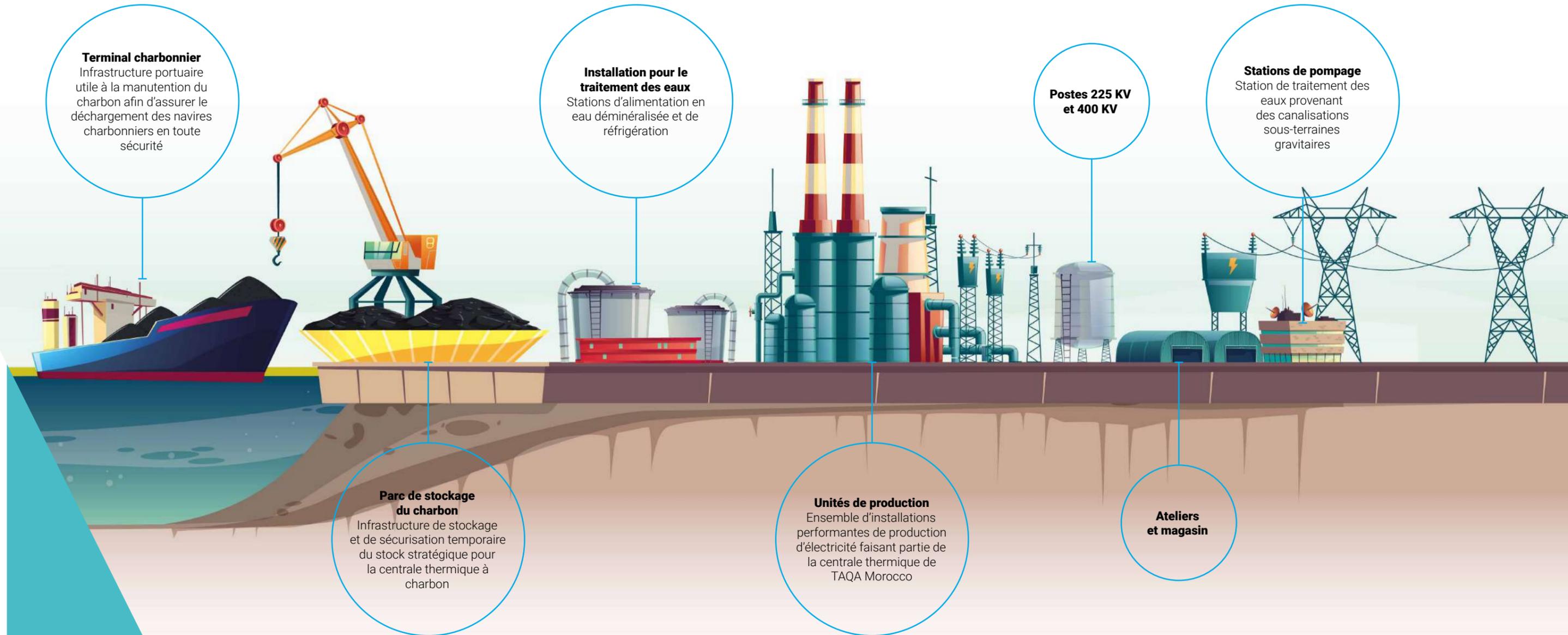


Innovation

FONDÉ EN 1997, TAQA MOROCCO EST AUJOURD'HUI LE PREMIER PRODUCTEUR PRIVÉ D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE AU MAROC

Grâce à une infrastructure industrielle de 6 unités de production totalisant 2 056 MW, le complexe thermique de Jorf Lasfar se positionne parmi les meilleures centrales électriques au monde suivant un benchmark mondial de Centrales Thermiques de tailles équivalentes et assure 19% de la capacité nationale du Royaume en couvrant 38% des besoins du Maroc en électricité.

Aujourd'hui, TAQA Morocco ambitionne d'accompagner la stratégie bas carbone du mix énergétique marocain et soutient le plan national de l'eau en capitalisant sur l'expérience du Groupe TAQA, tout en veillant au respect de l'environnement et à la création de valeur durable et partagée. Dans le cadre de son activité, TAQA Morocco dispose d'une infrastructure industrielle complète, allant de la réception du charbon jusqu'à la production.



2 056^{MW}

capacité installée

+30^{Md MAD}

d'investissements réalisés depuis 1997

38%

Part dans la demande nationale d'électricité

93,9%

Taux de disponibilité

462

Collaborateurs

PARTENAIRE DE L'ESSOR ÉCONOMIQUE DU MAROC

Depuis 1997, TAQA Morocco accompagne le développement du Maroc en développant une infrastructure capable de fournir en continu de l'énergie électrique au meilleur coût, tout en veillant à la préservation de l'environnement et à l'écoute de ses parties prenantes. Après la mise en service des unités 1 & 2 en 1997, avec une capacité initiale de 660 MW et la construction des unités 3 & 4, mises en service respectivement en 2000 et 2001 et portant la capacité globale à 1 356 MW, TAQA Morocco a entrepris le développement des unités 5 & 6. Ce dernier investissement a mobilisé un financement multidevise de 1,6 milliard USD pour porter la capacité installée à 2 056 MW. En 2022, TAQA Morocco a démarré le déploiement de sa stratégie de diversification vers les énergies bas carbone, dans le cadre de sa nouvelle stratégie 2030.

1997

Création de TAQA Morocco (ex Jorf Lasfar Energy Company)

Transfert des Unités 1&2

Démarrage de la construction des Unités 3&4

Premier financier IPP au Maroc d'un montant de 1,48 milliards de dirhams



2001

Mise en service commerciale de l'unité 4



2009-2011

Création de la filiale Jorf Lasfar Energy Company 5&6 d'une capacité de 350 MW chacune



2014

Mise en service commerciale des unités 5&6

Certification Qualité ISO 9001 Santé & Sécurité OHSAS 18001

Environnement ISO 14001 pour l'ensemble des activités de TAQA Morocco



2020

Prorogation à 2044 du contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA) des Unités 1 à 4 pour l'aligner à celui des Unités 5&6

Émission obligataire d'un montant de 2,7 milliards de dirhams



2022

Attribution de deux projets solaires d'une capacité de 48 MW chacun à TAQA Morocco dans le cadre du Programme Solaire Photovoltaïque Noor PV II



2000

Mise en service commerciale de l'Unité 3



2007

Certification du Système de Management de la Santé et la Sécurité au Travail selon la norme OHSAS 18001



2012-2013

Prix « Africain Power Deal of the Year 2012 » pour le financement de 1,4 milliards de dollars du projet d'extension de la Centrale Thermique de Jorf Lasfar JLEC 5&6 par la revue Project Finance à Londres

Prix « Best Partnership Award 2012 » du World Investment Conference North Africa à Marrakech

Introduction à la Bourse de Casablanca



2015

Obtention du Label Responsabilité Sociale de l'Entreprise de la CGEM

2021

Renouvellement de la certification QSE de TAQA Morocco avec la transition vers la nouvelle norme ISO 45001 V2018

Top Performer RSE par Vigeo Moody's



45001 : 2018

Lancement de la nouvelle stratégie 2030 et définition des objectifs en matière d'énergie renouvelable



Adoption de la nouvelle identité visuelle qui illustre les ambitions de TAQA pour le développement des énergies renouvelables et d'unité de dessalement d'eau de mer

Renouvellement du Label Responsabilité Sociale de l'Entreprise de la CGEM*

Intégration de l'indice MASI-ESG regroupant les sociétés cotées les plus avancées*

*Événement intervenu durant le premier trimestre 2023

GROUPE TAQA RÉFÉRENCE MONDIALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Créé en 2005, TAQA est un opérateur diversifié de services publics et d'énergie dont le siège se trouve à Abu Dhabi aux Émirats Arabes Unis, il fait partie des 10 principaux acteurs des services publics intégrés dans la région Europe, Moyen-Orient et Afrique. Il opère dans le secteur de l'électricité, de l'eau, du pétrole et du gaz dans 11 pays du monde, notamment au Canada, au Ghana, en Inde, en Irak, au Maroc, aux Pays-Bas, à Oman, en Arabie Saoudite, au Royaume-Uni ainsi qu'aux États-Unis.



24,15 GW*

Capacité brute de production d'électricité (y compris 5,0 GW en construction)

1,4 GW

Capacité provenant des ressources renouvelables

+6 911

Collaborateurs à travers le Monde

1 060 MIGD

Capacité de dessalement d'eau (dont 200 MIGD en cours de construction)

+100 000 km

Réseau de distribution d'eau et d'électricité

11

Pays de présence

* incluant les usines de Taweelah A2, AMPC et Sohar Aluminium

ACTIVITÉS AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

- SHUWEIHAT S1**

 - Centrale électrique à cycle combiné et usine de dessalement d'eau
 - 1,5 GW d'électricité
 - 101 MIGD d'eau dessalée
- MIRFA INTERNATIONAL POWER AND WATER**

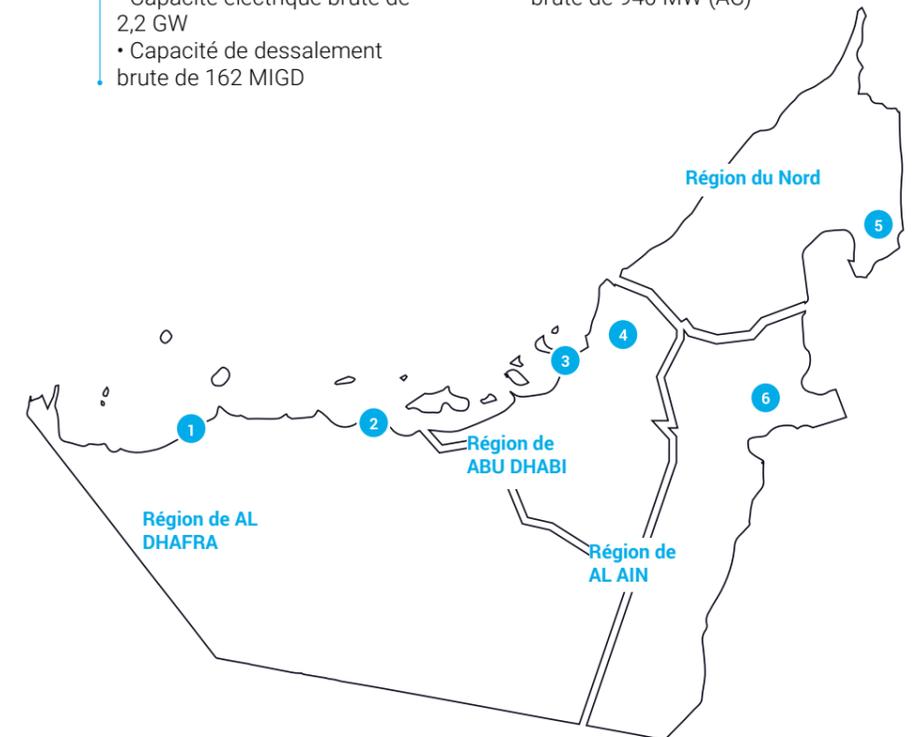
 - Centrale électrique à cycle combiné et installation de dessalement d'eau
 - 1,7 GW d'électricité
 - 53 MIGD d'eau dessalée
- UMM AL NAR**

 - Centrale électrique à cycle combiné et installation de dessalement d'eau
 - 1,6 GW d'électricité
 - 96 MIGD d'eau dessalée
- TAWEELAH A1**

 - Centrale électrique à cycle combiné et installation de dessalement d'eau
 - Capacité électrique brute de 1,7 GW
 - Capacité de dessalement brute de 84 MIGD
- FUJAIH F1**

 - Centrale électrique à cycle combiné et usine hybride de dessalement par osmose inverse et distillation fractionnée
 - Capacité électrique brute de 882 MW
 - Capacité de dessalement brute de 131 MIGD
- NOOR AD**

 - La plus grande centrale solaire photovoltaïque au monde
 - Capacité électrique brute de 940 MW (AC)



Abu Dhabi Future Energy Company (Masdar)

En décembre 2022, TAQA, ADNOC et Mubadala ont annoncé la conclusion d'un partenariat à travers lequel les trois groupes participeront au capital de Abu Dhabi Future Energy Company (Masdar). Grâce à cette opération, TAQA dispose d'une exposition inégalée à un portefeuille diversifié d'énergie bas carbone. Masdar est une entreprise mondiale de premier plan dans le domaine de l'énergie propre, qui promeut les

énergies renouvelables et l'hydrogène vert pour relever les défis du développement durable. Créée en 2006, détenue conjointement par ADNOC, Mubadala et TAQA, et présente dans plus de 13 pays, Masdar les aide à atteindre leurs objectifs en matière d'énergie propre et de développement durable avec une capacité énergétique brute de plus de 7 GW, dont plus de 2,8 GW en cours de construction.

UN ACTEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ POUR UNE ÉNERGIE DURABLE

L'engagement envers les parties prenantes et les exigences de protection de l'environnement sont inhérents à l'activité de TAQA Morocco, partenaire du Maroc dans sa stratégie bas carbone et principal fournisseur privé en énergie électrique.

Depuis sa création, TAQA Morocco s'est investie dans une mission à fort impact concrétisée à travers une charte RSE en ligne avec les objectifs de développement durable associés à ses activités.



SANTÉ & SÉCURITÉ DES ÉQUIPES

La santé et la sécurité des collaborateurs de TAQA Morocco sont un pilier de sa culture d'entreprise, dans ce sens, des mesures pour le bien-être au travail ainsi que des programmes de développement des compétences et une politique de protection contre les accidents de travail ont été mises en place.



PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Une infrastructure de dernière génération a été développée au sein de TAQA Morocco, qui répond aux normes internationales et qui lui permet de réduire le niveau de ses émissions atmosphériques grâce à l'utilisation d'une technologie de désulfuration et à un recours au charbon à basse teneur en soufre.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & SOCIAL

TAQA Morocco s'est engagée auprès de ses communautés environnantes afin de leur garantir un développement de la santé, de l'éducation et de l'environnement, et ceci à travers le déploiement de caravanes médicales dans plusieurs régions du Maroc et en favorisant l'accès à l'éducation par le biais de diverses actions.

UN MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR AU SERVICE DU MIX-ÉNERGÉTIQUE DU MAROC

TAQA Morocco s'est dotée d'un modèle de création de valeur qui vise à accompagner le développement économique et social du Maroc et à soutenir l'évolution de son mix-énergétique, en mettant à disposition du Royaume ses ressources, son savoir-faire industriel et l'expertise de son capital humain.

Au-delà de sa performance industrielle, TAQA Morocco donne une importance particulière à sa performance extra-financière. Elle surveille de manière régulière ses indicateurs RSE afin de respecter l'ensemble de ses engagements en matière de développement durable.

NOS RESSOURCES

Notre capital humain

462 collaborateurs
36% de cadres

Nos ressources matérielles

Site de production de 68 Ha
Centrale thermique de 6 unités d'une capacité de 2 056 MW
Terminal charbonnier
Parc de stockage du charbon
Installation pour le traitement des eaux
Poste de transformation THT/HT
Carrière de stockage des cendres
Projet Noor PV II d'une capacité de 96 MW d'énergie solaire
Parc éolien d'une capacité de 95 MW extensible à 200 MW

Notre capital immatériel

Contrat d'exploitation et de maintenance des unités 1 à 6
Contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA)
Concession d'exploitation des quais 3 et 3 bis du port de Jorf Lasfar

Nos ressources financières

Total actif 22 534 M DH
Fonds propres 7 553 M DH
Cashflow opérationnel 2 261 MMDH
Gearing 41%

NOTRE DÉMARCHE ET NOS PILIERS STRATÉGIQUES

Nous produisons de l'énergie de manière efficiente à des coûts compétitifs pour permettre aux citoyens, aux entreprises et aux acteurs publics d'assurer leur développement au quotidien. Nous capitalisons sur notre solidité financière, notre expertise et l'engagement de nos collaborateurs pour être une entreprise modèle au Maroc et dans la région.

1

Excellence opérationnelle

2

Développement du capital humain

3

Développement de projets

4

Transformation digitale

5

Gouvernance et durabilité

Vision
Renforcer sa position de leader au Maroc de la production électrique privée en diversifiant son portefeuille d'activité et développer une expertise dans le secteur de l'eau en s'appuyant sur les capacités de TAQA

Mission
Capitaliser sur notre expertise d'opérateur énergétique historique au Maroc et sur notre assise financière solide pour accompagner l'ensemble de l'écosystème économique dans sa transition énergétique

Ambition
Accompagner l'évolution du mix énergétique du Royaume

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Pour la communauté

15 millions de citoyens fournis en électricité
93,9% de taux de disponibilité de nos unités
2 200 emplois directs créés
2 caravanes médicales organisées en faveur de 750 personnes (dont 500 consultations ophtalmologiques, 356 opérations de cataracte, 303 bons de pharmacie)
5 étudiants bacheliers issus de milieux défavorisés parrainés durant les 5 années de leurs études supérieures

Pour nos collaborateurs

31 758 heures de formation
Charte d'engagement pour la santé et la sécurité des collaborateurs
Politique de Gestion des carrières et des compétences
Charte RSE pour la diversité et la lutte contre la discrimination
Plateforme de e-learning « eTaqaMorocco Academy »

Pour l'environnement

Part du charbon à basse teneur en soufre 100%
Déchets produits & recyclés 55%
Enlèvement et traitement de 142 tonnes de déchets dangereux
55% de cendres recyclées dans le cadre de la revalorisation des déchets

Pour nos actionnaires

Résultat net Part du Groupe: 1 303 M DH
Rendement dividende 3,6%
Rentabilité des fonds propres 17,2%

NOTRE IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TAQA Morocco a décliné sa contribution aux objectifs de développement durable en une politique de responsabilité sociale qui fait désormais partie intégrante de l'identité de l'entreprise. TAQA Morocco se concentre aujourd'hui sur les 3 ODD suivants

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

7 ENERGIE PROPRE ET D'ACCÈS ABORDABLE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

TAQA Morocco contribue de manière indirecte aux 14 autres objectifs.

2 FAIM «ZÉRO»

1 PAS DE PAUVRETE

3 BONNE SANTE ET BIEN-ÊTRE

4 EDUCATION DE QUALITE

5 EGALITE ENTRE LES SEXES

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

10 MÉRIATES RÉGULIÈRES

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

14 VIE AQUATIQUE

15 VIE TERRESTRE

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS ÉQUITABLES

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

NOS PILIERS POUR UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

Un actif industriel compétitif pour piloter le coût de l'énergie fournie

Un dispositif de formation et d'accompagnement des collaborateurs

Une maîtrise de l'impact environnemental

Une culture partagée autour de la sécurité à travers 12 règles élémentaires

Une politique de maintenance rigoureuse avec un système de e-monitoring

Un engagement fort pour le développement territorial

NOS OUTILS DE SUIVI ET DE CONTRÔLE

Gouvernance

Gestion des risques

Éthique & compliance

RSE

NOTRE FEUILLE DE ROUTE ESG

Participer à la transition énergétique

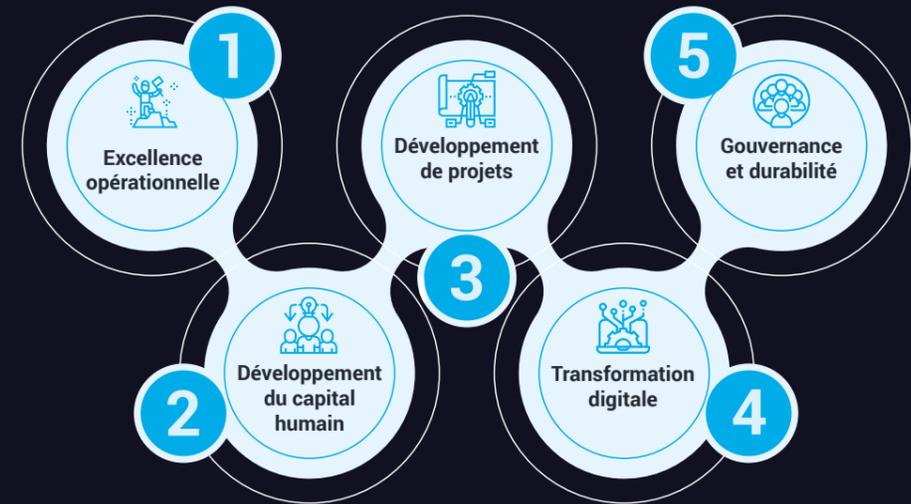
Développer une culture commune et agir en anticipant le changement

Favoriser une chaîne de valeur responsable

Contribuer au développement de la société

UNE NOUVELLE STRATÉGIE 2030

En 2022, TAQA Morocco a mis en place une stratégie à horizon 2030 dont l'objectif est de consolider son excellence opérationnelle et développer son expertise mais surtout de diversifier son portefeuille en accompagnant la transition énergétique du Royaume du Maroc. La stratégie est composée de 5 objectifs stratégiques, déclinés en 25 objectifs opérationnels. Cette stratégie vise également à inscrire le développement de TAQA Morocco dans une démarche de durabilité vis-à-vis des enjeux de développement durable dans le Monde et plus particulièrement au Maroc.



AXE 1 : EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Renforcement des besoins fonctionnels à travers la maintenance et la consolidation de notre performance en tant que Top Decile / Quartile de l'industrie, à travers la performance technique, Safety & Process Safety, l'optimisation des activités de maintenance et de la consommation du charbon, ainsi que l'amélioration continue des processus de production.



AXE 4 : TRANSFORMATION DIGITALE

Capitalisation de l'expertise d'opérateur énergétique, développement des synergies au sein du portefeuille d'activités ainsi que l'évolution vers une véritable maintenance prédictive et prescriptive afin de maintenir les opérations à leur meilleur niveau de performance. Cela à travers l'innovation, la digitalisation et la capture de synergies opérationnelles.



AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Développement du capital humain à travers l'accompagnement dans la formation, la gestion de carrière et la transformation du mode de travail, ainsi que l'amélioration de l'engagement des collaborateurs à travers le renforcement de la culture d'entreprise.



AXE 5 : GOUVERNANCE ET DURABILITÉ

Consolidation des bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, pérennisation du système de contrôle des risques, renforcement du processus décisionnel par la consolidation des fonctions de pilotage et pilotage de la stratégie ESG afin d'assurer un développement durable qui tient compte l'intégration des objectifs de gouvernance.



AXE 3 : DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Développement de projets et du portefeuille des projets transverses, notamment le projet de mise en œuvre du programme de réhabilitation des unités 1-4, et cela afin de s'aligner sur les objectifs affichés par le groupe pour son nouveau plan climat et continuer à servir le mix énergétique marocain en transition à l'horizon de 2025 et 2030.

OBJECTIFS À HORIZON 2030

1 000^{MW}

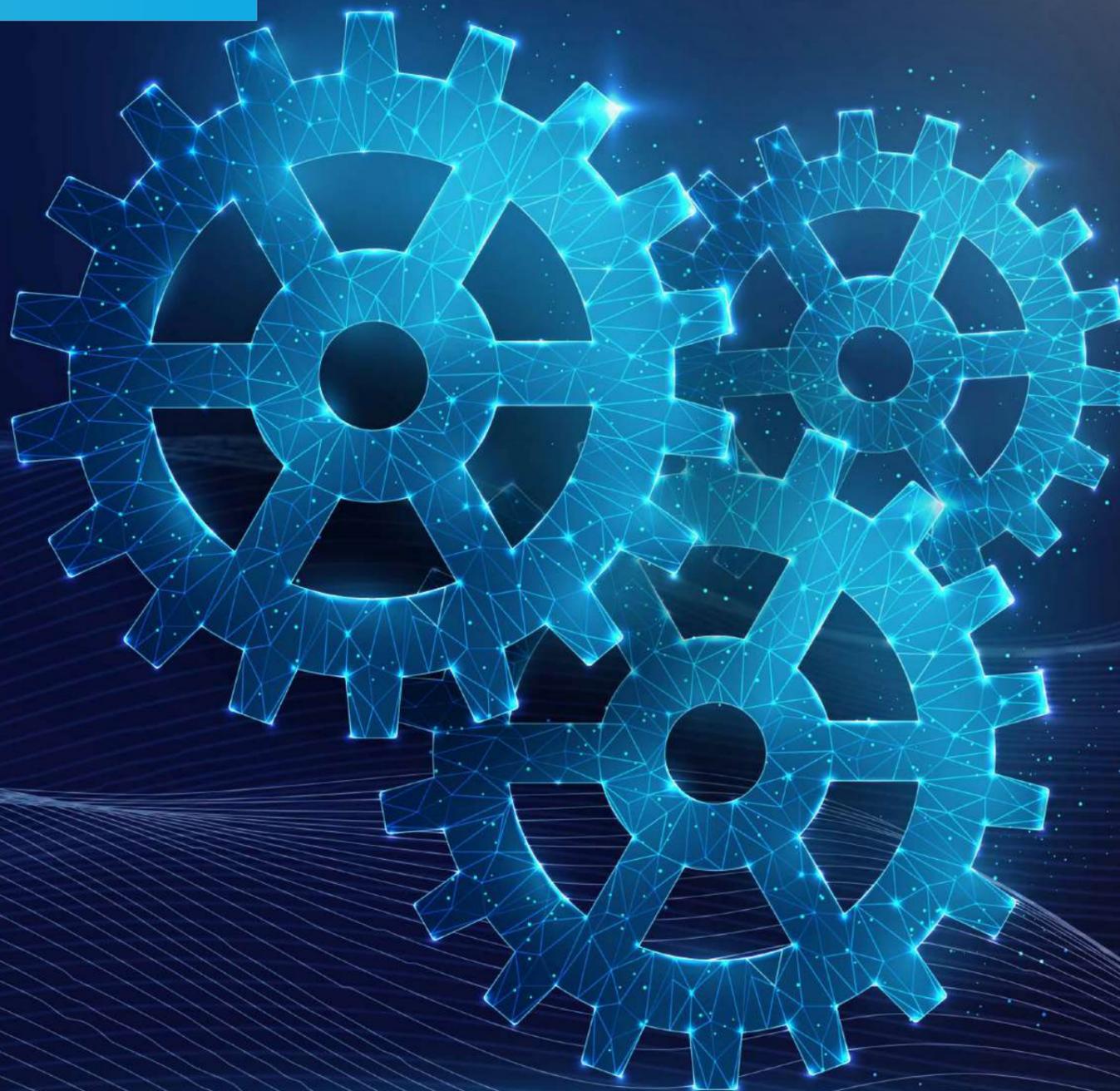
Énergies renouvelables additionnelles

25%

Réduction de l'empreinte carbone

02 RAPPORT D'ACTIVITÉ

- ▶ DIVERSIFICATION DES ACTIFS VERS LES ÉNERGIES BAS CARBONE
- ▶ TAQA MOROCCO, UN PRODUCTEUR D'ÉNERGIE 4.0
- ▶ UNE POLITIQUE DE MAINTENANCE EN AMÉLIORATION CONTINUE
- ▶ UNE PERFORMANCE INDUSTRIELLE EN FORTE PROGRESSION





DIVERSIFICATION DES ACTIFS VERS DES ÉNERGIES BAS CARBONE

Dans le cadre du développement des sites solaires, TAQA Morocco a remporté 5 lots attribués par l'Agence Marocaine des Énergies Durables (MASEN). L'appel à projets est relatif à la conception, le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du programme solaire Noor PV II, dans le cadre de la loi n° 13-09. Il marque un virage stratégique pour le verdissement du portefeuille de TAQA Morocco avec un évitement carbone potentiel de 130 000 tonnes de CO₂ par an.

Les lots attribués sont situés à Sidi Bennour et Kelaat des Sraghna, cette attribution constitue la première phase du processus de développement d'un potentiel de 96 mégawatts (MW) d'énergie solaire. Dans une seconde étape, TAQA Morocco finalisera le développement technique et commercial des sites solaires.

C'est une première étape vers l'ambition de TAQA Morocco de mettre à contribution son expertise d'opérateur énergétique avec de solides performances financières afin de soutenir davantage les ambitions du Royaume du Maroc vers un mix énergétique diversifié et sobre en carbone.

KHADIJA BERRADA TECHNICAL BUSINESS DEVELOPER

« Le Maroc a progressé dans le secteur des énergies renouvelables qui lui ont permis de construire une forte compétence marocaine aux standards internationaux qui est compétitive sur l'échelle internationale et engagée pour le développement durable de son pays. Ce qui fait qu'aujourd'hui, les énergies renouvelables sont au cœur de la stratégie de TAQA Morocco, comme le montre sa volonté d'accompagner la transition énergétique du Royaume et de participer à sa souveraineté énergétique. »



Le Royaume du Maroc avait engagé depuis plusieurs années des réformes dans le secteur de l'énergie qui visent à promouvoir les énergies renouvelables et à encourager l'investissement, notamment privé, dans ce secteur. Ces réformes s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie énergétique nationale adoptée en 2009 qui érige le développement des énergies renouvelables en priorité majeure et comme moyen permettant au Maroc de répondre aux défis de la sécurité d'approvisionnement, de la préservation de l'environnement et du développement durable.

Dans ce contexte, le programme d'énergie solaire multisites Noor PV II sera doté d'une capacité totale de 330 MW et vise à fournir de l'électricité verte et compétitive aux grandes entreprises industrielles établies au Maroc. Il soutient l'objectif du Maroc d'augmenter sa part des énergies renouvelables à 52% d'ici 2030.



TAQA MOROCCO UN PRODUCTEUR D'ÉNERGIE 4.0

Priorité stratégique de TAQA Morocco, la transformation digitale a été initiée en 2020 à travers plus de 30 initiatives à déployer à l'horizon 2025 autour de 5 enjeux stratégiques. Elle vise à consolider l'expertise de TAQA Morocco en tant qu'opérateur énergétique leader au Maroc et à accompagner son évolution vers un nouveau palier d'excellence industrielle pour la fourniture durable et responsable de l'énergie.

5 ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DE TAQA MOROCCO



L'année 2022 a été marquée par la finalisation des projets de digitalisation au niveau de 3 métiers essentiels au sein de TAQA Morocco, la procédure de rondes et des marches de vérification et de contrôle, le ramonage et les groupes turbo-alternateur.

DIGITALISATION DES RONDES

Pour la planification, la mise en place et la gestion dynamique des rondes et des marches afin de faciliter la maintenance et les contrôles périodiques des équipements.

SYSTÈME DIGITALISÉ DES SOOT BLOWERS

Pour permettre aux ramoneurs d'ajuster leurs interventions aux conditions réelles de fonctionnement de la chaudière. L'objectif est de maximiser son efficacité et d'exploiter les données et les résultats pour optimiser les déclenchements automatiques du système de ramonage.

DIGITALISATION DU MONITORING DES GROUPES TURBO ALTERNATEURS

Pour l'amélioration de la fiabilité et de la disponibilité des équipements et pour le prolongement de l'intervalle de maintenance et la réduction des exigences des tests.

IMANE ALAOUI CDO & CHIEF CYBER SECURITY OFFICER

« Au sein de TAQA Morocco, nous sommes en pleine transformation digitale, et la priorisation des projets est un défi pour nous, vu que les 25 prochaines années seront aussi exceptionnelles que les 25 dernières. Nous serons dans un mix énergétique et nous continuerons à être les pionniers et les leaders dans notre secteur. En tous cas, quel que soit notre apport, nous serons toujours fiers de contribuer au développement du Maroc. »



En parallèle aux processus métiers, les initiatives de transformation de TAQA Morocco ont porté sur 8 projets de digitalisation avancée qui concernent : les investissements, le processus de gestion de la DIC (Direction des Installations Communes), le processus de la pesée des cendres et le processus CGI (Contrôle de Gestion Industriel).

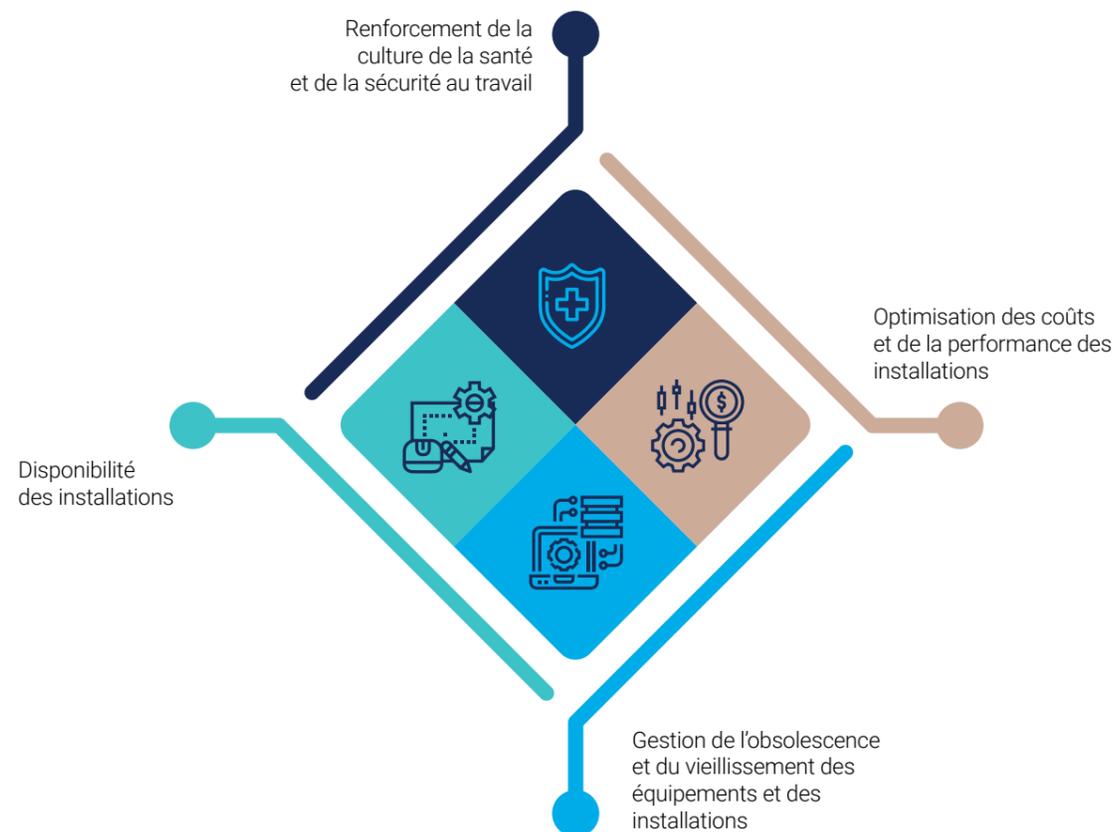
À titre d'exemple, pour la gestion des investissements, TAQA Morocco a mis en place une plateforme qui couvre les différentes étapes liées à un projet d'investissement, de la planification jusqu'à l'installation et la mise en service, en passant par le choix des fournisseurs et la gestion du projet. La transformation digitale a également concerné le processus des achats avec l'optimisation de ses différentes étapes.

Sur le plan industriel, la Direction des Installations Communes a transformé ses processus de gestion, parallèlement à la digitalisation du processus de pesée des cendres, ainsi que celui relatif au contrôle de gestion industriel.

UNE POLITIQUE DE MAINTENANCE EN AMÉLIORATION CONTINUE

En 2022, des révisions mineures de l'unité 3 en mars et de l'unité 4 en octobre ont été réalisées avec pour objectif d'optimiser la disponibilité à long terme et de répondre au besoin en énergie, tout en respectant les exigences environnementales et la sécurité des équipes et des équipements du groupe. Pour mener à bien ces révisions, plus de cent experts internationaux, près d'une cinquantaine d'entreprises et de prestataires locaux, ainsi que plus de huit cents ressources locales ont été mobilisés.

TAQA Morocco s'engage continuellement à améliorer ses performances opérationnelles pour maintenir la fiabilité et l'efficacité élevées du processus de production, en passant de la performance à l'excellence.



Pour atteindre ses objectifs en matière de performance industrielle, TAQA Morocco a mis en place plusieurs initiatives telles que le projet Heat Rate Initiatives, qui vise à identifier et à mettre en œuvre de nouvelles idées et les meilleures pratiques pour optimiser la consommation de charbon et améliorer en permanence le rendement des unités de production.

MOHCINE BELAGHLEM CHEF DE SERVICE CHARGÉ DE LA MAINTENANCE ÉLECTRIQUE

« Au sein de TAQA Morocco, toutes les équipes se sentent impliquées et engagées pour assurer notre mission en tant que premier fournisseur privé de l'électricité au Maroc. Nous avons l'obligation d'assurer une fiabilité exemplaire de nos équipements de production. Nous ne savons pas où sera acheminée l'électricité que l'on produit, mais on sait très bien qu'elle ira alimenter une maison ou une usine quelque part. »



PERFORMANCE INDUSTRIELLE EN FORTE PROGRESSION

2022, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA FORTE HAUSSE DU CHARBON À L'INTERNATIONAL

L'année 2022 a été marquée par un contexte géopolitique particulier, impactant significativement le prix et la disponibilité du charbon à l'international. Durant cette année, l'indice de référence s'est établi en moyenne à 290 USD/T contre un prix d'achat moyen de 170 USD/T. Dans cette conjoncture, TAQA Morocco a sécurisé un approvisionnement et une production optimale de l'énergie pour contribuer à la charge de base du Royaume du Maroc.

AMÉLIORATION CONTINUE DE L'EFFICACITÉ DE L'OUTIL INDUSTRIEL

TAQA Morocco continue d'améliorer la performance technique de ses unités avec la réalisation des révisions mineures de 25 jours pour les Unités 3 et 4 durant cette année. Pour rappel, l'année 2021 a été marquée par la réalisation d'une révision majeure de l'Unité 6 de 61 jours.

Au terme de l'année 2022, le taux de disponibilité global des unités 1 à 6 atteint 93,9% contre 92,8% au 31 décembre 2021. Ce résultat est le fruit de l'expertise du capital humain, de la politique de digitalisation mise en place et d'une maintenance prédictive rigoureuse.

FORTE HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET PROGRESSION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La bonne performance opérationnelle des Unités 1 à 6, la forte hausse des frais d'énergie consécutive à l'augmentation du prix du charbon et l'effet positif de l'appréciation du dollar par rapport au dirham, ont contribué à la progression du chiffre d'affaires consolidé.

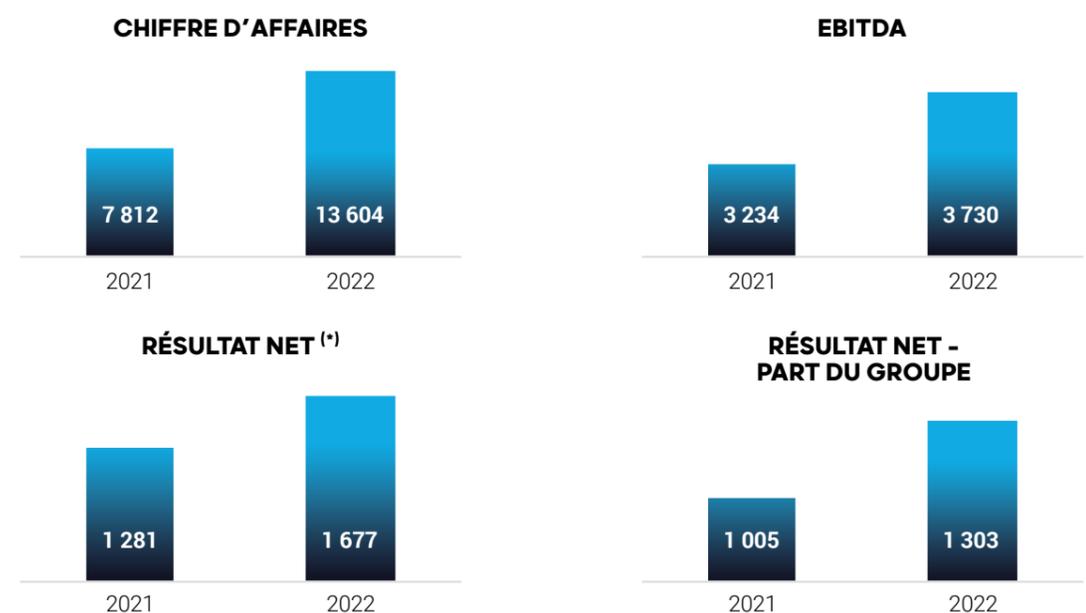
L'augmentation du chiffre d'affaires conjuguée à la maîtrise des coûts opérationnels et la baisse des charges d'intérêt font ressortir un résultat net consolidé de 1 677 MDH, en progression de 30,9% par rapport à 2021.

Dans un contexte d'augmentation du prix du charbon, le taux de marge opérationnelle consolidée s'établit à 21,4% en 2022 contre 31,1% en 2021, pour un taux de marge nette consolidée de 12,3% durant cette année contre 16,4% en 2021.

MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS ET RENFORCEMENT DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE

TAQA Morocco a réalisé des investissements pour un montant de 242 MDH, en progression de 13,6% par rapport à 2021. L'endettement net du Groupe a enregistré une baisse de 11%, eu égard à l'évolution de la trésorerie et aux remboursements de l'exercice, avec un ratio dette nette/EBITDA en amélioration de 1,7x contre 2,1x en 2021.

INDICATEURS CONSOLIDÉS EN MDH



(*) Au 31 décembre 2022, Les comptes de JLEC 5&6 pris en compte pour la consolidation correspondent à l'arrêté du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022, conformément aux méthodes de consolidation adoptées par le Groupe TAQA Morocco.

03 RAPPORT ESG

- ▶ UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT À FORT IMPACT
- ▶ LA POLITIQUE RSE COMME PILIER DE DÉVELOPPEMENT
- ▶ DES ENJEUX ALIGNÉS AVEC LES PRIORITÉS DE NOS PARTIES PRENANTES
- ▶ LA RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL COMME PRIORITÉ
- ▶ LES COLLABORATEURS AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS DE TAQA MOROCCO
- ▶ TAQA MOROCCO, ACTEUR ENGAGÉ ENVERS LES COMMUNAUTÉS
- ▶ UNE GOUVERNANCE SOLIDE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE & REONSABLE



UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT À FORT IMPACT

TAQA Morocco a pour objectif de jouer un rôle clé dans la transition énergétique au Maroc. Depuis 2014, la société a diversifié son mix énergétique en adoptant la production d'électricité renouvelable. TAQA Morocco s'oriente désormais vers des activités à faible émission de carbone, conformément aux orientations stratégiques de sa maison mère, TAQA.

En tant qu'acteur conscient de son rôle crucial dans la fourniture de l'électricité, qui est un besoin stratégique pour le pays. TAQA Morocco assume une grande responsabilité en maintenant une activité continue, tout en veillant à la réduction de ses impacts sur l'environnement.

À l'instar du groupe auquel elle appartient, TAQA Morocco a un rôle important à jouer dans la transition énergétique et contribue aux enjeux de développement durable. Ses engagements sont alignés sur les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies, qui définissent la feuille de route commune à l'horizon 2030.

Ainsi, TAQA Morocco s'engage non seulement à atteindre les objectifs universels pour toutes les organisations, tels que la lutte contre la discrimination, l'égalité des chances et la lutte contre la corruption, mais se concentre également sur la manière de traiter et de répondre aux Objectifs de Développement Durable pour lesquels ses activités peuvent avoir une influence significative.

Aujourd'hui, toutes les décisions stratégiques et activités de l'entreprise sont basées sur le développement durable, en premier lieu en utilisant du charbon à faible teneur en soufre pour réduire l'impact environnemental, mais surtout en transformant son modèle d'entreprise pour être plus responsable, durable et créateur de valeur pour toutes ses parties prenantes. Engagée pour la durabilité, TAQA Morocco a mis en place une politique de responsabilité sociale qui fait maintenant partie intégrante de son identité.

MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE

TAQA Morocco est engagée dans un processus de communication de ses progrès en matière de performance extra-financière pour la quatrième année consécutive, conformément aux directives de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux.

Inspiré des lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociale des entreprises, du cadre de référence du Global Reporting Initiative (GRI) et des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, ce rapport ESG intègre dans son périmètre les activités de TAQA Morocco et JLEC 5 & 6.

LA POLITIQUE RSE COMME PILIER DE DÉVELOPPEMENT DE TAQA MOROCCO

Dès sa création, TAQA Morocco s'est engagée à améliorer constamment ses pratiques pour répondre aux normes nationales et internationales en matière de gestion responsable et d'intégration des enjeux de son environnement local. Afin de faire face aux défis mondiaux tels que le bien-être et assurer la santé, la sécurité, l'éducation, TAQA Morocco adopte les 14 Objectifs de Développement Durable, tout en se concentrant sur trois : une énergie propre et fiable, une eau propre et une industrie innovante.



Le complexe thermique de Jorf Lasfar a été construit avec des équipements de pointe et a développé une expertise reconnue pour une maintenance préventive. Ce positionnement assure à TAQA Morocco une amélioration continue de sa performance opérationnelle tout en renforçant ses performances environnementales.

Afin d'assurer un suivi régulier des meilleures pratiques en matière de responsabilité, TAQA Morocco a mandaté Global Safety en 2022 dans le cadre d'un projet de veille réglementaire en matière de santé, sécurité et environnement qui vise à assurer une veille réglementaire permanente en ce qui concerne les exigences légales en vigueur et à suivre la conformité à l'aide d'un outil digital accessible à tous les utilisateurs.

LRQA
MAINTIEN DE LA CERTIFICATION QSE DE TAQA MOROCCO

Suite à un audit de suivi qui n'a relevé aucune non-conformité et qui a souligné la maturité du système de management intégré, LRQA a maintenu la certification QSE de TAQA Morocco en 2022.



TAQA Morocco est intégrée à l'indice MASI ESG, incluant les sociétés les mieux notées sur le plan ESG et cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca.



Obtenu en 2015, le label CGEM pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise a été renouvelé, résultat des efforts continus de TAQA Morocco pour la création et le partage de la valeur auprès de ses parties prenantes et reflet de ses standards en matière de Gouvernance.



- 6** **Eau propre et assainissement**
 - Préserver et recycler l'eau
 - Élaborer des plans pour réduire la pollution pendant l'exploitation
 - Surveiller l'utilisation de l'eau
- 7** **Énergie propre et d'un coût abordable**
 - Tirer parti des économies d'échelle et des synergies entre fournisseurs au profit de l'ONEE
 - Soutenir les initiatives énergétiques locales
 - Partager les connaissances avec le gouvernement, les communautés et la société civile sur les initiatives de production d'énergie efficace.
- 9** **Industrie, innovation et infrastructure**
 - Soutenir les modèles de maintenance prédictive de nos équipements et infrastructures
 - Faire du projet de digitalisation un levier stratégique d'amélioration des performances
 - Créer un (re)nouveau du développement industriel à travers un partenariat avec le gouvernement, les entreprises industrielles et les communautés
 - Nouer des partenariats avec le monde de la recherche et du développement

ALIGNER NOS ENJEUX AVEC LES PRIORITÉS DE NOS PARTIES PRENANTES

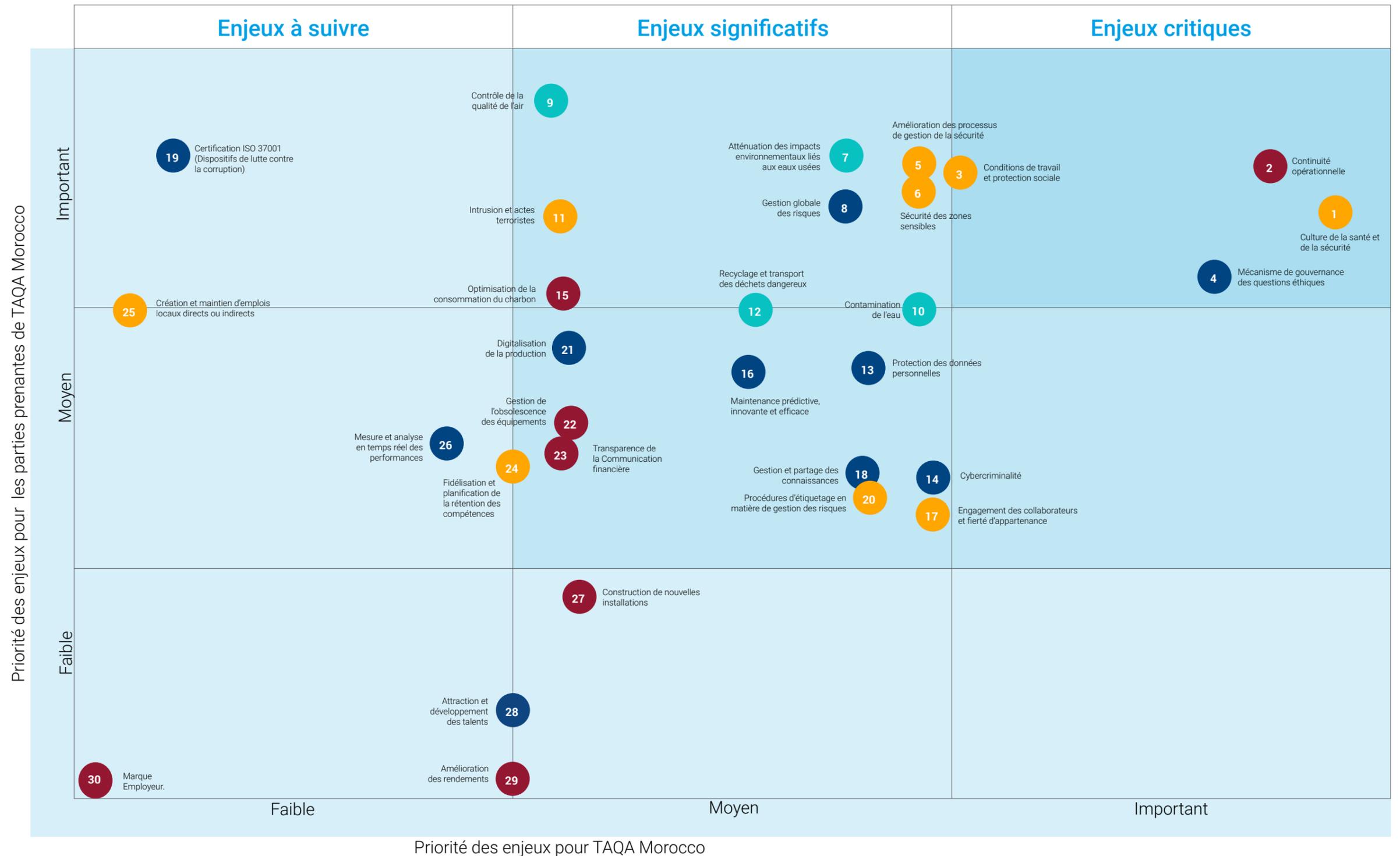
Pour TAQA Morocco, le dialogue avec les parties prenantes est une démarche essentielle pour une gestion responsable de ses activités et pour une intégration globale de ses enjeux de développement durable à moyen et long terme. Grâce à cette démarche, TAQA Morocco est capable d'anticiper les risques liés à ses activités et d'avoir un impact positif sur son écosystème.

Pour la réalisation et la définition de ses enjeux extra-financiers, TAQA Morocco a procédé à la consultation de 162 parties prenantes et a identifié 30 enjeux prioritaires qui ont été classés par importance et criticité pour les parties prenantes et l'entreprise. Les consultations effectuées ont intégré aussi bien les parties prenantes internes, les partenaires économiques, mais également les influenceurs sociétaux et les régulateurs. L'identification des enjeux permet à TAQA Morocco de mieux se concentrer sur les éléments clés qui ont le plus d'impact sur son activité et de les aligner avec les attentes des parties prenantes.

162
Parties prenantes interrogées

30
Enjeux prioritaires identifiés

-  Santé & Sécurité
-  Continuité de l'activité
-  Environnement
-  Gouvernance, éthique & gestion des risques



LA RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL COMME PRIORITÉ



TAQA Morocco s'est toujours attachée à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement. Cette volonté a conduit l'entreprise à multiplier les efforts pour trouver sans cesse des solutions qui allient performance opérationnelle et impact environnemental.

AUDIT DES STATIONS DE MESURE DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR SELON LES NORMES INTERNATIONALES

L'audit annuel de la station de surveillance de la qualité de l'air et des émissions atmosphériques de TAQA Morocco réalisé par une organisation agréée par l'EPA (Environmental Protection Agency) n'a révélé aucune divergence et a même démontré des performances supérieures aux limites de l'EPA. Cela peut être attribué à la qualité de l'entretien par les équipes et au respect des fréquences de calibrage.

L'objectif de l'audit était d'évaluer la performance de la station, d'examiner les systèmes techniques de mesure pour s'assurer de la qualité des données et de vérifier les procédures d'étalonnage, la formation des équipes de TAQA Morocco et d'autres examens réalisés selon les méthodes de l'EPA.

REVALORISATION DES DÉCHETS

TAQA Morocco a établi une collaboration avec les cimentiers majeurs du pays pour la récupération des cendres produites pendant le processus de production. Avec un système d'électrofiltre performant, les cendres volantes sont captées avant d'atteindre les cheminées et utilisées pour fabriquer du ciment. Cette solution permet à la fois à TAQA Morocco de réduire les rejets atmosphériques et aux cimentiers d'avoir une source alternative de matières premières. Le taux de réutilisation des matières a connu une légère baisse, passant de 58% à 55% en 2022. Ce repli est impacté par le recul de la demande des cimentiers qui influence directement le recyclage des cendres volantes.

En plus de la solution de la récupération des cendres et leur recyclage, TAQA Morocco dispose d'une carrière destinée à l'enfouissement des cendres excédentaires que les cimentiers ne peuvent pas utiliser. Cette carrière, produite aux normes internationales, a été agrandie en 2015 et se situe à proximité du site industriel afin de permettre une gestion plus efficace des déchets.

Au titre de l'exercice 2022, le poids total des déchets non dangereux générés a atteint 180 tonnes, en baisse conséquente de -21,1% par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, et dans le cadre de sa politique RSE, TAQA Morocco considère les éventuels impacts environnementaux de toutes les nouvelles extensions ou toute activité nouvelle sur son site. À ce titre l'extension du site de Jorf Lasfar avec l'ajout des unités 5 et 6, a été précédée d'une étude d'impact, en 2010, avec la tenue des consultations avec les différentes parties prenantes concernées.

GESTION DES AUTRES DÉCHETS

Les déchets sont triés sur le site conformément à la réglementation avant d'être enlevés par des prestataires spécialisés pour leur revalorisation. Les déchets dangereux sont traités spécifiquement par des spécialistes agréés. En 2022, 142 tonnes de déchets dangereux ont été enlevés et traités par les entreprises partenaires.

| Gestion des déchets et des effluents | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------|------|------|
| Pourcentage des matières recyclées utilisées | 51% | 58% | 55% |
| Poids total des déchets non-dangereux en tonnes | 250 | 228 | 180 |
| Poids des déchets dangereux transportés en tonnes | 71 | 201 | 142 |



PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Eu égard à l'importance de l'eau pour la production d'électricité et son utilisation courante au sein des systèmes de refroidissement des différentes unités, TAQA Morocco veille à optimiser sa consommation, surtout dans le contexte actuel de stress hydrique. Sur le volet industriel, cette politique se traduit par le recours à un circuit fermé mis en place afin d'assurer la réutilisation de l'eau.

TAQA Morocco étudie la construction d'une station de dessalement d'eau de mer au niveau du site de Jorf Lasfar afin de limiter l'utilisation de l'eau potable.

Dans le cadre de la gestion optimale de l'eau, 332 000 m³ d'eau de mer sont prélevés chaque heure pour le refroidissement et réinjectés par la suite dans la mer dans le respect des normes environnementales, notamment celles de la Banque Mondiale.

La consommation annuelle d'eau brute a également été optimisée au cours des 5 dernières années, et cela grâce à des opérations de maintenance et de prévention.

Quant aux eaux utilisées à Jorf Lasfar, elles passent à travers trois stations d'épuration distinctes qui traitent les eaux usées et les eaux contenant des résidus huileux. Suite au traitement, les eaux rejetées sont conformes aux normes internationales, y compris celles définies par la Banque mondiale, et font l'objet d'un contrôle régulier par un laboratoire indépendant.

| Consommation d'eau | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------|------|------|
| Volume de l'eau de surface prélevée, y compris l'eau provenant des terres humides, des rivières, des lacs et des océans en millions de m ³ | 2,9 | 2,5 | 2,9 |
| Approvisionnements municipaux en eau ou autres services d'eau publics ou privés en Mm ³ | 1,50 | 1,58 | 1,22 |
| Volume de l'eau souterraine prélevée en m ³ | 0 | 100 | 360 |

| Consommation d'énergie | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------------------------|--------|--------|--------|
| Consommation d'électricité en MWh | 19 911 | 16 015 | 11 109 |



LIMITATION ET CONTRÔLE DRASTIQUE DES ÉMISSIONS

Pour améliorer ses performances environnementales, TAQA Morocco a équipé ses chaudières de brûleurs à faible émission de NOx et de filtres électrostatiques, ce qui permet de réduire les émissions de particules et de métaux lourds. L'utilisation de charbon à faible teneur en soufre minimise le taux de SO₂ pour les unités 1 à 4. Les unités 5 et 6 bénéficient d'un système de désulfuration qui, grâce à l'utilisation de l'eau de mer, absorbe les émissions de SO₂. L'eau de mer utilisée est oxygénée dans un bassin d'aération pour qu'elle retrouve les mêmes caractéristiques physico-chimiques avant d'être rejetée. Pour améliorer la dispersion des émissions dans l'atmosphère, TAQA Morocco s'est équipée d'une cheminée de 130 mètres de haut, en conformité avec les recommandations de la Banque Mondiale.

Les émissions de CO₂ sont continuellement surveillées pour permettre aux équipes industrielles de respecter les normes fixées par le Groupe.

Le système installé à Jorf Lasfar traite tous les gaz à effet de serre définis par le protocole de KYOTO. En plus de ces réalisations, ils ont réussi la réalisation des révisions majeures dans un temps record.

| Émissions GES en Mt | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|-------|-------|--------|
| Émissions directes de GES brutes TeqCO ₂ (Scope 1) | 13,60 | 13,40 | 13,06 |
| Émissions directes de GES brutes TeqCO ₂ (Scope 2) | 0,008 | 0,009 | 0,0087 |

UNE POLITIQUE DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE RIGoureuse

TAQA Morocco a adopté une politique de maintenance préventive pour garantir la continuité de ses activités en tant que principal fournisseur d'électricité du pays, tout en assurant la performance de son outil industriel à la fois sur le plan opérationnel et environnemental. Cette politique, basée sur les meilleures pratiques mondiales, se compose de cycles de maintenance avec des arrêts de durées variables selon les inspections à effectuer.

Les équipes de TAQA Morocco réalisent ces opérations de manière optimale sans affecter la production. Ils ont réussi la première révision majeure de l'Unité 6 en un temps record de 61 jours grâce à leur expertise interne.

Depuis 2020, TAQA Morocco a commencé sa transformation digitale avec la création d'un centre de e-monitoring qui propulse l'entreprise vers une approche 4.0 de la maintenance basée sur des modèles prédictifs grâce à l'intelligence artificielle.

LES COLLABORATEURS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE TAQA MOROCCO



TAQA Morocco place les valeurs humaines au centre de ses préoccupations et priorise le bien-être de ses collaborateurs. Pour cela, la mise en place de politiques Ressources Humaines qui englobent divers aspects tels que les conditions de travail, la sécurité, le dialogue social, le développement des compétences ainsi que la préparation de la relève est primordiale.

TAQA Morocco œuvre ainsi pour favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs en leur proposant des rémunérations basées sur l'équité et les compétences ainsi que des évolutions en fonction de leurs performances. Dans ce contexte, des « talent reviews » sont réalisées annuellement afin d'accompagner les collaborateurs dans leur progression tout en mettant l'accent sur les compétences, en respect total des règles de parité et d'équité.

UNE RÉMUNÉRATION ÉGALITAIRE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Au sein de TAQA Morocco, la rémunération est totalement égale entre les genres, en ligne avec sa volonté de créer un environnement égalitaire et juste.

| Répartition de l'effectif par genre | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------------|------------|------------|
| Femmes | 17 | 17 | 20 |
| Hommes | 460 | 467 | 442 |
| Effectif total | 477 | 484 | 462 |
| Répartition de l'effectif par nature du contrat de travail | 2020 | 2021 | 2022 |
| CDI | 477 | 484 | 462 |
| CDD | 0 | 0 | 0 |
| Effectif total | 477 | 484 | 462 |

UN PLAN DE RECRUTEMENT COMPLET

TAQA Morocco a déployé un plan de recrutement ambitieux, accompagné d'une stratégie de consolidation de sa marque employeur. Il concerne la participation à des forums de recrutement et l'organisation de journées de recrutement dans des écoles spécialisées.

Ces initiatives sont conçues pour aider TAQA Morocco à atteindre son objectif de recrutement de profils qualifiés et adaptés à ses besoins spécifiques.

100%

Rapport des salaires
femmes/hommes



Pour TAQA Morocco, la sécurité de l'emploi est primordiale : 100% de l'effectif dispose d'un emploi permanent.

LA FORMATION, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE RESSOURCES HUMAINES

TAQA Morocco dispose d'une politique de ressources humaines centrée sur le renforcement des capacités de son capital humain. Chaque année, un programme de renforcement des compétences est déployé, répondant aux aspirations des employés et anticipant leurs besoins futurs pour l'évolution de leur carrière et le plan de succession des différents postes de travail. En plus de la montée en compétence des collaborateurs, ces plans de formation visent également à favoriser l'acquisition d'un savoir-faire transversal pour les employés afin de faciliter leur mobilité interne.

En 2022, 89% des collaborateurs ont bénéficié de formations, à hauteur de 69,6 heures par personne. En totalité, 31 758 heures de formation ont été dispensées courant l'année, soit 76% en plus par rapport à l'année précédente.

eTAQAMOROCCO ACADEMY, UNE DIGITALISATION DES MODULES DE FORMATION

TAQA Morocco a accéléré son programme de digitalisation de la formation en créant la plateforme de e-learning « eTaqaMorocco Academy », qui a joué un rôle primordial dans la formation de tous les collaborateurs pendant la pandémie. Cette plateforme permet de dispenser des formations techniques et de management ainsi que des formations sur la culture de l'entreprise. En 2022, TAQA Morocco a capitalisé sur cette expérience en élargissant la liste des modules de formation disponibles sur la plateforme.



La formation ciblée étant un levier important dans le soutien du plan de relève et la progression constante des compétences de tous les employés, les formateurs internes de TAQA Morocco, élément important dans la stratégie de formation, ont reçu une certification de l'organisme international spécialisé ICPF. Ce titre vise à renforcer leur expertise en matière de transfert de connaissances et fait partie de la politique de formation de l'entreprise, qui met l'accent sur la capitalisation et le partage du savoir-faire.

| Formations | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Heures de formation par employé | 41,7 | 37,3 | 69,6 |
| Collaborateurs ayant bénéficié d'une formation | 302 | 405 | 413 |
| Heures totales de formation | 19 868 | 18 035 | 31 758 |

UN PROCESSUS D'ÉVALUATION DIGITALISÉ

Au sein de TAQA Morocco, l'évaluation des compétences se fait en co-construction entre collaborateur et responsable, elle est le résultat d'un échange fructueux entre les deux parties. Cette approche renforce la transparence et la communication et garantit la confiance mutuelle. Sa dématérialisation permet aux collaborateurs de réaliser une auto-évaluation en amont, et ainsi partager leurs attentes en ce qui concerne leur évolution et le développement de leurs compétences.



31 758

Heures de formation



89,4%

Collaborateurs
formés en 2022



69,6

Heures de formation
par employé

+76%

augmentation des heures de
formation vs. 2021

UN CLIMAT SOCIAL SEREIN

Il est primordial pour TAQA Morocco de fidéliser ses collaborateurs performants et sa politique de rémunération en témoigne. Chaque année, l'entité participe au benchmark sur les salaires, réalisés par Mercer, afin de suivre l'évolution des salaires au Maroc et ajuster sa politique en conséquence. TAQA Morocco entretient également une relation de dialogue social stable avec ses partenaires, dans le respect d'un protocole d'accord renouvelé tous les trois ans.

Outre les aspects liés à la rémunération, l'entreprise cherche également à sensibiliser ses partenaires à l'épargne retraite et à la couverture médicale. À cet égard, TAQA Morocco est fière de figurer parmi les entreprises marocaines qui offrent des taux de base attractifs pour la retraite, tout en continuant à travailler sur l'amélioration de sa politique de rémunération globale.

DES SONDAGES CONTINUS POUR UN DÉVELOPPEMENT SOCIAL GLOBAL

TAQA Morocco réalise chaque année deux types d'enquêtes auprès de ses collaborateurs : «engagement survey» et «wellbeing survey».

Le sondage « engagement survey » vise à mesurer le niveau d'engagement de ses collaborateurs et d'identifier les axes d'amélioration nécessaires. Il est réalisé annuellement et bénéficie d'un taux de participation élevé. Cette enquête permet aux collaborateurs de faire part de leurs attentes et motivations en matière de développement de carrière, de culture d'entreprise et de bien-être au travail.

Le sondage « wellbeing survey » permet de recueillir les recommandations des collaborateurs pour améliorer l'harmonie au travail. Son objectif est de favoriser un environnement d'épanouissement personnel et professionnel, qui est essentiel pour créer des expériences professionnelles satisfaisantes, maintenir un climat de travail positif, renforcer l'engagement et consolider l'expertise.

| Dialogue social | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------------------------|------|------|------|
| Nombre de jours de grève | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de délégués du personnel | 16 | 14 | 14 |
| Nombre de représentants syndicaux | 3 | 6 | 6 |
| Nombre de litiges sociaux | 0 | 8 | 0 |

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

Afin de favoriser la diversité et l'inclusion au sein de l'entité, TAQA Morocco a pris des mesures visant à accueillir les personnes en situation de mobilité réduite. Cette démarche vise à promouvoir la vision de TAQA Morocco et son engagement en faveur d'une culture d'entreprise ouverte et respectueuse de la diversité.

PRIORISATION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le système de Management de la Santé et Sécurité au Travail mis en place par TAQA Morocco a contribué, au fil des années, à la mise en place d'une culture «safety first» pour les collaborateurs de l'entreprise ainsi que pour les sous-traitants et les partenaires qui accèdent à ses sites.

En 2018, une feuille de route avait été élaborée pour instaurer une transformation et une dynamique de progrès pour atteindre l'objectif ambitieux de «ZÉRO accident», ce qui a permis de renforcer la maturité de la culture sécurité au sein des effectifs. Cette feuille de route a été renouvelée en 2021, à horizon 2025, et contient des pistes d'amélioration pour consolider les performances déjà obtenues. Grâce à cette révolution culturelle, TAQA Morocco a réussi à réduire de manière significative le nombre d'accidents sur ses sites.

Le management de TAQA Morocco encourage activement ses collaborateurs à identifier, signaler et analyser tous les accidents de travail évités, et cela afin de définir les plans d'actions préventifs nécessaires. À cet effet, une plateforme digitale a été mise en place pour permettre à tous les collaborateurs d'interagir et de signaler en temps réel tout dysfonctionnement. Par ailleurs, les sous-traitants doivent également se conformer aux «12 règles élémentaires de sécurité de TAQA Morocco» et se conformer au « safety accueil ».

Des formations en matière de sécurité sont régulièrement organisées et portent sur plusieurs sujets, notamment la lutte contre l'incendie et secourisme au travail, la sensibilisation aux risques chimiques, le recueil de prescription et habilitation électrique ou encore l'utilisation du harnais de sécurité lors des travaux en hauteur.

| Santé et sécurité au travail | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'accidents de travail | 2 | 0 | 0 |
| Taux de fréquence des accidents | 0,79 | 0,00 | 0,00 |
| Nombre total d'heures travaillées | 2 541 296 | 2 891 565 | 3 310 230 |

LES 12 RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ DE TAQA MOROCCO

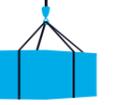
- 

1. Permis de travail :
je dispose d'un permis de travail avant d'effectuer toute action spécifique
- 

2. Isolation énergétique :
je respecte toutes les procédures de consignation/verrouillage lorsque je travaille sur un équipement
- 

3. Perturbation au sol :
j'obtiens une autorisation avant de démarrer tous travaux d'excavation
- 

4. Entrée dans un espace confiné :
je respecte les procédures sur les espaces confinés avant d'y pénétrer ainsi que pendant toute la durée d'intervention
- 

5. Travaux en hauteur :
je m'assure d'utiliser tous les équipements de protection contre les chutes et de travailler avec un moyen d'accès conforme
- 

6. Opérations de levage :
je respecte le plan de levage et je ne me tiens jamais sous une charge suspendue
- 

7. Equipement de protection individuelle :
je porte en permanence les équipements de protection individuelle adaptés
- 

8. Sécurité de conduite :
je conduis prudemment et respecte toutes les règles de circulation
- 

9. Gestion du changement :
je réalise une revue de la gestion du changement avant d'opérer tout changement temporaire ou permanent
- 

10. Accès aux espaces réservés :
j'obtiens une autorisation avant d'accéder à un espace réservé
- 

11. Contournement système :
je demande une autorisation avant de désactiver un dispositif de sécurité
- 

12. Lignes électriques aériennes :
j'effectue une analyse des risques et utilise les équipements appropriés pour travailler en dessous et /ou à proximité de lignes électriques aériennes

La sécurité doit toujours être une priorité, parce que nous tenons à vous.

RÉPARTITION DE L'FFECTIF GLOBAL

| Répartition par nature de contrat du travail et par genre | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------------|------------|------------|
| Hommes en CDI | 460 | 467 | 442 |
| Femmes en CDI | 17 | 17 | 20 |
| Total employés en CDI | 477 | 484 | 462 |
| Hommes en CDD | 0 | 0 | 0 |
| Femmes en CDD | 0 | 0 | 0 |
| Total employés en CDD | 0 | 0 | 0 |
| Total effectif global | 477 | 484 | 462 |

| Répartition par catégorie | 2020 | 2021 | 2022 |
|------------------------------|------------|------------|------------|
| Cadres | 170 | 171 | 165 |
| Employés | 307 | 313 | 297 |
| Total effectif global | 477 | 484 | 462 |

| Répartition par hiérarchie | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------------|------------|------------|
| Cadres relevant du Sénior Management | 19 | 21 | 21 |
| Cadres relevant du Middle Management | 151 | 150 | 125 |
| Employés relevant du personnel technique et de bureau | 307 | 313 | 316 |
| Total effectif global | 477 | 484 | 462 |

| Répartition par ancienneté | 2020 | 2021 | 2022 |
|------------------------------|------------|------------|------------|
| Moins de 5 ans | 102 | 101 | 97 |
| Entre 5 et 15 ans | 149 | 174 | 180 |
| Plus de 15 ans | 226 | 209 | 185 |
| Total effectif global | 477 | 484 | 462 |

MASSE SALARIALE

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Masse salariale de la catégorie des cadres | 165 715 851 | 162 969 082 | 152 167 190 |
| Masse salariale de la catégorie des non-cadres | 151 007 917 | 149 496 275 | 148 398 213 |
| Total effectif global | 316 723 768 | 312 465 357 | 300 565 403 |

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

| Évolution de l'emploi | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------------|----------|----------|----------|
| Recrutements | 5 | 33 | 17 |
| Démissions | 4 | 4 | 6 |
| Licenciements | 0 | 2 | 0 |



TAQA MOROCCO, ACTEUR ENGAGÉ ENVERS LES COMMUNAUTÉS



Afin d'avoir plus d'impact auprès de la société marocaine, TAQA Morocco a opté pour un engagement autour des problématiques clés pour le développement économique et social du pays, telles que la santé, l'éducation et l'environnement. Ces trois enjeux sont au cœur des initiatives de TAQA Morocco pour le développement et ont autant d'importance.

FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Ouverture d'une classe de préscolaire

Dans une école primaire, située à Sidi Ismail dans la région d'El Jadida, accueillant près de 740 enfants et n'offrant pas d'enseignement préscolaire, TAQA Morocco a parrainé l'ouverture d'une classe maternelle, en collaboration avec la Fondation Zakoura. 53 enfants (27 filles et 26 garçons) ont rejoint les bancs de l'école pour la rentrée 2021-2022, répartis en deux groupes pour des cours dispensés par des institutrices du village qui ont été formées par la Fondation Zakoura aux méthodes de la mallette pédagogique de l'Unicef.

Au terme de la première année scolaire en 2022, un bilan encourageant a été dressé avec un taux d'absentéisme très faible de 0,2 enfant par jour et aucune déperdition scolaire. Les parents montrent également un fort engagement avec un taux de participation de 94% aux 10 réunions parents-professeurs. L'acquisition des compétences des enfants a considérablement progressé, passant de 25% en décembre 2021 à 67% en juin 2022 grâce au suivi pédagogique de la Fondation Zakoura et à l'appui de son équipe terrain. La rentrée 2022-2023 a vu une augmentation des inscriptions avec 60 enfants, dont plus de la moitié sont des jeunes filles.

Encouragement à l'éducation des enfants défavorisés

TAQA Morocco est partenaire de l'association Bab Rayan qui accueille, éduque et protège les enfants orphelins, abandonnés ou maltraités, et cela dans un foyer spécialement conçu à Casablanca ouvert en 2015. Ce foyer peut accueillir les enfants dès l'âge de 3 ans, avec une capacité de 60 enfants à qui l'on donne la chance de se construire un avenir et de grandir dignement dans le respect des valeurs familiales.

Parrainage de 5 étudiantes méritantes

Dans le cadre des programmes des activités de la Fondation Jadara (ex FME: Fondation Marocaine de l'Étudiant), TAQA Morocco a parrainé une promotion de 5 étudiantes brillantes scolarisées au niveau des grandes écoles au Maroc. En tant qu'association reconnue d'utilité publique, la FME se consacre à aider les jeunes diplômés méritants à faible revenu à poursuivre des études supérieures de qualité au sein des grandes écoles ou des universités et en leur fournissant les moyens matériels et immatériels nécessaires à leur réussite. Ce programme comprend une aide complète couvrant les frais de scolarité, l'équipement, le transport et les soins médicaux et un accompagnement pour l'acquisition des compétences soft et life skills et pour le développement des connaissances technologiques.

Un groupe de collaborateurs de TAQA Morocco participe également au programme de mentoring professionnel mis en place par la Fondation Jadara pour aider ces étudiants en leur donnant des conseils d'orientation professionnelle et en leur offrant des opportunités de carrière.

Lutte contre le travail des enfants

Élément clé du développement social, la protection et l'épanouissement de l'enfance a été en première ligne des initiatives de TAQA Morocco en 2022, en partenariat avec l'ONG Insaf. Celle-ci avait été à l'origine de la Loi marocaine interdisant le travail des mineures (16 ans) en tant qu'employées de maison (Loi 19-12, article 24-2017) et lutte depuis sa création contre la déscolarisation des jeunes filles mineures de l'école dans les zones rurales. TAQA Morocco a pris part aux actions de l'association Insaf, avec une contribution qui a permis à 10 jeunes filles de bénéficier d'une éducation adéquate à leur réussite professionnelle. Durant les 10 dernières années, l'association Insaf a permis à 550 jeunes filles de retourner à l'école.



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT SOCIÉTAL

Inclusion sociale des personnes atteintes de trisomie

TAQA Morocco a participé au programme de l'AMSAT (Association Marocaine de Soutien et d'Aide aux personnes Trisomiques) visant à promouvoir l'accès aux activités culturelles et sportives inclusives pour renforcer la participation sociale des personnes atteintes de trisomie pendant la pandémie et à prendre en charge leurs contrôles médicaux. Ce programme comprend des ateliers de loisirs et de pratiques sportives pour la promotion d'une bonne hygiène de vie, un soutien psychologique pour les familles démunies, une formation pour renforcer les compétences des intervenants de l'AMSAT et une sensibilisation sur les mesures barrières. Ce programme a bénéficié directement à 100 jeunes pour les actes paramédicaux, orthophoniques et de psychomotricité et à 180 jeunes et leurs familles dans le cadre du soutien psychologique et l'accompagnement psycho-éducatif. En ce qui concerne les activités sportives et artistiques, 200 jeunes ont participé aux différents ateliers créatifs.

Organisation de colonies de vacances

L'association «Initiatives pour le Développement et la Solidarité» a organisé, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'opération «Vacances pour Tous» durant l'été 2022.

Son but était de développer les talents des enfants bénéficiaires et de les aider à s'intégrer dans la vie civique. Cette initiative a bénéficié à 50 enfants de la commune de Tamedit, dans la province de Taounat, qui ont participé à un programme riche en activités éducatives, sportives et culturelles pendant une semaine. TAQA Morocco a financé cette opération visant à promouvoir l'inclusion éducative et culturelle dans les zones rurales.

Soutien de la caravane sociale organisée en partenariat avec les étudiants de l'ENSEM

Pour sa neuvième édition, le club ENSEM ELKHIR CIDH a décidé d'apporter son soutien à deux villages enclavés, Khang Sidi Rezzouk et Akkauguern, tous deux situés dans la province de Tata, en menant une série d'actions pour améliorer la vie quotidienne des habitants de ces villages. Ce programme comprenait notamment l'installation d'un système de pompage solaire photovoltaïque pour avoir accès à de l'eau potable, l'électrification de 20 maisons du village grâce à l'énergie solaire, l'aménagement de l'école et des sanitaires, ainsi que la distribution de denrées alimentaires et de vêtements. Des bénévoles de TAQA Morocco, anciens lauréats de l'ENSEM, ont également participé à cette initiative.



FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

Organisation de caravanes médicales

En partenariat avec la Fondation Cheikh Zaïd Ibn Soltan, TAQA Morocco a contribué à la fourniture de soins médicaux à travers l'organisation de caravanes sanitaire. Celles-ci sont dotées d'une unité pluridisciplinaire mobile où interviennent des équipes médicales et paramédicales de l'hôpital Cheikh Zaid qui comptent médecins, infirmiers et bénévoles. Véritables centres itinérants de diagnostic pluridisciplinaire, ces caravanes sont équipées d'une unité d'intervention ophtalmologique, et se déplacent jusqu'aux zones enclavées.

Durant l'année 2022, deux caravanes médicales ont été organisées dans les villes d'Azilal et de Khenifra. Elles ont bénéficié à plus de 750 personnes et ont permis de réaliser 500 consultations ophtalmologiques, 356 opérations de cataracte, 300 explorations et de remettre 303 bons de pharmacie.

Prise en charge de soins dentaires

Avec son partenaire la Fondation Cheikh Zaid, TAQA Morocco a procédé à la prise en charge de soins dentaires au profit des résidents du centre de protection sociale pour les personnes âgées ainsi que les orphelins du centre Ain Atiq. Cette initiative a mobilisé le personnel médical et paramédical nécessaire au fonctionnement de l'unité et concerne également l'équipement des unités d'exploration médicales et de soins dentaires en matériel nécessaire, ainsi que l'organisation de la logistique des consommables nécessaires à leur bon fonctionnement. Cette action a pu bénéficier aux 1500 pensionnaires du centre.

UNE GOUVERNANCE SOLIDE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE & RESPONSABLE



STRUCTURE DE LA GOUVERNANCE

TAQA Morocco est une société anonyme avec un Conseil de Surveillance et un Directoire. Cette structure duale sépare les fonctions de direction et de gestion, des fonctions de contrôle et de supervision. Elle permet également une application appropriée des principes de gouvernance d'entreprise.

Le Conseil de Surveillance établit les orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre, il effectue également les contrôles et vérifications nécessaires et s'occupe de toutes les questions concernant le bon fonctionnement de la société. Tandis que le Directoire se charge de déployer les orientations stratégiques et d'assurer la bonne gestion des activités de la société.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

À fin 2022, le Conseil de Surveillance est composé de 8 administrateurs, dont :

- ▶ Le président du Conseil de Surveillance ;
- ▶ Le vice-Président du Conseil de Surveillance ;
- ▶ 4 administrateurs représentant TAQA Groupe ;
- ▶ 2 administrateurs indépendants.

INDÉPENDANCE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La nomination des administrateurs indépendants au Conseil de Surveillance de TAQA Morocco se conforme aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n°17-95 sur les sociétés anonymes, telle qu'elle a été modifiée et complétée. L'entreprise respecte pleinement la loi en vigueur.

GOUVERNANCE

M. FARID SALEH FARID MOHAMED AL AWLAQI

Président du Conseil de Surveillance

M. Farid SALEH FARID MOHAMED AL AWLAQI siège au Conseil d'Administration d'Abu Dhabi Future Energy Company (Masdar), président du conseil de surveillance de TAQA Morocco, est membre du conseil d'administration de Sohar Aluminium, président du conseil d'administration de Taweelah Reverse Osmosis Independent Water Project et président du Conseil d'administration de Mirfa Power Company.



M. ABDULAZIZ MOHAMED ABDULLA ALOBAIDLI ALHAMMADI

Vice-Président du Conseil de Surveillance

M. Abdulaziz MOHAMED ABDULLA ALOBAIDLI AL HAMMADI a rejoint le Groupe TAQA pour prendre la direction de la Division Production 'Eau et Electricité' de la zone Emirats Arabes Unis, après une expérience de plus de 13 ans au sein de centrales thermiques et renouvelables. Il a démarré sa carrière en 2006 chez Dubai Aluminium au poste d'ingénieur avant de se rediriger vers le secteur des énergies renouvelables en rejoignant Masdar Research Network (MRN) en 2008 en tant que ingénieur R&D. Au cours de son passage chez Masdar, Abdulaziz était chercheur invité auprès du German Aerospace Center (DLR) dans le cadre d'un projet commun avec Masdar. En plus de son poste actuel, Abdulaziz siège également dans plusieurs conseils d'administration d'entreprises émiraties et étrangères.

Abdulaziz est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en énergie (spécialisé dans les centrales thermiques) de l'Université allemande RWTH Aachen University et d'un Bachelor en énergie mécanique de l'Université des EAU. Il est également diplômé du Programme ADP de la London Business School et d'un programme executive leadership du Gouvernement des EAU.



M. SAEED HAMAD OBAID ABUQATA ALDHAHERI

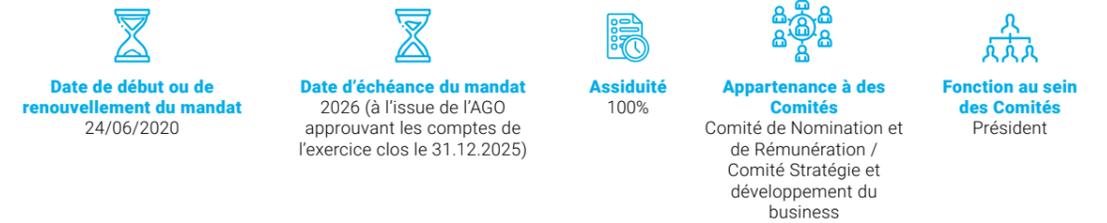
Membre du Conseil de Surveillance

M. Saeed HAMAD OBAID ABUQATA ALDHAHERI a rejoint TAQA en 2014 et a été nommé directeur des opérations en juin 2016. Al Dhaheri a été auparavant vice-président exécutif activité support en charge des ressources humaines, santé et sécurité, technologies d'information, approvisionnements et services généraux. Avant de rejoindre TAQA, Al Dhaheri a occupé des positions de leadership à Abu Dhabi Media Company, Etihad Rail et Abu Dhabi Health Services Company (SEHA), auparavant il avait servi au United Printing & Publishing Board of Directors. Al Dhaheri est titulaire d'un master en management de l'Université d'Abu Dhabi et d'un bachelor en affaires internationales de Eckerd College aux États-Unis.



M. ANDRES CALDERON ACUNA, REPRÉSENTANT PERMANENT DE TAQA PJSC AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Membre du Conseil de Surveillance



M. HAMAD ABDULLA MOHAMED ALSHORAF ALHAMMADI

Membre du Conseil de Surveillance

M. Hamad ABDULLA MOHAMED ALSHORAF AL HAMMADI occupe le poste de Directeur des Investissements au sein du Groupe ADQ, en marge de ses nombreuses autres responsabilités, il y gère un portefeuille de services totalisant des actifs valorisés à plus de 70 milliards de dollars. Il est spécialisé dans le développement de nouvelles activités: création de valeur, acquisition et reprise. Au préalable Hamad a évolué près de 14 ans au sein de l'entreprise Mubadala Investment où il a participé à la création de projets d'envergure principalement dans les secteurs des services, de l'industrie et de la finance. Il a également travaillé dans le Groupe Carlyle à Washington DC dans la fusion-acquisition en industrie.



M. VIVEK GAMBHIR

Membre du Conseil de Surveillance

M. Vivek GAMBHIR est Directeur Juridique de Abu Dhabi National Energy Company PJSC. Il était auparavant associé dans un cabinet de droit international à Londres où il a développé une expertise dans le secteur de l'énergie. Il a mené de nombreuses missions à l'international sur des dossiers de fusion acquisition, privatisation, restructuration et financement de projet. M. Vivek Gambhir est diplômé d'une Maîtrise en Droit et dispose des qualifications requises pour exercer le droit en Angleterre..



S.E M. SAQER SALEM MOHAMED BINHAM ALAMERI**Membre indépendant du Conseil de Surveillance**

S.E. Saqer SALEM MOHAMED BINHAM ALAMERI est membre du Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie et des Emirats Arabes Unis, il est également membre du Conseil d'Administration de Bena Real Estate Investment Company et du Comité d'Investissement Direct d'Abou Dhabi. Il occupe actuellement le poste de Directeur Exécutif du Pôle Audit Interne au sein d'Abu Dhabi Investment Authority. Il est titulaire d'une Maîtrise en Management (Master degree in B.A) de l'Université des Émirats Arabes Unis et d'une Maîtrise en Marketing de l'Université de Concordia aux États-Unis. Il a également validé la première année du certificat CFA et détient un Diplôme d'études spécialisées en Leadership et Management exécutif de l'Université d'Harvard aux États-Unis.


Date de début ou de renouvellement du mandat
23/04/2019


Date d'échéance du mandat
2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)


Assiduité
100%


Appartenance à des Comités
Comité d'audit


Fonction au sein des Comités
Président

M. SHAHAB ISSA HAMAD ABUSHAHAB ALSUWAIDI**Membre indépendant du Conseil de Surveillance**

M. Shahab ISSA HAMAD ABUSHAHAB ALSUWAIDI occupe actuellement le poste de Chief Strategy Officer au sein de Tawazun Economic Council, il est également Administrateur, membre du Comité d'Audit, du Comité Risques et du Comité Ressources Humaines au sein du Groupe Strata. Il compte plusieurs années d'expérience à son actif dans les domaines de la stratégie, du développement, du business intelligence et du conseil en investissement. Shahab est diplômé en Sciences Politiques et Relations Internationales de l'Université Américaine de Washington.


Date de début ou de renouvellement du mandat
24 Juin 2022, en attente de ratification au sein de l'AG


Date d'échéance du mandat
2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)


Assiduité
100%


Appartenance à des Comités
Comité d'Audit


Fonction au sein des Comités
Membre



TAUX DE PRÉSENCE EFFECTIVE AUX SÉANCES DU CONSEIL DE CONSEIL

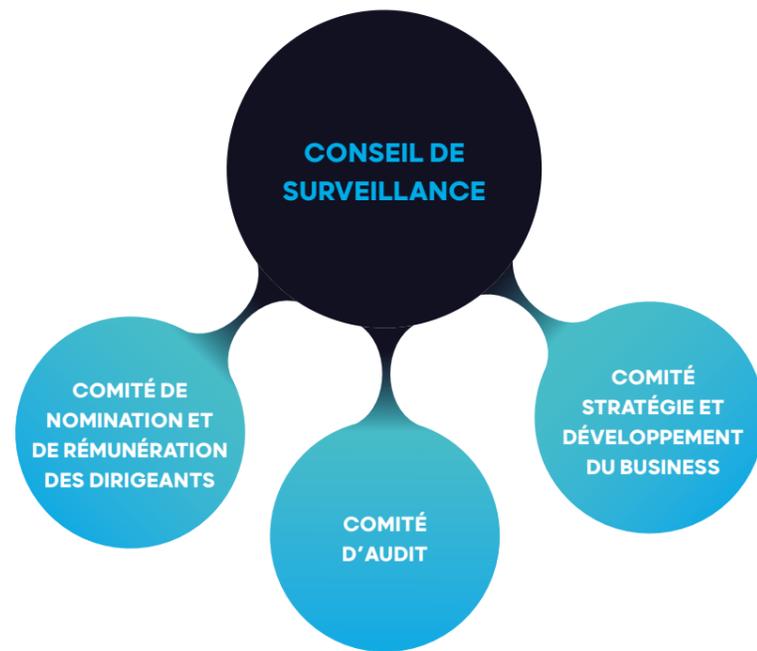
Au cours de l'exercice 2022, le Conseil de Surveillance a tenu 4 réunions avec une présence de 100% des administrateurs.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2022 a fixé des jetons de présence d'un montant brut de 4 000 000 DHS pour l'exercice 2021. Tous les membres du Conseil de Surveillance de TAQA Morocco ne sont pas résidents. Quant aux membres du Directoire, ils ne reçoivent pas de rémunération pour leur mandat social.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance s'appuie sur trois comités spécialisés qui surveillent la bonne exécution des projets stratégiques et la bonne gestion des risques.



COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit s'occupe du suivi des questions liées à la production et à la vérification de l'information financière et comptable. Ainsi, en dehors des pouvoirs du Conseil de Surveillance ou du Directoire de TAQA Morocco, le Comité d'Audit est responsable devant le Conseil de Surveillance de la société de :

- ▶ Contrôler la production d'informations destinées aux actionnaires, au public et à l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux ;
- ▶ Surveiller l'efficacité des systèmes de contrôle interne, des audits internes et de la gestion des risques associés à TAQA Morocco ;
- ▶ Surveiller la vérification légale des comptes sociaux et des comptes consolidés de TAQA Morocco ;
- ▶ Contrôler et d'évaluer l'indépendance du Commissaire aux Comptes ;
- ▶ Veiller à ce que la direction prenne les mesures nécessaires pour établir une culture de conformité, avec une conduite éthique et légale.

À fin décembre 2022, le Comité d'Audit est composé de :

- ▶ S. E. M. Saqer Alameri : Président du Comité
- ▶ M. Shahab Alsuwaidi : Membre
- ▶ M. Vivek Gambhir* : Membre
- ▶ M. Muhammad Liaqat : Membre



COMITÉ STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT

Le Comité Stratégie et Développement assiste et conseille le Conseil de Surveillance dans l'exercice de ses missions en matière de stratégie et de développement commercial.

À fin décembre 2022, le Comité Stratégie et Développement est composé de :

- ▶ M. Farid Al Awlaqi : Président du Comité
- ▶ M. Andres Calderon Acuna : Membre
- ▶ M. Shailesh Monteiro* : Membre

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants a pour mission d'aider les membres du Conseil de Surveillance dans les domaines de la nomination et de la rémunération des membres du Directoire. Il est chargé de faire des recommandations au Conseil de Surveillance sur la sélection des membres du Directoire et leur nomination, ainsi que sur la politique de leur rémunération. À fin décembre 2022, le Comité de Nomination et de Rémunération est composé comme suit :

- ▶ M. Andres Calderon Acuna : Président du Comité
- ▶ Mme Hamda Al Hameli* : Membre
- ▶ M. Hamad Al Hammadi : Membre

DIRECTOIRE

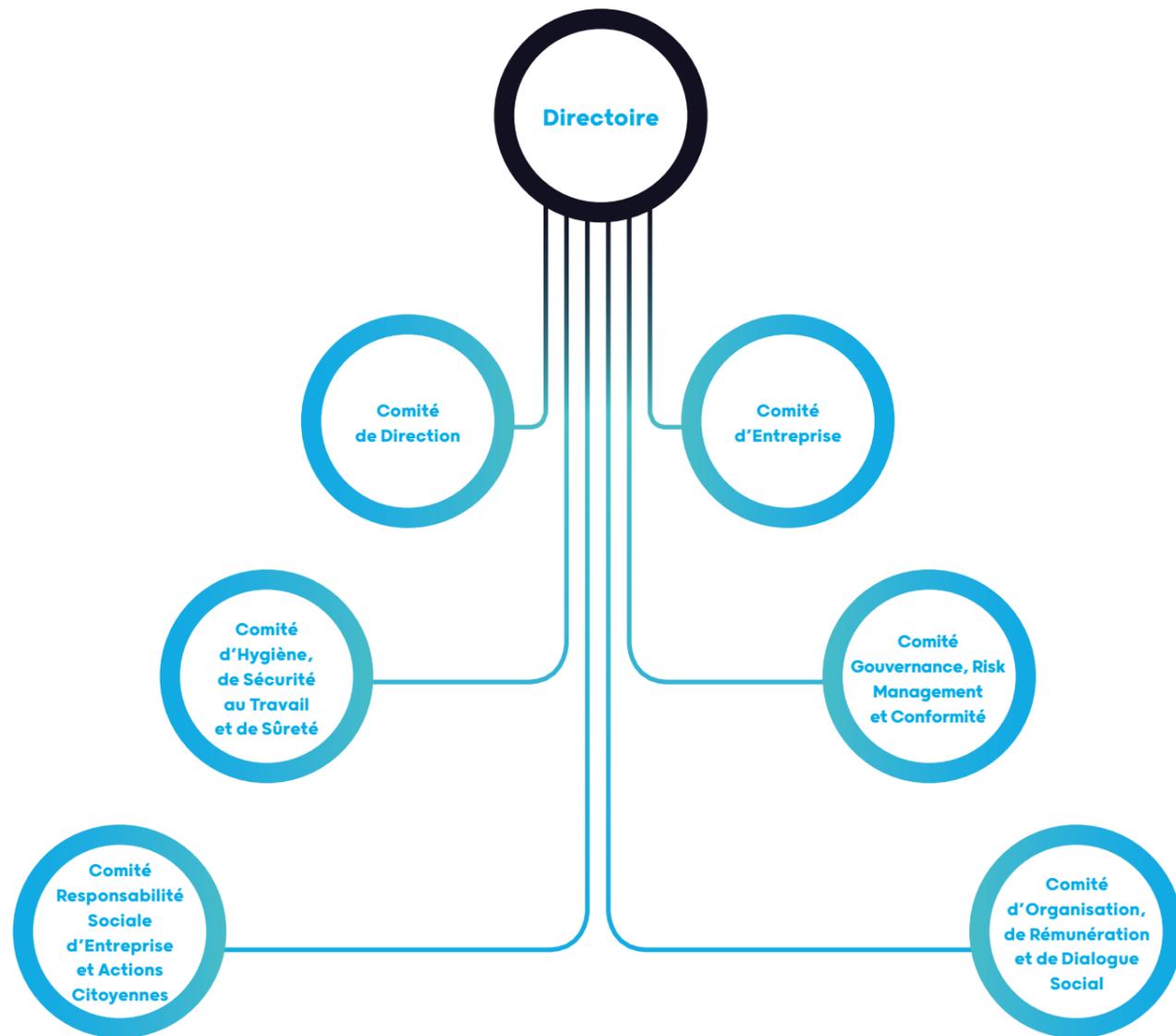
La mission du Directoire consiste à déployer les orientations stratégiques, à veiller à la bonne marche opérationnelle des activités et à assurer le développement de l'entité. Il a tenu 4 réunions au cours de l'exercice 2022 et compte six membres, sa composition est comme suit :

- ▶ M. Abdelmajid Iraqui Houssaini : Président du Directoire
- ▶ M. Omar Alaoui M'Hamdi : Membre du Directoire
- ▶ Mme. Fadoua Moutaouakil : Membre du Directoire
- ▶ M. Mehdi Belghiti : Membre du Directoire
- ▶ Mme. Fatima Bendahbia : Membre du Directoire
- ▶ M. Saïd El Mamouni : Membre du Directoire

Le Directoire est composé de

33%
de femmes.

(*) Le Conseil de Surveillance de TAQA Morocco s'appuie sur les compétences de salariés du Groupe au sein de ses différents comités dans le but d'assurer une cohérence des prises de décision, en totale adéquation avec les besoins de l'activité.



COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction est responsable de tous les aspects relatifs à la stratégie, au développement et à l'organisation du Groupe TAQA Morocco. Ainsi, il prend les décisions nécessaires pour atteindre les objectifs opérationnels et financiers de TAQA Morocco.

COMITÉ D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise est sollicité pour émettre son avis ou pour approuver dans les domaines suivants : les transformations structurelles et technologiques qui peuvent être effectuées dans l'entreprise ; la stratégie de production de TAQA Morocco et les moyens d'améliorer sa rentabilité ; l'élaboration de projets sociaux pour le personnel et le suivi de leur mise en œuvre ; le bilan social ; les programmes de formation ; la formation initiale et la formation continue.

COMITÉ GOUVERNANCE, RISK MANAGEMENT ET CONFORMITÉ

Le Comité Gouvernance, Gestion des Risques et Conformité a pour missions d'évaluer régulièrement l'approche globale ainsi que les procédures de gestion des risques, de mettre en place un cadre commun pour identifier et gérer les risques et de s'assurer de la disponibilité des moyens et ressources nécessaires. Il doit également veiller au déploiement de bonnes pratiques et de normes internationales dans la gestion des risques opérationnels, suivre l'exécution du plan d'audit et du plan de contrôle interne annuels approuvés par le Comité d'Audit, et mettre en place une gouvernance des données de la société. Enfin, il est en charge de garantir la conformité permanente aux réglementations.



COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DE SÛRETÉ

Conformément aux dispositions légales et réglementaires définies par la Charte de Concertation Sociale, le Comité d'Hygiène, de Sécurité au Travail et de Sécurité est responsable, d'une part, de veiller à l'application des dispositions légales et réglementaires concernant la sécurité, l'hygiène et la protection de la santé sur les lieux de travail, et d'autre part, de surveiller et coordonner les mesures de sécurité au sein de TAQA Morocco.

COMITÉ RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE ET ACTIONS CITOYENNES

Le Comité de Responsabilité Sociale d'Entreprise et Actions Citoyennes a pour missions principales d'élaborer, proposer, formaliser et surveiller la démarche RSE de la Société. Il est également chargé de suivre le tableau de bord RSE et d'évaluer régulièrement la démarche RSE et son impact sur les performances de la Société. De plus, il est en charge de la création d'un plan d'action de parrainage en début de chaque année, en conformité avec les directives et orientations de la Société, et veille à sa réalisation. Ce comité communique les résultats de la démarche RSE au Conseil de Surveillance et au Directoire de TAQA Morocco.

COMITÉ D'ORGANISATION, DE RÉMUNÉRATION ET DE DIALOGUE SOCIAL

Le Comité de l'Organisation, de la Rémunération et du Dialogue Social a deux missions principales. La première est la gestion de l'organisation du travail et de la rémunération, en aidant le Directoire en matière de rémunération, de plans d'organisation, de planification de la relève et de formation des employés. La seconde mission est celle du Dialogue Social, avec pour objectif de maintenir un environnement social sain et paisible en coordonnant et supervisant les activités et les travaux de la Commission de Dialogue Sociale, créée en conformité avec la Charte de Concertation Sociale de TAQA Morocco.



LES PRINCIPES DE TAQA MOROCCO : ÉQUITÉ, TRANSPARENCE ET INTÉGRITÉ

TAQA Morocco est régie par un Code de Déontologie et un Code de Conduite des Affaires qui définissent les principes d'équité, de transparence et d'intégrité, en conformité avec les valeurs de la société et plus largement celles du Groupe TAQA.

Le **Code de Déontologie** de TAQA Morocco établit les règles et principes directeurs pour garantir le respect des normes déontologiques par l'ensemble des collaborateurs. Ce code inclut non seulement les règles spécifiques à l'activité de TAQA Morocco, mais également les règles déontologiques dictées par le Code de Déontologie du Groupe TAQA «The Code of Business Ethics». Il couvre les aspects tels que l'utilisation et la communication de l'information privilégiée par la société et la gestion des conflits d'intérêts. L'objectif est de garantir que tous les collaborateurs de TAQA Morocco aient une vision commune des normes déontologiques et exercent leur métier en conséquence.

Le **Code de Conduite des Affaires** définit les règles qui garantissent le respect des valeurs éthiques en matière de conduite des affaires. Il prévoit également des mesures pour lutter contre la fraude et la corruption, ainsi que pour gérer les conflits d'intérêts.

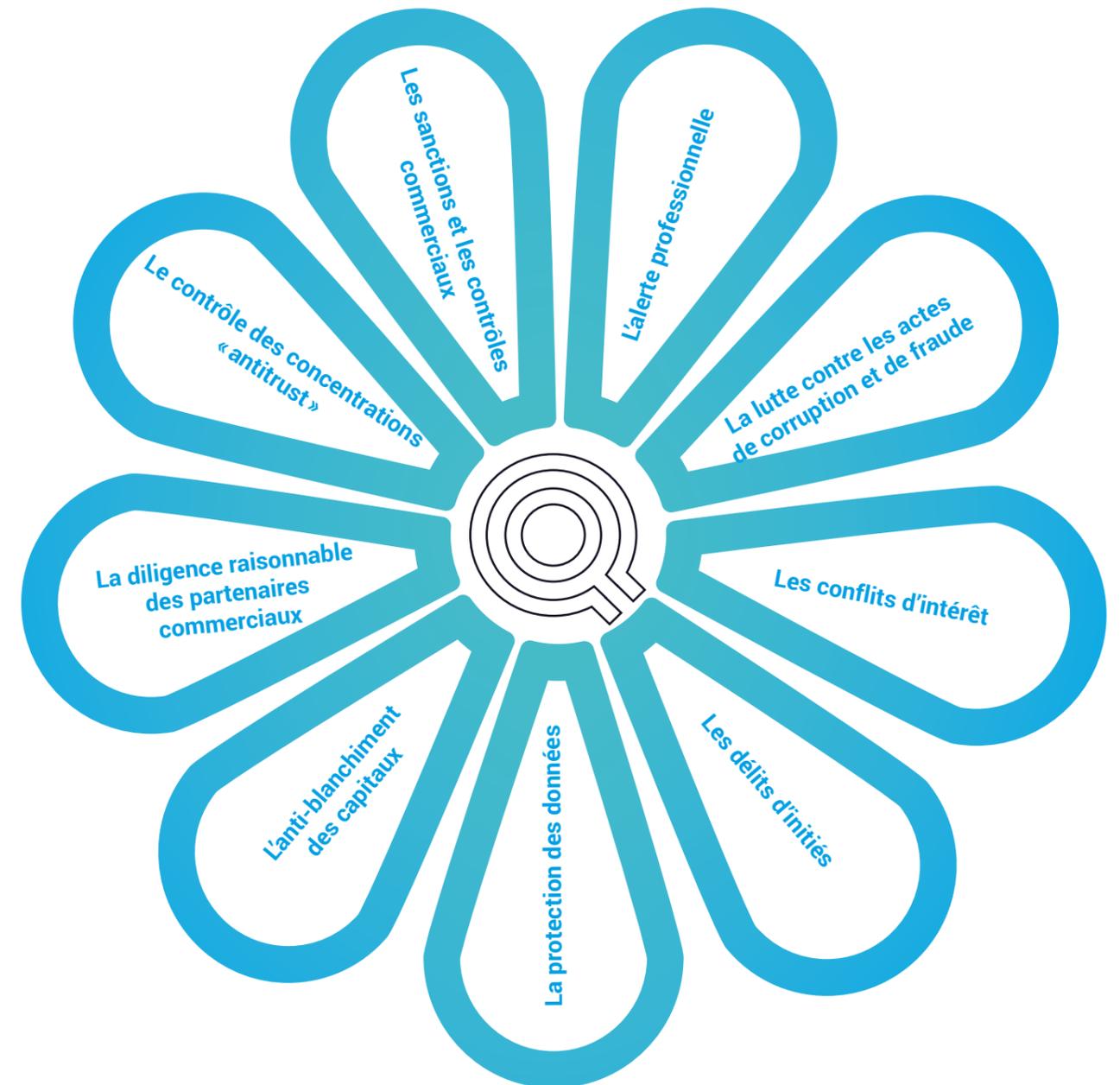
Les collaborateurs de TAQA Morocco s'engagent à respecter les codes en signant un engagement correspondant. De plus, TAQA Morocco dispose également d'un **Code de Conduite avec les Partenaires Commerciaux** ainsi qu'un **guide de l'Administrateur** qui énumère les relations et les responsabilités du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi que les missions des différents comités.

Enfin, TAQA Morocco est signataire de la Charte du bon payeur de la CGEM et ses délais de paiement sont de 45 jours en moyenne.

| Actions engagées pour prévenir la corruption | 2022 |
|---|------|
| Pourcentage de diffusion de la politique anti-corruption auprès des collaborateurs | 100% |
| Pourcentage des membres de l'organe de gouvernance ayant été formés sur la lutte contre la corruption | 100% |
| Pourcentage des collaborateurs ayant été formés à la lutte contre la corruption | 100% |
| Mesures prises en réponse à des incidents de corruption | 2022 |
| Nombre total de cas avérés de corruption | 0 |
| Nombre total de cas avérés pour lesquels des employés ont été renvoyés ou ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour corruption | 0 |
| Nombre total de cas avérés pour lesquels des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption | 0 |

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF ÉTHIQUE & COMPLIANCE DE TAQA MOROCCO

TAQA Morocco a mis en place un recueil qui contient l'ensemble des politiques et des procédures internes qui traitent de l'éthique et de la compliance au sein de l'entité. Ces politiques concernent :



Un processus de screening de diligence raisonnable des partenaires commerciaux a été introduit dans le cadre d'une nouvelle politique. Ce processus permettra d'identifier les partenaires commerciaux présentant un risque pour l'éthique et la conformité, en particulier en ce qui concerne les sanctions internationales et les contrôles commerciaux, qui pourraient affecter la réputation du Groupe TAQA. Le déploiement de cet outil est prévu pour début 2023.

Des codes de déontologie, de conduite avec les partenaires commerciaux, de conduite des affaires de TAQA Morocco et d'éthique ont été mis à jour et/ou développés afin de compléter le référentiel normatif déjà existant.

Une formation en ligne a été organisée pour tout le personnel, ainsi qu'une séance de sensibilisation pour les fonctions sensibles. De plus, une lettre a été envoyée aux partenaires commerciaux de TAQA Morocco pour les informer de la mise en place de ce dispositif et de les inciter à l'observation des dispositions du Code de Conduite avec les Partenaires Commerciaux dans leurs relations d'affaires avec la société.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

TAQA Morocco s'assure de tenir ses actionnaires informés en publiant régulièrement sur son site internet les publications légales obligatoires pour les entreprises cotées en bourse, conformément aux normes réglementaires.

Au cours de l'exercice 2022, TAQA Morocco a publié ses informations financières selon le calendrier suivant

- ▶ Communiqué de presse relatif aux nouvelles nominations au sein de Directoire de TAQA Morocco : 07/01/2022
- ▶ Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4^e trimestre 2021 : 24/02/2022
- ▶ Communiqué de presse relatif aux résultats de l'exercice 2021 : 18/03/2022
- ▶ Communiqué de presse relatif à l'attribution de 5 lots pour le développement de sites solaires à TAQA Morocco : 20/04/2022
- ▶ Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2022 : 22/04/2022
- ▶ Communiqué de presse relatif à la publication du rapport financier annuel 2021 : 29/04/2022
- ▶ Communiqué de presse relatif aux résultats du 1^{er} trimestre 2022 : 12/05/2022
- ▶ Communiqué de presse post-AG du 24 mai 2022 : 26/05/2022
- ▶ Communiqué de presse relatif au remplacement d'un membre au sein du Conseil de Surveillance : 06/07/2022
- ▶ Communiqué de presse relatif aux résultats du 2^e trimestre 2022 : 25/08/2022
- ▶ Communiqué de presse relatif aux résultats du 1^{er} semestre 2022 : 16/09/2022
- ▶ Communiqué de presse relatif aux résultats du 3^e trimestre 2022 : 11/11/2022



04 COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

- ▶ RAPPORT DE GESTION
- ▶ COMPTES SOCIAUX
- ▶ COMPTES CONSOLIDÉS
- ▶ RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

1. PRÉSENTATION DE TAQA MOROCCO

TAQA Morocco opère la plus grande Centrale Thermique à charbon indépendante de la région Afrique et du Moyen-Orient. Une infrastructure industrielle de 6 Unités totalisant 2056 MW et classée dans le quartile supérieur des meilleures centrales électriques au monde suivant un benchmark mondial de Centrales thermiques charbon de tailles équivalentes. Cotée à la Bourse de Casablanca depuis décembre 2013, TAQA Morocco fait partie du Groupe TAQA, opérateur énergétique au maillage mondial.

TAQA Morocco contribue pour plus de 38% de la production nationale d'électricité avec uniquement 19% de la capacité installée du Royaume du Maroc et se positionne en opérateur énergétique de référence au Maroc en matière de savoir-faire et d'expertise métier. Un avantage compétitif pour se développer sur le mix énergétique.

Acteur responsable, La RSE fait partie intégrante de l'ADN de TAQA Morocco. L'entreprise mène une politique active en matière d'engagement social et de développement durable que ce soit au niveau de la gestion responsable de ces Unités de production en matière de standards environnementaux, que sur le plan des actions citoyennes. Le Complexe thermique de Jorf Lasfar a non seulement anticipé les choix technologiques de ses équipements mais surtout mis en place un programme de gestion globale de l'environnement comprenant toute la chaîne de valeur depuis la qualité de sa matière première combustible jusqu'à la gestion de ses coproduits. Un modèle d'exploitation et d'écologie industrielle certifié selon la norme ISO 14001 depuis 2004.

2. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

2.1 Conjoncture économique :

a) Évolution de la parité USD/MAD

La parité moyenne USD/MAD a connu une hausse de 13%, passant de 9,00 en 2021 à 10,20 en 2022.

b) Évolution des prix du charbon

Le cours d'achat moyen du charbon a enregistré une hausse significative, passant de \$ 76/tonne métrique en 2021 à \$ 170/tonne métrique en 2022, suite à l'évolution à la hausse des prix sur le marché international. Par ailleurs, l'indice du prix d'achat de charbon de référence API2 a connu une hausse moyenne sur le marché international de 142% passant de \$120/tonne à \$290/tonne.

2.2 Activité de la Société

L'activité de la Centrale a été marquée par les principaux faits suivants :

- Le niveau de disponibilité annuel global des Unités 1 à 6 de la Centrale a atteint en 2022 un pourcentage de 93,9% contre 92,8% en 2021 ;
- La réalisation des révisions mineures planifiées des Unité 3 et 4 de 25 jours chacune conformément au plan de maintenance.

3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Rien à signaler.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

4.1 Comptes sociaux

4.1.1 Compte de produits et charges

| | déc-22 | déc-21 | Var 22/21 | Var 22/21 en % |
|--|--------------|--------------|--------------|-----------------|
| Frais de puissance | 1 829 | 1 636 | 193 | 11,8% |
| Frais d'énergie | 5 936 | 2 637 | 3 299 | 125,1% |
| Autres revenus | 233 | 213 | 20 | 9,4% |
| Chiffre d'Affaires | 7 999 | 4 487 | 3 512 | 78,3% |
| Production | 7 999 | 4 487 | 3 512 | 78,3% |
| Achats consommés de matières et fournitures | 6 264 | 2 800 | 3 464 | 123,7% |
| Autres charges externes | 183 | 162 | 22 | 13,3% |
| Consommation de l'exercice | 6 447 | 2 962 | 3 485 | 117,7% |
| Valeur Ajoutée | 1 552 | 1 525 | 27 | 1,8% |
| Taux de valeur ajoutée (VA/CA) | 19,4% | 34,0% | | -146 pbs |
| Impôts et taxes | 23 | 23 | 0 | 0,1% |
| Charges de personnel | 225 | 236 | -11 | -4,8% |
| Excédent Brut d'Exploitation | 1 304 | 1 266 | 38 | 3,0% |
| Marge brute d'exploitation (EBE/CA) | 16,3% | 28,2% | | -119 pbs |
| Autres produits d'exploitation | 3 | 4 | -1 | -25,6% |
| Reprise d'exploitation, transfert de charges | 99 | 20 | 78 | 390,8% |
| Autres charges d'exploitation | 4 | 4 | 1 | 14,3% |
| Dotations d'exploitation | 385 | 379 | 6 | 1,5% |
| Résultat d'exploitation | 1 017 | 907 | 110 | 12,1% |
| Marge opérationnelle (REX/CA) | 12,7% | 20,2% | | -75 pbs |
| Produits financiers | 422 | 384 | 37 | 9,7% |
| Produits des titres de participation | 396 | 360 | 36 | 10,1% |
| Gains de change | 11 | 7 | 4 | 56,6% |
| Intérêts et autres produits financiers | 10 | 18 | -8 | -42,4% |
| Reprises financières, transfert de charges | 4 | 0 | 4 | 100,0% |
| Charges financières | 178 | 189 | -11 | -5,9% |
| Charges d'intérêts | 172 | 175 | -3 | -2,0% |
| Pertes de change | 5 | 9 | -4 | -45,9% |
| Dotations financières | 1 | 4 | -3 | -76,7% |
| Résultat financier | 244 | 196 | 48 | 24,6% |
| Résultat courant | 1 260 | 1 103 | 158 | 14,3% |
| Produits non courants | 54 | 56 | -2 | -3,2% |
| Autres produits non courants | 25 | 0 | 24 | 5449,8% |
| Reprises non courantes, transfert de charges | 29 | 56 | -26 | -47,3% |
| Charges non courantes | 93 | 95 | -2 | -1,8% |
| Autres charges non courantes | 66 | 66 | 0 | -0,3% |
| Dotations non courantes | 28 | 29 | -2 | 5% |
| Résultat non courant | -39 | -39 | 0 | 0,1% |
| Résultat avant impôt | 1 221 | 1 064 | 158 | 14,8% |
| Impôt sur les sociétés | 282 | 226 | 56 | 24,8% |
| Résultat net | 940 | 838 | 102 | 12,1% |
| Marge Nette (RN/CA) | 11,7% | 18,7% | | -69 pbs |

a) Analyse du résultat d'exploitation

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'élève à MMAD 7 999 contre MMAD 4 487 en 2021. Cette évolution s'analyse comme suit :

- ▶ Hausse des frais de puissance de 11,8% par rapport à 2021 principalement expliquée par:
 - ▶ La bonne performance des Unités 1 à 4 tenant compte du plan de maintenance,
 - ▶ L'évolution favorable du cours de change USD/MAD.
- ▶ Augmentation des frais d'énergie de 125,1%, essentiellement due à l'évolution du prix du charbon sur le marché international et de l'évolution favorable du cours de change USD/MAD.

Le résultat d'exploitation a enregistré une progression de 12,1% par rapport au 31 décembre 2021 qui est principalement due à la bonne performance des Unités 1 à 4, à l'évolution du prix d'achat du charbon sur l'exercice par rapport à l'indice de référence API II, ainsi qu'à l'évolution favorable du cours de change USD/MAD.

b) Analyse du résultat financier

Le tableau suivant détaille la structure ainsi que l'évolution du résultat financier sur la période 2021 - 2022 :

| En Mdh | 2022 | 2021 | Var. 22/21 |
|--|------------|------------|------------|
| Produits financiers | 422 | 384 | 10% |
| Produits des titres de participation | 396 | 360 | 10% |
| Gains de change | 11 | 7 | 57% |
| Intérêts et autres produits financiers | 10 | 18 | -42% |
| Reprises financières, transfert de charges | 4 | 0 | 100% |
| Charges financières | 178 | 189 | -6% |
| Charges d'intérêts | 172 | 175 | -2% |
| Pertes de change | 5 | 9 | -46% |
| Dotations financières | 1 | 4 | -77% |
| Résultat financier | 244 | 196 | 25% |

À fin 2022, le résultat financier s'élève à MMAD 244 contre MMAD 196 à fin 2021. Cette hausse de MMAD 48 s'explique principalement par :

- ▶ La hausse des dividendes à distribuer par la filiale JLEC 5&6 pour un montant de MMAD 36,
- ▶ La baisse des charges d'intérêt de MMAD 3 principalement expliquée par la diminution de l'encours de la dette,
- ▶ La hausse du résultat de change de MMAD 16, suite à l'évolution des cours de change USD/MAD et EUR/MAD,
- ▶ La baisse des intérêts sur placements pour MMAD 8.

c) Analyse du résultat non courant

Le résultat non courant s'élève à MMAD (39) au 31 Décembre 2022 et comprend principalement la Contribution Sociale de Solidarité (CSS).

4.1.2 Bilan :

| En Mdh | 2022 | 2021 |
|--|---------------|---------------|
| ACTIF | | |
| Actif immobilisé | 5 861 | 5 996 |
| Immobilisations en non valeurs | 7 | 10 |
| Immobilisations incorporelles | 4 398 | 4 543 |
| Immobilisations corporelles | 255 | 242 |
| Immobilisations financières | 1 201 | 1 201 |
| Actif circulant | 4 920 | 3 467 |
| Stocks | 1 546 | 1 296 |
| Créances de l'actif circulant | 3 361 | 2 167 |
| Écarts de conversion - Actif | 14 | 4 |
| Trésorerie - Actif | 1 175 | 763 |
| Banques, TG et CP | 768 | 146 |
| Titres et valeurs de placement | 407 | 617 |
| Total ACTIF | 11 956 | 10 226 |
| PASSIF | | |
| Financement permanent | 8 304 | 8 444 |
| Capitaux propres | 4 723 | 4 609 |
| Dettes de financement | 3 554 | 3 806 |
| Provisions durables pour risques et charges | 28 | 29 |
| Dettes du passif circulant | 2 960 | 1 773 |
| Autres provisions pour risques et charges | 4 | 7 |
| Écarts de conversion - Passif (éléments circulants) | 58 | 2 |
| Trésorerie - Passif | 630 | 0 |
| Total PASSIF | 11 956 | 10 226 |

Le total bilan enregistre une hausse de 17 % qui s'analyse comme suit :

- ▶ Baisse de l'actif immobilisé de MMAD 135 qui s'explique principalement par les investissements de l'année 2022 pour MMAD 222 ainsi que par les dotations aux amortissements de l'exercice pour MMAD 358 ;
 - ▶ Hausse de l'actif circulant de MMAD 1 453 qui s'explique principalement par :
 - ▶ La hausse des créances clients pour un montant de MMAD 509 liée à l'évolution des frais d'énergie suite à l'augmentation des prix du charbon sur le marché international ;
 - ▶ La hausse des comptes de stock pour MMAD 250 (essentiellement le stock de charbon pour MMAD 183 suite à un effet quantité et un effet prix) ;
 - ▶ La hausse des créances vis-à-vis de l'État pour MMAD 291 (principalement les comptes de crédit de TVA) ;
 - ▶ L'augmentation des dividendes à recevoir de la part de la filiale JLEC 5&6 pour MMAD 396.
 - ▶ Baisse de la trésorerie nette de MMAD 218 du fait de la baisse du fonds de roulement de MMAD 4 et la hausse du besoin en fonds de roulement de MMAD 214.
- Les principales variations enregistrées au niveau du bilan passif sont analysées ci-dessous :
- ▶ Hausse des capitaux propres de MMAD 114 qui résulte de la constatation du résultat net réalisé en 2022 pour MMAD 940 et des dividendes distribués en 2022 pour MMAD 826,
 - ▶ Baisse des dettes de financement de MMAD 252 qui s'explique par les remboursements de l'exercice,
 - ▶ Hausse des dettes du passif circulant de MMAD 1 187 principalement analysée comme suit :
 - ▶ La hausse des dettes fournisseurs de MMAD 848 (essentiellement les comptes de fournisseurs de charbon),
 - ▶ La hausse des dettes vis-à-vis de l'État pour MMAD 56 (essentiellement les comptes de TVA facturée),
 - ▶ La hausse des écarts de conversion passif pour MMAD 56.

4.2 Comptes consolidés

4.2.1 Compte de produits et charges consolidé

| En Mdh | 2022 | 2021 | Var 21/22 | Var 21/22 en % |
|--|---------------|--------------|--------------|----------------|
| Frais de puissance | 4 305 | 3 819 | 486 | 12,7% |
| Frais d'énergie | 8 989 | 3 709 | 5 280 | 142,4% |
| Autres revenus | 309 | 284 | 25 | 8,8% |
| Chiffre d'affaires net | 13 604 | 7 812 | 5 791 | 74,1% |
| Autres produits d'exploitation | 3 | 4 | -1 | -25,6% |
| Reprises d'exploitation et transferts de charges | 24 | 20 | 4 | 19,1% |
| Total produits d'exploitation | 13 631 | 7 837 | 5 794 | 73,9% |
| Achats et autres charges externes | 9 549 | 4 241 | 5 307 | 125,1% |
| Impôts et taxes | 24 | 24 | 0 | 0,3% |
| Charges de personnel | 301 | 312 | -12 | -3,8% |
| Autres charges d'exploitation | 4 | 4 | 1 | 100,0% |
| Dotations aux amortissements et provisions | 840 | 824 | 16 | 2,0% |
| Total charges d'exploitation | 10 718 | 5 406 | 5 312 | 98,3% |
| Résultat d'exploitation | 2 913 | 2 431 | 482 | 19,8% |
| Marge opérationnelle (Rex/CA) | 21,4% | 31,1% | | -97 pbs |
| Résultat financier | -381 | -477 | 96 | -20,1% |
| Résultat courant | 2 532 | 1 954 | 578 | 29,6% |
| Résultat non courant | -85 | -73 | -12 | 16,4% |
| Résultat avant impôts | 2 447 | 1 881 | 566 | 30,1% |
| Marge avant impôt (RAI/CA) | 18,0% | 24,1% | | -61 pbs |
| Impôts sur les bénéfices | 770 | 600 | 170 | 28,3% |
| Résultat net consolidé | 1 677 | 1 281 | 397 | 31,0% |
| Marge nette (RN/CA) | 12,3% | 16,4% | | -41 pbs |
| dont Résultat net - Part du Groupe | 1 303 | 1 005 | 298 | 29,6% |
| dont Intérêts minoritaires | 374 | 276 | 99 | 35,8% |

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2022 à MMAD 13 604, contre MMAD 7 812 en 2021, cette progression s'explique principalement par :

- ▶ La bonne performance opérationnelle des unités 1 à 6 tenant compte de la réalisation des révisions mineures des Unités 3 et 4,
- ▶ L'augmentation des frais d'énergie consécutive à l'évolution du prix d'achat du charbon sur le marché international,
- ▶ L'évolution favorable du cours de change USD/MAD.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à MMAD 2 913 contre MMAD 2 431 en 2021. Cette évolution est principalement due à la bonne performance des Unités 1-6, à l'évolution du prix d'achat moyen du charbon par rapport à l'indice de référence du marché international API 2, ainsi qu'à l'effet positif de l'appréciation du dollar par rapport au dirham comparé à 2021.

Le taux de marge opérationnelle s'établit à 21,4% en 2022 contre 31,1% en 2021.

Le résultat financier a connu une hausse de MMAD 96, expliquée essentiellement par la baisse des intérêts financiers consécutive à la diminution de l'encours de la dette et par la hausse du résultat de change suite à l'évolution favorable du cours de change USD/MAD ;

Le taux de marge nette consolidé s'élève ainsi à 12,3% en 2022 contre 16,4% en 2021.

Le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à MMAD 1 303 en 2022 contre MMAD 1 005 en 2021.

4.2.2 Bilan consolidé

| En Mdh | 2022 | 2021 | Var 21/22 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| ACTIF | | | |
| Actif immobilisé | 13 577 | 13 738 | -1,2% |
| Immobilisations incorporelles | 4 712 | 4 934 | -4,5% |
| Immobilisations corporelles | 8 286 | 8 635 | -4,0% |
| Immobilisations financières | 1 | 1 | -3,9% |
| Écart de conversion - Actif | 578 | 169 | 242,5% |
| Actif circulant | 6 558 | 4 104 | 59,8% |
| Stocks et en-cours | 2 606 | 1 749 | 49,0% |
| Créances d'exploitation | 2 884 | 1 763 | 63,6% |
| Créances diverses | 1 068 | 593 | 80,1% |
| Trésorerie - Actif | 2 399 | 1 553 | 54,5% |
| dont titres et valeurs de placement | 1 124 | 1 105 | 1,6% |
| Total ACTIF | 22 534 | 19 395 | 16,2% |
| PASSIF | | | 0 |
| Financement permanent | 16 752 | 16 715 | 0,2% |
| Capitaux propres consolidés | 7 553 | 6 906 | 9,4% |
| Capital | 2 359 | 2 359 | 0,0% |
| Réserves consolidées | 2 564 | 2 385 | 7,5% |
| Résultat net Part du Groupe | 1 303 | 1 005 | 29,6% |
| Capitaux propres Part du Groupe | 6 226 | 5 749 | 8,3% |
| Intérêts minoritaires | 1 327 | 1 157 | 14,7% |
| Provisions pour risques et charges | 28 | 29 | -5,9% |
| Dettes de financement | 9 090 | 9 634 | -5,6% |
| Écart de conversion - Passif | 81 | 146 | -44,5% |
| Passif circulant | 4 907 | 2 680 | 83,1% |
| Dettes d'exploitation | 2 964 | 1 290 | 129,8% |
| Autres dettes | 1 943 | 1 390 | 39,8% |
| Trésorerie - Passif | 875 | 0 | 0,0% |
| Total PASSIF | 22 534 | 19 395 | 16,2% |

Les principales variations des agrégats consolidés sont présentées ci-après :

- ▶ Baisse de l'actif immobilisé consolidé de MMAD 161 qui s'explique essentiellement par les investissements de l'exercice pour MMAD 241, les dotations aux amortissements constatées au 31 décembre 2022 pour MMAD 812 et par la hausse de l'écart de conversion actif sur les dettes libellées en devises pour MMAD 409,
- ▶ Hausse des créances de l'actif circulant de MMAD 2 454, principalement due à la hausse enregistrée au niveau des créances d'exploitation pour MMAD 896 et des stocks pour MMAD 857,
- ▶ Baisse de la trésorerie nette de MMAD 28 qui s'explique par la hausse du fonds de roulement consolidé de MMAD 198 combinée à la hausse du besoin en fonds de roulement consolidé pour un montant de MMAD 226,
- ▶ Hausse des capitaux propres consolidés part du groupe de MMAD 477 qui s'explique essentiellement par la constatation du résultat net part du Groupe au 31 décembre 2022 pour MMAD 1 303 ainsi que par la distribution des dividendes par le Groupe TAQA Morocco pour MMAD 826,
- ▶ Baisse des dettes de financement de MMAD 544 qui s'explique principalement par les remboursements de l'exercice.

4.2.3 Tableau des flux de trésorerie consolidé

| En millions de dirhams | 31/12/2022 | 31/12/2021 | Variation | Variation en % |
|---|-------------|--------------|------------|----------------|
| Flux net de trésorerie généré par l'activité (1) | 2 261 | 1 965 | 306 | 16% |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (2) | (242) | (213) | (29) | 14% |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (3) | (2 048) | (2 042) | (5) | 0% |
| Variation de trésorerie | (28) | (301) | 273 | |

- (1) Augmentation du flux généré par l'activité pour un montant de MMAD 306, essentiellement expliquée par la hausse des frais de puissance qui résulte de l'augmentation de la disponibilité des unités 1-6 ainsi qu'à l'évolution favorable du taux de change USD/MAD, d'une part, et par l'augmentation du besoin en fonds de roulement consécutive à la hausse des créances clients et des stocks de charbon, suite à la hausse significative du prix du charbon sur le marché international, d'autre part.
- (2) Hausse des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement de MMAD (29), principalement due à la hausse des investissements par rapport à 2021.
- Les investissements consolidés au 31 décembre 2022 comprennent principalement les révisions mineures des unités 3 et 4 ainsi que des projets de maintenance des Unités 1 à 6.
- (3) Les flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement concernent principalement les remboursements des emprunts contractés par TAQA Morocco et JLEC 5&6 pour MMAD 1 018 ainsi que par les dividendes versés par le Groupe TAQA Morocco pour MMAD 1 030.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 23 MAI 2023

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts en vue de (i) vous exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les résultats de cette activité ainsi que nos perspectives d'avenir et (ii) soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Monsieur Abdelmajid Benjelloun Touimi et Monsieur Adnane Faouzi, Associés des Cabinets Benjelloun Touimi Consulting et Deloitte, Commissaires aux Comptes, vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports général et spécial.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents ainsi que les renseignements y afférents vous ont été communiqués ou mis à votre disposition.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

1.1 Conjoncture économique :

a) Évolution de la parité USD/MAD

La parité moyenne USD/MAD a connu une hausse de 13%, passant de 9.00 en 2021 à 10,20 en 2022.

b) Évolution des prix du charbon

Le cours d'achat moyen du charbon a enregistré une hausse significative, passant d'un cours moyen de \$ 76/tonne métrique en 2021 à un cours moyen de \$ 170/tonne métrique en 2022, suite à l'évolution à la hausse des prix sur le marché international.

1.2 Activité de la Société

L'activité de la Centrale a été marquée par les principaux faits suivants :

- ▶ Le niveau de disponibilité annuel global des Unités 1 à 6 de la Centrale a atteint en 2022 un pourcentage de 93,9% contre 92,8% en 2021 ;
- ▶ La réalisation des révisions mineures planifiées des Unité 3 et 4 de 25 jours chacune conformément au plan de maintenance.

2. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Rien à signaler.

3. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

3.1 Comptes sociaux

3.1.1 Compte de produits et charges

| En Mdh | déc-22 | déc-21 | Var. 22/21 | Var. 22/21 en % |
|--|--------------|--------------|--------------|-----------------|
| Frais de puissance | 1 829 | 1 636 | 193 | 11,8% |
| Frais d'énergie | 5 936 | 2 637 | 3 299 | 125,1% |
| Autres revenus | 233 | 213 | 20 | 9,4% |
| Chiffre d'Affaires | 7 999 | 4 487 | 3 512 | 78,3% |
| Production | 7 999 | 4 487 | 3 512 | 78,3% |
| Achats consommés de matières et fournitures | 6 264 | 2 800 | 3 464 | 123,7% |
| Autres charges externes | 183 | 162 | 22 | 13,3% |
| Consommation de l'exercice | 6 447 | 2 962 | 3 485 | 117,7% |
| Valeur Ajoutée | 1 552 | 1 525 | 27 | 1,8% |
| Taux de valeur ajoutée (VA/CA) | 19,4% | 34,0% | | -146 pbs |
| Impôts et taxes | 23 | 23 | 0 | 0,1% |
| Charges de personnel | 225 | 236 | -11 | -4,8% |
| Excédent Brut d'Exploitation | 1 304 | 1 266 | 38 | 3,0% |
| Marge brute d'exploitation (EBE/CA) | 16,3% | 28,2% | | -119 pbs |
| Autres produits d'exploitation | 3 | 4 | -1 | -25,6% |
| Reprise d'exploitation, transfert de charges | 99 | 20 | 78 | 390,8% |
| Autres charges d'exploitation | 4 | 4 | 1 | 14,3% |
| Dotations d'exploitation | 385 | 379 | 6 | 1,5% |
| Résultat d'exploitation | 1 017 | 907 | 110 | 12,1% |
| Marge opérationnelle (REX/CA) | 12,7% | 20,2% | | -75 pbs |
| Produits financiers | 422 | 384 | 37 | 9,7% |
| Produits des titres de participation | 396 | 360 | 36 | 10,1% |
| Gains de change | 11 | 7 | 4 | 56,6% |
| Intérêts et autres produits financiers | 10 | 18 | -8 | -42,4% |
| Reprises financières, transfert de charges | 4 | 0 | 4 | 100,0% |
| Charges financières | 178 | 189 | -11 | -5,9% |
| Charges d'intérêts | 172 | 175 | -3 | -2,0% |
| Pertes de change | 5 | 9 | -4 | -45,9% |
| Dotations financières | 1 | 4 | -3 | -76,7% |
| Résultat financier | 244 | 196 | 48 | 24,6% |
| Résultat courant | 1 260 | 1 103 | 158 | 14,3% |
| Produits non courants | 54 | 56 | -2 | -3,2% |
| Autres produits non courants | 0 | 0 | 0 | -100% |
| Reprises non courantes, transfert de charges | 54 | 56 | -1 | -2,4% |
| Charges non courantes | 93 | 95 | -2 | -1,8% |
| Autres charges non courantes | 66 | 66 | 0 | -0,3% |
| Dotations non courantes | 28 | 29 | -2 | 5% |
| Résultat non courant | -39 | -39 | 0 | 0,1% |
| Résultat avant impôt | 1 221 | 1 064 | 158 | 14,8% |
| Impôt sur les sociétés | 282 | 226 | 56 | 24,8% |
| Résultat net | 940 | 838 | 102 | 12,1% |
| Marge Nette (RN/CA) | 11,7% | 18,7% | | -69 pbs |

a) Analyse du résultat d'exploitation

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'élève à MMAD 7 999 contre MMAD 4 487 en 2021. Cette évolution s'analyse comme suit :

- ▶ Hausse des frais de puissance de 11,8% par rapport à 2021 principalement expliquée par :
 - ▶ La bonne performance des Unités 1 à 4 tenant compte du plan de maintenance,
 - ▶ L'évolution favorable du cours de change USD/MAD.
- ▶ Augmentation des frais d'énergie de 125,1%, essentiellement due à l'évolution du prix du charbon sur le marché international et de l'évolution du cours de change USD/MAD.

Le résultat d'exploitation a enregistré une progression de 12,1% par rapport au 31 décembre 2021 qui est principalement due à la bonne performance des Unités 1 à 4, à l'évolution du prix d'achat du charbon sur l'exercice par rapport à l'indice de référence API II, ainsi qu'à l'évolution favorable du cours de change USD/MAD.

b) Analyse du résultat financier

Le tableau suivant détaille la structure ainsi que l'évolution du résultat financier sur la période 2021 - 2022 :

| En Mdh | 2022 | 2021 | Var. 22/21 |
|--|------------|------------|------------|
| Produits financiers | 422 | 384 | 10% |
| Produits des titres de participation | 396 | 360 | 10% |
| Gains de change | 11 | 7 | 57% |
| Intérêts et autres produits financiers | 10 | 18 | -42% |
| Reprises financières, transfert de charges | 4 | 0 | 100% |
| Charges financières | 178 | 189 | -6% |
| Charges d'intérêts | 172 | 175 | -2% |
| Pertes de change | 5 | 9 | -46% |
| Dotations financières | 1 | 4 | -77% |
| Résultat financier | 244 | 196 | 25% |

À fin 2022, le résultat financier s'élève à MMAD 244 contre MMAD 196 à fin 2021. Cette hausse de MMAD 48 s'explique principalement par :

- ▶ La hausse des dividendes à distribuer par la filiale JLEC 5&6 pour un montant de MMAD 36,
- ▶ La baisse des charges d'intérêt de MMAD 3 principalement expliquée par la diminution de l'encours de la dette,
- ▶ La hausse du résultat de change de MMAD 16, suite à l'évolution des cours de change USD/MAD et EUR/MAD,
- ▶ La baisse des intérêts sur placements pour MMAD 8.

c) Analyse du résultat non courant

Le résultat non courant s'élève à MMAD (39) au 31 décembre 2022 et comprend principalement la Contribution Sociale de Solidarité (CSS).

3.1.2 Bilan :

| En Mdh | 2022 | 2021 |
|--|---------------|---------------|
| ACTIF | | |
| Actif immobilisé | 5 861 | 5 996 |
| Immobilisations en non valeurs | 7 | 10 |
| Immobilisations incorporelles | 4 398 | 4 543 |
| Immobilisations corporelles | 255 | 242 |
| Immobilisations financières | 1 201 | 1 201 |
| Actif circulant | 4 920 | 3 467 |
| Stocks | 1 546 | 1 296 |
| Créances de l'actif circulant | 3 361 | 2 167 |
| Écarts de conversion - Actif | 14 | 4 |
| Trésorerie - Actif | 1 175 | 763 |
| Banques, TG et CP | 768 | 146 |
| Titres et valeurs de placement | 407 | 617 |
| Total ACTIF | 11 956 | 10 226 |
| PASSIF | | |
| Financement permanent | 8 304 | 8 444 |
| Capitaux propres | 4 723 | 4 609 |
| Dettes de financement | 3 554 | 3 806 |
| Provisions durables pour risques et charges | 28 | 29 |
| Dettes du passif circulant | 2 960 | 1 773 |
| Autres provisions pour risques et charges | 4 | 7 |
| Écarts de conversion - Passif (éléments circulants) | 58 | 2 |
| Trésorerie - Passif | 630 | 0 |
| Total PASSIF | 11 956 | 10 226 |

Le total bilan enregistre une hausse de 17 % qui s'analyse comme suit :

- ▶ Baisse de l'actif immobilisé de MMAD 135 qui s'explique principalement par les investissements de l'année 2022 pour MMAD 222 ainsi que par les dotations aux amortissements de l'exercice pour MMAD 358 ;
- ▶ Hausse de l'actif circulant de de MMAD 1 453 qui s'explique principalement par :
 - ▶ La hausse des créances clients pour un montant de MMAD 509 liée à l'évolution des frais d'énergie suite à l'augmentation des prix du charbon sur le marché international ;
 - ▶ La hausse des comptes de stock pour MMAD 250 (essentiellement le stock de charbon pour MMAD 183 suite à un effet quantité et un effet prix) ;
 - ▶ La hausse des créances vis-à-vis de l'État pour MMAD 291 (principalement les comptes de crédit de TVA) ;
 - ▶ L'augmentation des dividendes à recevoir de la part de la filiale JLEC 5&6 pour MMAD 396.
- ▶ Baisse de la trésorerie nette de MMAD 218 du fait de la baisse du fonds de roulement de MMAD 4 et la hausse du besoin en fonds de roulement de MMAD 214.

Les principales variations enregistrées au niveau du bilan passif sont analysées ci-dessous :

- ▶ Hausse des capitaux propres de MMAD 114 qui résulte de la constatation du résultat net réalisé en 2022 pour MMAD 940 et des dividendes distribués en 2022 pour MMAD 826,
- ▶ Baisse des dettes de financement de MMAD 252 qui s'explique par les remboursements de l'exercice,
- ▶ Hausse des dettes du passif circulant de MMAD 1 187 principalement analysée comme suit :
 - ▶ La hausse des dettes fournisseurs de MMAD 848 (essentiellement les comptes de fournisseurs de charbon),
 - ▶ La hausse des dettes vis-à-vis de l'État pour MMAD 56 (essentiellement les comptes de TVA facturée),
 - ▶ La hausse des écarts de conversion passif pour MMAD 56.

3.2 Comptes consolidés

3.2.1 Compte de produits et charges consolidé

| En Mdh | 2022 | 2021 | Var. 22/21 | Var. 22/21 en % |
|--|---------------|--------------|--------------|-----------------|
| Frais de puissance | 4 305 | 3 819 | 486 | 12,7% |
| Frais d'énergie | 8 989 | 3 709 | 5 280 | 142,4% |
| Autres revenus | 309 | 284 | 25 | 8,8% |
| Chiffre d'affaires net | 13 604 | 7 812 | 5 791 | 74,1% |
| Autres produits d'exploitation | 3 | 4 | -1 | -25,6% |
| Reprises d'exploitation et transferts de charges | 101 | 20 | 81 | 403,8% |
| Total produits d'exploitation | 13 708 | 7 837 | 5 871 | 74,9% |
| Achats et autres charges externes | 9 626 | 4 241 | 5 384 | 126,9% |
| Impôts et taxes | 24 | 24 | 0 | 0,3% |
| Charges de personnel | 301 | 312 | -12 | -3,8% |
| Autres charges d'exploitation | 4 | 4 | 1 | 100,0% |
| Dotations aux amortissement et provisions | 840 | 824 | 16 | 2,0% |
| Total charges d'exploitation | 10 795 | 5 406 | 5 389 | 99,7% |
| Résultat d'exploitation | 2 913 | 2 431 | 482 | 19,8% |
| Marge opérationnelle (Rex/CA) | 21,4% | 31,1% | | -97 pbs |
| Résultat financier | -381 | -477 | 96 | -20,1% |
| Résultat courant | 2 532 | 1 954 | 578 | 29,6% |
| Résultat non courant | -85 | -73 | -12 | 16,4% |
| Résultat avant impôts | 2 447 | 1 881 | 566 | 30,1% |
| Marge avant impôt (RAI/CA) | 18,0% | 24,1% | | -61 pbs |
| Impôts sur les bénéfices | 770 | 600 | 170 | 28,3% |
| Résultat net consolidé | 1 677 | 1 281 | 397 | 31,0% |
| Marge nette (RN/CA) | 12,3% | 16,4% | | -41 pbs |
| dont Résultat net - Part du Groupe | 1 303 | 1 005 | 298 | 29,6% |
| dont Intérêts minoritaires | 374 | 276 | 99 | 35,8% |

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2022 à MMAD 13 604, contre MMAD 7 812 en 2021, cette progression s'explique principalement par :

- ▶ La bonne performance opérationnelle des unités 1 à 6 tenant compte de la réalisation des révisions mineures des Unités 3 et 4,
- ▶ L'augmentation des frais d'énergie consécutive à l'évolution du prix d'achat du charbon sur le marché international,
- ▶ L'évolution favorable du cours de change USD/MAD.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à MMAD 2 913 contre MMAD 2 431 en 2021. Cette évolution est principalement due à la bonne performance des Unités 1-6, à l'évolution du prix d'achat moyen du charbon par rapport à l'indice de référence du marché international API 2, ainsi qu'à l'effet positif de l'appréciation du dollar par rapport au dirham comparativement à 2021.

Le taux de marge opérationnelle s'établit à 21,4% en 2022 contre 31,1% en 2021.

Le résultat financier a connu une hausse de MMAD 96, expliquée essentiellement par la baisse des intérêts financiers consécutive à la diminution de l'encours de la dette et par la hausse du résultat de change suite à l'évolution favorable du cours de change USD/MAD;

Le taux de marge nette consolidé s'élève ainsi à 12,3% en 2022 contre 16,4% en 2021.

Le résultat net part du Groupe s'élève ainsi à MMAD 1 303 en 2022 contre MMAD 1 005 en 2021.

3.2.2 Bilan consolidé

| En Mdh | 2022 | 2021 | Var. 22/21 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| ACTIF | | | |
| Actif immobilisé | 13 577 | 13 738 | -1,2% |
| Immobilisations incorporelles | 4 712 | 4 934 | -4,5% |
| Immobilisations corporelles | 8 286 | 8 635 | -4,0% |
| Immobilisations financières | 1 | 1 | -3,9% |
| Écart de conversion - Actif | 578 | 169 | 242,5% |
| Actif circulant | 6 558 | 4 104 | 59,8% |
| Stocks et en-cours | 2 606 | 1 749 | 49,0% |
| Créances d'exploitation | 2 884 | 1 763 | 63,6% |
| Créances diverses | 1 004 | 593 | 69,3% |
| Trésorerie - Actif | 2 399 | 1 553 | 54,5% |
| dont titres et valeurs de placement | 1 124 | 1 105 | 1,6% |
| Total ACTIF | 22 534 | 19 395 | 16,2% |
| PASSIF | | | 0 |
| Financement permanent | 16 752 | 16 715 | 0,2% |
| Capitaux propres consolidés | 7 553 | 6 906 | 9,4% |
| Capital | 2 359 | 2 359 | 0,0% |
| Réserves consolidées | 2 564 | 2 385 | 7,5% |
| Résultat net Part du Groupe | 1 303 | 1 005 | 29,6% |
| Capitaux propres Part du Groupe | 6 226 | 5 749 | 8,3% |
| Intérêts minoritaires | 1 327 | 1 157 | 14,7% |
| Provisions pour risques et charges | 28 | 29 | -5,9% |
| Dettes de financement | 9 090 | 9 634 | -5,6% |
| Écart de conversion - Passif | 81 | 146 | -44,5% |
| Passif circulant | 4 907 | 2 680 | 83,1% |
| Dettes d'exploitation | 2 964 | 1 288 | 130,2% |
| Autres dettes | 1 943 | 1 392 | 39,6% |
| Trésorerie - Passif | 875 | 0 | 0,0% |
| Total PASSIF | 22 534 | 19 395 | 16,2% |

Les principales variations des agrégats consolidés sont présentées ci-après :

- ▶ Baisse de l'actif immobilisé consolidé de MMAD 161 qui s'explique essentiellement par les investissements de l'exercice pour MMAD 241, les dotations aux amortissements constatées au 31 décembre 2022 pour MMAD 812 et par la hausse de l'écart de conversion actif sur les dettes libellées en devises pour MMAD 409,
- ▶ Hausse des créances de l'actif circulant de MMAD 2 454, principalement due à la hausse enregistrée au niveau des créances d'exploitation pour MMAD 896 et des stocks pour MMAD 857,
- ▶ Baisse de la trésorerie nette de MMAD 28 qui s'explique par la hausse du fonds de roulement consolidé de MMAD 198 combinée à la hausse du besoin en fonds de roulement consolidé pour un montant de MMAD 226,
- ▶ Hausse des capitaux propres consolidés part du groupe de MMAD 477 qui s'explique essentiellement par la constatation du résultat net part du Groupe au 31 décembre 2022 pour MMAD 1 303 ainsi que par la distribution des dividendes par le Groupe TAQA Morocco pour MMAD 826,
- ▶ Baisse des dettes de financement de MMAD 544 qui s'explique principalement par les remboursements de l'exercice.

4. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Les investissements consolidés au titre de l'exercice 2022, qui s'élèvent à MMAD 242 et correspondent principalement au coût des révisions des unités 3 et 4 de respectivement, MMAD 77 et MMAD 78, ainsi qu'aux investissements liés à l'exploitation des unités 1 à 6.

5. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- ▶ Maintenir les performances opérationnelles des unités 1 à 6 à travers la réalisation de niveaux de disponibilité conformes aux prévisions ;
- ▶ Poursuivre le processus d'amélioration continue à travers :
 - ▶ La politique Hygiène, Santé, Sécurité & Environnement dans le respect des normes internationales les plus exigeantes ;
 - ▶ La politique Ressources Humaines ;
 - ▶ L'exécution de la feuille de route digitale ;
 - ▶ L'optimisation de l'efficacité des consommations de charbon ;
 - ▶ L'optimisation des coûts d'exploitation de maintenance ;
 - ▶ L'amélioration des fonctionnalités du Système d'Information.

6. FILIALES

La Société détient 66 % du capital social de JLEC 5&6, société à Directoire et à Conseil de Surveillance dont l'activité porte sur l'exploitation des unités 5&6. Les informations relatives à JLEC 5&6 figurent en Annexe 2 au présent rapport.

7. ÉCHÉANCIER DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEUR

Conformément aux dispositions de la loi 32-10 complétant la loi n°15-95 formant Code de Commerce, la décomposition au 31 décembre 2022 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit (en MMAD) :

| Date de clôture | Montant des dettes fournisseurs | Dettes échues de moins 30 jours | Dettes échues entre 31 et 60 jours | Dettes échues entre 61 et 90 jours | Dettes échues de plus 90 jours |
|------------------|---------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
| 31 décembre 2022 | 1 483 | 209 | 536 | 625 | 114 |
| 31 décembre 2021 | 632 | 614 | 0 | 0 | 18 |

8. AUTRES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (« CS »)

| Membres du Conseil de Surveillance de TAQA MOROCCO | AUTRES MANDATS | | |
|--|--|---|--|
| | Jorf Lasfar Energy Company 5&6 SA à Directoire et CS RC Casablanca 267.069 | Taqa North Africa SCA RC El Jadida 2.147 | Taqa Morocco Wind Corporation SA RC Casablanca 193.055 |
| Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi (Président du Conseil de Surveillance) | Président du Conseil de Surveillance | Représentant Permanent de Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA), personne morale membre du Conseil de Surveillance | |
| Abdulaziz Mohamed Abdulla Alobaidli Alhamadi (Vice-Président du Conseil de Surveillance) | | | |
| M. Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaheiri (Membre du Conseil de Surveillance) | | | |
| S.E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri (Membre du Conseil de Surveillance) | | | |
| Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) représentée par M. Andres Calderon Acuna | Membre du Conseil de Surveillance | Personne morale membre du Conseil de Surveillance Représentant Permanent de « TAQA Generation LLC » personne morale membre du Conseil de Surveillance | Président du Conseil d'Administration |
| Sahab Issa Hamad Abushahab Alsuwaidi | | | |
| Hamad Abdulla Mohamed Alshorafa Al Hammadi | | | |
| M. Vivek Gambhir | | Représentant permanent de TAQA Generation International Operating Company, personne morale membre du Conseil de Surveillance | |

9. DÉCISIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

(A) Présentation des comptes annuels

Il résulte des comptes que nous vous avons présentés que le bénéfice de la Société au titre de l'exercice s'élève à 939.825.990,2 Dirhams.

(B) Affectation du résultat annuel

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat net au 31 décembre 2022 de la manière suivante :

1. Bénéfice net au 31 décembre 2022 (a) = 939.825.990,18 Dirhams.
 2. Dotation à la réserve légale (b) = 0 Dirhams.
 3. Nouveau solde : (c) = (a)-(b) = 939.825.990,18 Dirhams.
- Auquel s'ajoute :
4. Le report à nouveau antérieur = 0,00 Dirhams
 5. Autres réserves (Réserve facultatives) (d) = 23.786.468,91 Dirhams
 6. Bénéfice disponible pour distribution (e) = (c)+(d) = 963.612.459,09 Dirhams
 7. Dividendes (f) = 35 Dirhams X 23.588.542 actions = 825.598.970 Dirhams*
 8. Reliquat à affecter en réserve facultative (g) = (e) – (f) = 138.013.489,09 Dirhams

* Les dividendes seront mis en paiement au plus tard le 22 Septembre 2023.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

(C) Approbation des conventions visés aux articles 95 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 78-12

Nous vous informons que les conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 ont été portées à la connaissance des Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions légales en vigueur :

- ▶ Convention intitulée *Operation and Maintenance Agreement*, contrat d'exploitation et de maintenance conclu avec JLEC 5&6 et TNA ;
- ▶ Protocole de l'IPFPA intitulé *Shared Facilities Insurance Proceeds Application Protocol*, contrat de traitement des produits des assurances pour parties communes, entre JLEC et JLEC 5&6 en présence de TNA ;
- ▶ Convention intitulée *Equity Parties Agreement* entre TAQA, JLEC, JLEC 5&6, TAQA Power Ventures BV, TAQA International BV et l'agent de crédit des bailleurs de fonds de JLEC 5&6 signée le 20 juin 2012 ;
- ▶ Convention intitulée *Operation and Maintenance Agreement*, contrat d'exploitation et de maintenance signé entre JLEC et CMS MOPCO (devenue TNA).
- ▶ Convention intitulée *Inter-Project Funding Providers Agreement* (« IPFPA ») signée le 10 janvier 2013 entre JLEC, JLEC 5&6 et les agents de crédit de JLEC et JLEC 5&6 ;
- ▶ Convention intitulée *Support Services Agreement* entre la Société et JLEC 5&6 signée le 28 janvier 2013 ;
- ▶ Convention intitulée *Support Services Agreement* entre la Société et TAQA North Africa S.C.A. (« TNA ») signée le 22 février 2013.

Conformément à la loi n° 78-12 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, il est porté à la connaissance du Conseil de Surveillance que la société TAQA Morocco a conclu au cours de l'exercice 2022 des opérations courantes avec les entités du Groupe comme suit :

- ▶ Refacturation, par TAQA Morocco à JLEC 5&6, des frais d'eau et d'électricité consommées par les unités 5 et 6 et supportés par TAQA Morocco ;
- ▶ Refacturation, par TAQA North Africa à TAQA Morocco, des charges des installations communes supportées par TAQA Morocco ;
- ▶ Refacturation, par Abu Dhabi National Energy Company PJSC (« TAQA ») à TAQA Morocco de charges liées aux frais de déplacements professionnels à l'étranger.

10. RÉOLUTIONS PROPOSÉES

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et vous prions de bien vouloir donner au Directoire quitus de sa gestion et aux commissaires aux comptes décharge de l'exécution de leur mission au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général l'accomplissement de leur mission au cours dudit exercice social.

Fait à Casablanca, le 21 février 2023

En deux (2) exemplaires originaux

Monsieur Abdelmajid Iraqui Houssaini

Président du Directoire

ANNEXE 1

| Filiales (Détenion de plus de la moitié du capital) | Pourcentage de détenion en fin d'exercice (%) |
|--|---|
| Jorf Lasfar Energy Company 5&6 S.A | 66 |

ANNEXE 2 INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIVITÉ ET AUX RÉSULTATS DE JLEC 5&6 AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts de Jorf Lasfar Energy Company 5&6 (« JLEC 5&6 » ou la « Société ») pour, d'une part, vous exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, les résultats de cette activité et nos perspectives d'avenir et, d'autre part, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Monsieur Adnane Faouzi, associé du Cabinet Deloitte Audit, vous donnera par ailleurs lecture de ses rapports.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

1.1 Conjoncture économique :

a) Évolution de la parité USD/MAD

La parité moyenne USD/MAD a enregistré une hausse de 8,68% passant de 8,98 en 2021 à 9,76 en 2022.

b) Évolution des prix du charbon

Le cours moyen d'achat a connu une hausse significative en 2022 atteignant un cours moyen de 152 USD/TM contre un cours moyen de 63 USD/TM en 2021. A noter que les cours d'achat de charbon au niveau international ont connu une forte hausse durant l'exercice 2022.

c) Achats de charbon

La société JLEC 5&6 a procédé en 2022 à l'achat d'une quantité totale de charbon de 2 098 988 Tonnes, destinée à l'exploitation des unités 5 et 6 contre 1 708 631 Tonnes en 2021, tenant compte de la réalisation de la révision majeure de l'Unité 6 sur une durée de 61 jours durant l'exercice précédent.

1.2 Activité de la Centrale

L'activité de la Centrale a été marquée par les principaux faits suivants :

- Sécurité : Une bonne performance en matière de sécurité au travail avec l'absence d'accident du travail reporté (Lost Time Accident) ;
- Un niveau de disponibilité des Unités 5 et 6 entre le 1er Octobre 2021 et le 30 Septembre 2022 de 97.38 % ;
- La réalisation d'une inspection programmée de l'unité 5 à partir du 12 Juin 2022 pour une durée de 8 jours contre 11 jours initialement prévus.

2. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice 2022.

3. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

La société JLEC 5&6 a réalisé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022 un bénéfice net de 1 202 457 609,29 Dirhams, ce résultat se présente comme suit :

| | | |
|---------------------------|---|------------------------------|
| ► Résultat d'exploitation | : | 1 904 545 427,34 Dirhams [a] |
| ► Résultat financier | : | (300 343 370,65) Dirhams [b] |
| ► Résultat Non courant | : | (45 888 779,40) Dirhams [c] |
| ► Impôt sur les sociétés | : | (355 855 668,00) Dirhams |
| ► Résultat Net | : | 1 202 457 609,29 Dirhams |

[a] : Le résultat d'exploitation provient de la marge d'exploitation générée par la facturation d'énergie électrique pour un montant total de MAD 2 343 455 287,43, diminuée des dotations aux amortissements, provisions de l'exercice et transferts de charges d'un montant total de MAD 438 909 860,09;

[b] : Le résultat financier de la société provient des intérêts sur emprunts, des pertes et gains de change sur les dettes d'exploitation hors charbon ainsi que des produits sur les placements de trésorerie. Ces éléments se détaillent comme suit :

| | | |
|---|-----|----------------------|
| ► Charges d'intérêt | : | MAD (296 893 595,85) |
| ► Gains de change nets | : | MAD (10 428 360,41) |
| ► Revenus liés aux placements des excédents de trésorerie : | MAD | 6 978 585,61 |

[c] : Le résultat non courant est principalement composé de la contribution sociale de solidarité au titre de l'exercice 2021 pour un montant de MAD 45 985 703,00.

4. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Au cours de l'exercice 2022, la société JLEC 5&6 a engagé un investissement global de 17,6 millions de dirhams incluant principalement des installations et aménagements entrant dans le cadre des opérations d'exploitation et de maintenance des équipements des unités 5 et 6.

5. ÉCHÉANCIER DES DETTES ET CRÉANCES DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Conformément à la loi 32-10, l'ancienneté des dettes de la société JLEC 5&6 au 30 septembre 2022 se présente comme suit :

► Échéancier des Dettes au 30 Septembre 2022 :

| | (A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F | (B) Montant des dettes non échues | Montant des dettes échues | | | |
|------------------------------|--|--------------------------------------|---|---|---|--|
| | | | (C) Dettes échues de moins de 30 jours | (D) Dettes échues entre 31 et 60 jours | (E) Dettes échues entre 61 et 90 jours | (E) Dettes échues de plus de 90 jours |
| Date de clôture exercice N-1 | 302 017 723,22 | 231 499 247,20 | 61 419 426,05 | 1 910 344,33 | 7 188 705,64 | - |
| Date de clôture exercice N | 1 060 772 930,21 | 640 775 116,58 | 414 087 208,02 | 2 030 973,09 | 3 879 632,52 | - |

6. SITUATION FINANCIÈRE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- La Société enregistre des performances opérationnelles en progression portées par l'expertise technique et l'engagement de ses équipes et affiche des indicateurs financiers en progression.

► La Société prévoit de :

- Maintenir les performances opérationnelles des unités 5 et 6 à travers la réalisation de niveaux de disponibilité conformes aux prévisions ;
- Poursuivre le processus d'amélioration continue à travers :
 - La politique Hygiène, Santé, Sécurité & Environnement ;
 - La politique Ressources Humaines ;
 - L'exécution de la feuille de route digitale ;
 - L'optimisation de l'efficacité des consommations de charbon ;
 - L'optimisation des coûts d'exploitation de maintenance et l'élargissement de l'approvisionnement à l'Asie ;
 - L'optimisation de l'utilisation du système d'information ;
 - La réalisation des projets de maintenance préventive.

7. AUTRES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (« CS »)

Conformément à l'article 142 de la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n°20-19, la liste des mandats des membres du CS de la Société dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance est la suivante :

| Autres mandats | Membres du Conseil de Surveillance de la Société | | |
|--|--|-----------------------------------|--|
| | M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Alwlaqi | M. Saeed Rashed Ali Hamad Alderei | M. Andres Calderon Acuna |
| TAQA Morocco SA à Directoire et CS RC El Jadida 2.145 | Président du CS | Néant | Représentant permanent d'un membre personne morale du CS |
| Taqa North Africa SCA RC El Jadida 2.147 | Représentant permanent d'un membre personne morale du CS | Néant | Représentant permanent d'un membre personne morale du CS |
| TAQA Morocco Wind Corporation SA RC Casablanca 193055 | Néant | Néant | Administrateur |

8. DÉCISIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE-

(C) Présentation des comptes annuels

Il résulte des comptes que nous vous avons présentés que le bénéfice de la Société au titre de l'exercice s'élève à 1 202 457 609,29 Dirhams.

(D) Affectation du résultat annuel

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat net au 30 septembre 2022 de la manière suivante:

| | | |
|--------------------------------------|-----------------|---------------------------|
| 9. Bénéfice net au 30 septembre 2022 | (a) = | 1 202 457 609,29 Dirhams. |
| 10. Réserve légale | (b) = | 00,00 Dirhams. |
| 11. Nouveau solde : | (c) = (a)-(b) = | 1 202 457 609,29 Dirhams. |

Auquel s'ajoute :

| | | |
|--|-----------------|--------------------------|
| 12. Le report à nouveau antérieur | = | 0,00 Dirhams |
| 13. Les réserves facultatives antérieures | (d) = | 1 382 598 144,20 Dirhams |
| 14. Bénéfice disponible pour distribution | (e) = (c)+(d) = | 2 585 055 753,49 Dirhams |
| 15. Dividendes | (f) = | 600 000 000,00 Dirhams |
| 16. Reliquat à affecter en réserves facultatives (g) = (e) – (f) = | | 1 985 055 753,49 Dirhams |

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

(C) Approbation des conventions visés aux articles 95 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n°78-12

Aucune nouvelle convention, de nature de celles visées par l'article 95 de la loi 17-95, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022 ;

Par ailleurs, nous vous informons que les conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice social clos le 30 septembre 2022, ont été portées à la connaissance du Commissaire aux Comptes conformément aux dispositions légales en vigueur :

- Convention intitulée *Inter-Project Funding Providers Agreement* (« IPFPA ») signée en date du 10 janvier 2013 telle que modifiée et complétée en date du 16 Juillet 2020 entre TAQA MOROCCO S.A, JLEC 5&6 et les agents de crédit de TAQA MOROCCO S.A et JLEC 5&6 ;
- Convention intitulée *Subordinated Loan Agreement* entre la Société et TAQA International BV signée en date du 22 janvier 2013 ;
- Convention intitulée *Support Services Agreement* entre la Société et TAQA MOROCCO S.A en date du 28 janvier 2013 ;
- Convention de refacturation des frais de conseil, déplacement et autres frais supportés par Abu Dhabi National Energy Company PJSC (« TAQA ») pour le compte de la Société;
- Convention intitulée *Operation and Maintenance Agreement* conclue avec TAQA MOROCCO S.A, TNA et l'ONEE ;
- Convention intitulée *Equity Parties Agreement* (« EPA ») entre TAQA, TAQA MOROCCO S.A, JLEC 5&6, TAQA Power Ventures BV, TAQA International BV et l'agent de crédit des bailleurs de fonds de JLEC 5&6 ;
- Protocole intitulé *Shared Facilities Insurance Proceeds Application Protocol* (« SFIPAP ») entre JLEC 5&6 et TAQA MOROCCO S.A et en présence de TNA ;
- Contrat de sous-location conclu le 1er août 2019 entre la Société en qualité de crédit preneur avec la société TAQA North Africa, sous-locataire ;

- ▶ Contrat de bail conclu le 1er aout 2019 entre la Société en qualité de crédit preneur et la société TAQA Morocco Wind Corporation, sous-locataire.

Conformément à la loi n° 78-12 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, il est porté à la connaissance du conseil de surveillance que la société JLEC 5&6 a conclu au cours de l'exercice 2022 des opérations courantes avec entités du Groupe comme suit :

- ▶ Refacturation, par TAQA Morocco à JLEC 5&6, des frais d'eau et d'électricité consommées par les unités 5 et 6 et supportées par TAQA Morocco;
- ▶ Refacturation, par TAQA Morocco à JLEC 5&6, du Charbon consommé par les unités 5 et 6 et supporté par TAQA Morocco;
- ▶ Refacturation des frais engagés pour le renouvellement de licence supportés par TAQA Morocco pour le compte de Jorf Lasfar Energy Company 5&6 SA « JLEC 5&6 »
- ▶ Refacturation, par TAQA North Africa à JLEC 5&6, des charges des installations communes supportées par TAQA North Africa;
- ▶ Refacturation, par Abu Dhabi National Energy Company PJSC (« TAQA ») à JLEC 5&6 des charges liées aux frais de déplacements professionnels à l'étranger et des autres charges supportés pour le compte de la société JLEC 5&6.

9. RÉOLUTIONS PROPOSÉES

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et vous prions de bien vouloir donner au Directoire quitus de sa gestion et au commissaire aux comptes décharge de l'exécution de leur mission au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de leur mission au cours dudit exercice social.

Fait à Casablanca, le 20 décembre 2022

En deux (2) exemplaires originaux

Monsieur Abdelmajid Iraqui Houssaini
Président du Directoire

Comptes sociaux

BILAN ACTIF

| (Montants en dhs) | 31-Déc-22 | | | 31-Déc-21 |
|---|--------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Brut | Amortissements et provisions | Net | Net |
| Immobilisations en non valeur (A) | 17 238 266,89 | 10 342 960,08 | 6 895 306,81 | 10 342 960,18 |
| Frais préliminaires | | | | |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | 17 238 266,89 | 10 342 960,08 | 6 895 306,81 | 10 342 960,18 |
| Primes de remboursement des obligations | | | | |
| Immobilisations incorporelles (B) | 13 880 662 067,15 | 9 482 666 405,88 | 4 397 995 661,27 | 4 543 374 517,63 |
| Immobilisations en recherche et développement | | | | |
| Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 12 645 970 070,83 | 8 588 559 664,44 | 4 057 410 406,39 | 4 260 709 923,17 |
| Fonds commercial | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 1 234 691 996,32 | 894 106 741,44 | 340 585 254,88 | 282 664 594,46 |
| Immobilisations corporelles (C) | 1 059 492 366,88 | 804 373 712,44 | 255 118 654,44 | 241 633 211,02 |
| Terrains | | | | |
| Constructions | 9 389 548,11 | 3 175 818,76 | 6 213 729,35 | 7 036 924,45 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 666 170 384,82 | 544 322 955,12 | 121 847 429,70 | 121 303 889,49 |
| Matériel de transport | 1 963 390,53 | 1 757 723,33 | 205 667,20 | |
| Mobilier, matériels de bureau et aménagements divers | 291 280 727,17 | 254 803 244,73 | 36 477 482,44 | 51 200 547,68 |
| Autres immobilisations corporelles | 313 970,50 | 313 970,50 | | |
| Immobilisations corporelles en cours | 90 374 345,75 | | 90 374 345,75 | 62 091 849,40 |
| Immobilisations financières (D) | 1 200 521 285,76 | | 1 200 521 285,76 | 1 200 549 837,53 |
| Prêts immobilisés | 72 222,90 | | 72 222,90 | 100 774,67 |
| Autres créances financières | 449 462,86 | | 449 462,86 | 449 462,86 |
| Titres de participation | 1 199 999 600,00 | | 1 199 999 600,00 | 1 199 999 600,00 |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Écarts de conversion - Actif (E) | | | | |
| Diminution des créances immobilisées | | | | |
| Augmentation des dettes financières | | | | |
| TOTAL I (A+B+C+D+E) | 16 157 913 986,68 | 10 297 383 078,40 | 5 860 530 908,28 | 5 995 900 526,36 |
| Stocks (F) | 1 572 461 494,09 | 26 856 127,03 | 1 545 605 367,06 | 1 295 625 024,96 |
| Marchandises | | | | |
| Matières et fournitures consommables | 1 572 461 494,09 | 26 856 127,03 | 1 545 605 367,06 | 1 295 625 024,96 |
| Produits en cours | | | | |
| Produits intermédiaires et produits résiduels | | | | |
| Produits finis | | | | |
| Créances de l'actif circulant (G) | 3 361 057 078,31 | 0,00 | 3 361 057 078,31 | 2 166 919 950,41 |
| Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes | 7 301 776,20 | | 7 301 776,20 | 9 487 591,95 |
| Clients et comptes rattachés | 1 553 554 345,14 | | 1 553 554 345,14 | 1 044 422 815,83 |
| Personnel | 2 209 057,11 | | 2 209 057,11 | 1 264 145,88 |
| État | 844 223 037,17 | | 844 223 037,17 | 553 290 407,94 |
| Comptes d'associés | | | | |
| Autres débiteurs | 953 690 191,67 | | 953 690 191,67 | 557 694 283,63 |
| Comptes de régularisation actif | 78 671,02 | | 78 671,02 | 760 705,18 |
| Titres et valeurs de placement (H) | 407 262 794,88 | 27 533,23 | 407 235 261,65 | 617 308 274,65 |
| Écarts de conversion-Actif (I) | 13 673 299,07 | | 13 673 299,07 | 4 475 764,01 |
| TOTAL II (F+G+H+I) | 5 354 454 666,35 | 26 883 660,26 | 5 327 571 006,09 | 4 084 329 014,03 |
| Trésorerie - Actif | 767 892 757,55 | | 767 892 757,55 | 146 116 211,31 |
| Chèques et valeurs à encaisser | | | | |
| Banques, T.G et C.P (Soldes débiteurs) | 767 882 064,50 | | 767 882 064,50 | 146 102 218,93 |
| Caisses, Régies d'avances et accreditifs | 10 693,05 | | 10 693,05 | 13 992,38 |
| TOTAL III | 767 892 757,55 | | 767 892 757,55 | 146 116 211,31 |
| TOTAL GÉNÉRAL I + II + III | 22 280 261 410,58 | 10 324 266 738,66 | 11 955 994 671,92 | 10 226 345 751,70 |

BILAN PASSIF

| (Montants en dhs) | 31-déc-22 | 31-déc-21 |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital social ou personnel (1) | 2 358 854 200,00 | 2 358 854 200,00 |
| Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé | | |
| Capital appelé | | |
| dont versé | | |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | 1 164 804 710,00 | 1 164 804 710,00 |
| Ecarts de réévaluation | | |
| Réserve légale | 235 885 420,00 | 235 885 420,00 |
| Autres réserves | 23 786 468,91 | 11 301 456,23 |
| Report à nouveau (2) | | |
| Résultats nets en instance d'affectation (2) | | |
| Résultat net de l'exercice (2) | 939 825 990,18 | 838 083 982,68 |
| Total des capitaux propres (A) | 4 723 156 789,09 | 4 608 929 768,91 |
| Capitaux propres assimilés (B) | 0,00 | 0,00 |
| Subventions d'investissement | | |
| Provisions réglementées | | |
| Dettes de financement (C) | 3 553 711 962,58 | 3 806 104 771,14 |
| Emprunts obligataires | 2 324 999 700,00 | 2 474 999 820,00 |
| Autres dettes de financement | 1 228 712 262,58 | 1 331 104 951,14 |
| Provisions durables pour risques et charges (D) | 27 538 690,00 | 29 267 253,00 |
| Provisions pour risques | | |
| Provisions pour charges | 27 538 690,00 | 29 267 253,00 |
| Écarts de conversion - Passif (E) | 0,00 | 0,00 |
| Augmentation des créances immobilisées | | |
| Diminution des dettes de financement | | |
| TOTAL I (A + B + C + D + E) | 8 304 407 441,67 | 8 444 301 793,05 |
| Dettes du passif circulant (F) | 2 960 237 100,90 | 1 772 891 407,67 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 1 838 530 631,32 | 990 706 620,53 |
| Clients créditeurs, avances et acomptes | 23 909 982,09 | 28 761 250,91 |
| Personnel | 61 858 860,08 | 53 898 087,46 |
| Organismes sociaux | 7 952 958,44 | 8 197 762,30 |
| État | 258 207 034,09 | 200 753 984,11 |
| Comptes d'associés | 3 401 697,19 | 1 697,19 |
| Autres créanciers | 743 115 746,45 | 459 660 075,86 |
| Comptes de régularisation - passif | 23 260 191,24 | 30 911 929,31 |
| Autres provisions pour risques et charges (G) | 3 652 821,69 | 7 113 946,45 |
| Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H) | 57 697 307,66 | 2 038 604,53 |
| TOTAL II (F + G + H) | 3 021 587 230,25 | 1 782 043 958,65 |
| Trésorerie - Passif | | |
| Crédits d'escompte | | |
| Crédits de trésorerie | 630 000 000,00 | |
| Banques (Soldes créditeurs) | | |
| TOTAL III | 630 000 000,00 | |
| TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III) | 11 955 994 671,92 | 10 226 345 751,70 |

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

| (Montants en dhs) | | Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022 | | | |
|--|---|--|-------------------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| | | OPERATIONS | | TOTAUX DE L'EXERCICE | TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT |
| NATURE | | Propres à l'exercice | Concernant les exercices précédents | 3 = 1 + 2 | 4 |
| | | 1 | 2 | | |
| EXPLOITATION | I PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| | Ventes de marchandises (en l'état) | | | | |
| | Ventes de biens et services produits | | | | |
| | Chiffre d'affaires | 7 998 811 511,77 | | 7 998 811 511,77 | 4 486 843 566,27 |
| | Variation de stocks de produits (+ ou -) (1) | | | | |
| | Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même | | | | |
| | Subventions d'exploitation | | | | |
| | Autres produits d'exploitation | 3 037 326,54 | | 3 037 326,54 | 4 080 236,35 |
| | Reprises d'exploitation : transfert de charges | 98 543 238,50 | | 98 543 238,50 | 20 076 770,00 |
| | TOTAL I | 8 100 392 076,81 | | 8 100 392 076,81 | 4 511 000 572,62 |
| | II CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| | Achats revendus (2) de marchandises | | | | |
| | Achats consommés (2) de matières et fournitures | 6 263 695 683,58 | | 6 263 695 683,58 | 2 799 959 599,73 |
| Autres charges externes | 183 101 903,27 | | 183 101 903,27 | 161 556 137,30 | |
| Impôts et taxes | 23 393 980,77 | | 23 393 980,77 | 23 391 875,16 | |
| Charges de personnel | 224 929 885,94 | | 224 929 885,94 | 236 378 587,38 | |
| Autres charges d'exploitation | 4 000 000,00 | | 4 000 000,00 | 3 500 000,00 | |
| Dotations d'exploitation | 384 671 706,34 | | 384 671 706,34 | 379 123 168,51 | |
| TOTAL II | 7 083 793 159,90 | | 7 083 793 159,90 | 3 603 909 368,08 | |
| III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | | | 1 016 598 916,91 | 907 091 204,54 | |
| FINANCIER | IV PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| | Produits des titres de participation et autres titres immobilisés | 395 995 908,04 | | 395 995 908,04 | 359 696 313,11 |
| | Gains de change | 10 788 130,06 | | 10 788 130,06 | 6 889 779,71 |
| | Intérêts et autres produits financiers | 10 270 268,19 | | 10 270 268,19 | 17 837 860,41 |
| | Reprises financières : transfert de charges | 4 475 640,01 | | 4 475 640,01 | |
| | TOTAL IV | 421 529 946,30 | | 421 529 946,30 | 384 423 953,23 |
| | V CHARGES FINANCIÈRES | | | | |
| | Charges d'intérêts | 171 677 398,12 | | 171 677 398,12 | 175 156 431,60 |
| | Pertes de change | 4 920 728,68 | | 4 920 728,68 | 9 094 430,68 |
| | Autres charges financières | | | | |
| Dotations financières | 1 042 048,48 | | 1 042 048,48 | 4 475 764,01 | |
| TOTAL V | 177 640 175,28 | | 177 640 175,28 | 188 726 626,29 | |
| VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V) | | | 243 889 771,02 | 195 697 326,94 | |
| VII RÉSULTAT COURANT (III + VI) | | | 1 260 488 687,93 | 1 102 788 531,48 | |
| NON COURANT | VIII PRODUITS NON COURANTS | | | | |
| | Produits de cession d'immobilisations | | | | 298 000,00 |
| | Subventions d'équilibre | | | | |
| | Reprises sur subventions d'investissement | | | | |
| | Autres produits non courants | 24 930 328,17 | | 24 930 328,17 | 151 209,44 |
| | Reprises non courantes : transferts de charges | 29 267 253,00 | | 29 267 253,00 | 55 529 768,00 |
| | TOTAL VIII | 54 197 581,17 | | 54 197 581,17 | 55 978 977,44 |
| | IX CHARGES NON COURANTES | | | | |
| | Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées | | | | |
| | Subventions accordées | | | | |
| Autres charges non courantes | 65 773 244,92 | | 65 773 244,92 | 65 777 659,74 | |
| Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions | 27 538 690,00 | | 27 538 690,00 | 29 267 253,00 | |
| TOTAL IX | 93 311 934,92 | | 93 311 934,92 | 95 044 912,74 | |
| X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX) | | | -39 114 353,75 | -39 065 935,30 | |
| XI RÉSULTAT AVANT IMPÔT (VII+ ou - X) | | | 1 221 374 334,18 | 1 063 722 596,18 | |
| XII IMPÔT SUR LES RESULTATS | | | 281 548 344,00 | 225 638 613,50 | |
| XIII RÉSULTAT NET (XI - XII) | | | 939 825 990,18 | 838 083 982,68 | |
| XIV TOTAL PRODUITS (I + IV + VIII) | | | 8 576 119 604,28 | 4 951 403 503,29 | |
| XV TOTAL CHARGES (II + V + IX + XII) | | | 7 636 293 614,10 | 4 113 319 520,61 | |
| XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges) | | | 939 825 990,18 | 838 083 982,68 | |

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; Augmentation (+) ; Diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stock

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

| I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R) | | Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022 | |
|--|---|--|-------------------------|
| | | EXERCICE | EXERCICE PRÉCÉDENT |
| | | (Montants en dhs) | |
| 1 | Ventes de marchandises (en l'état) | | |
| 2 | - Achats revendus de marchandises | | |
| I | = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT | 0,00 | 0,00 |
| | + PRODUCTION DE L' EXERCICE (3 + 4 + 5) | 7 998 811 511,77 | 4 486 843 566,27 |
| 3 | Ventes de biens et services produits | 7 998 811 511,77 | 4 486 843 566,27 |
| 4 | Variation de stocks de produits | | |
| 5 | Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même | | |
| | - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6 + 7) | 6 446 797 586,85 | 2 961 515 737,03 |
| 6 | Achats consommés de matières et fournitures | 6 263 695 683,58 | 2 799 959 599,73 |
| 7 | Autres charges externes | 183 101 903,27 | 161 556 137,30 |
| IV | = VALEUR AJOUTÉE (I + II + III) | 1 552 013 924,92 | 1 525 327 829,24 |
| 8 | + Subventions d'exploitation | 0,00 | 0,00 |
| 9 | - Impôts et taxes | 23 393 980,77 | 23 391 875,16 |
| 10 | - Charges de personnel | 224 929 885,94 | 236 378 587,38 |
| | = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E) | 1 303 690 058,21 | 1 265 557 366,70 |
| | = OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E) | | |
| 11 | + Autres produits d'exploitation | 3 037 326,54 | 4 080 236,35 |
| 12 | - Autres charges d'exploitation | 4 000 000,00 | 3 500 000,00 |
| 13 | + Reprises d'exploitation : transfert de charges | 98 543 238,50 | 20 076 770,00 |
| 14 | - Dotations d'exploitation | 384 671 706,34 | 379 123 168,51 |
| VI | = RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -) | 1 016 598 916,91 | 907 091 204,54 |
| VII | + ou - RÉSULTAT FINANCIER | 243 889 771,02 | 195 697 326,94 |
| VIII | = RÉSULTAT COURANT (+ ou -) | 1 260 488 687,93 | 1 102 788 531,48 |
| IX | + ou - RÉSULTAT NON COURANT | -39 114 353,75 | -39 065 935,30 |
| 15 | - IMPÔT SUR LES RÉSULTATS | 281 548 344,00 | 225 638 613,50 |
| X | = RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -) | 939 825 990,18 | 838 083 982,68 |

II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT

| | | Résultat net de l'exercice | |
|-----------|---|----------------------------|-------------------------|
| 1 | * Bénéfice + | 939 825 990,18 | 838 083 982,68 |
| | * Perte - | 0,00 | 0,00 |
| 2 | + Dotations d'exploitation (1) | 357 815 579,31 | 357 821 442,85 |
| 3 | + Dotations financières (1) | 0,00 | 0,00 |
| 4 | + Dotations non courantes (1) | 27 538 690,00 | 29 267 253,00 |
| 5 | - Reprises d'exploitation (2) | 0,00 | 0,00 |
| 6 | - Reprises financières (2) | 0,00 | 0,00 |
| 7 | - Reprises non courantes (2) (3) | 29 267 253,00 | 25 851 518,00 |
| 8 | - Produits de cession d'immobilisations | 0,00 | 298 000,00 |
| 9 | + Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées | 0,00 | 0,00 |
| I | CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) | 1 295 913 006,49 | 1 199 023 160,53 |
| 10 | - Distribution de bénéfices | 825 598 970,00 | 825 598 970,00 |
| II | AUTOFINANCEMENT | 470 314 036,49 | 373 424 190,53 |

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan

| MASSES | (Montants en dhs) | | Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022 | |
|--|-------------------|---------------------|---|------------------|
| | Exercice N (a) | Exercice N-1 (b) | Variation (a-b) | |
| | | | Emplois (c) | Ressources (d) |
| 1 Financement permanent | 8 304 407 441,67 | 8 444 301 793,05 | 139 894 351,38 | - |
| 2 Moins Actif immobilisé | 5 860 530 908,28 | 5 995 900 526,36 | - | 135 369 618,08 |
| 3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A) | 2 443 876 533,39 | 2 448 401 266,69 | 4 524 733,30 | - |
| 4 Actif circulant | 5 327 571 006,09 | 4 084 329 014,03 | 1 243 241 992,06 | - |
| 5 Moins Passif circulant | 3 021 587 230,25 | 1 782 043 958,65 | - | 1 239 543 271,60 |
| 6 = BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B) | 2 305 983 775,84 | 2 302 285 055,38 | 3 698 720,46 | - |
| 7 = TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) (3-6) | 137 892 757,55 | 146 116 211,31 | - | 8 223 453,76 |

II Emplois et Ressources

| | EXERCICE N | | EXERCICE N-1 | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | EMPLOIS | RESSOURCES | EMPLOIS | RESSOURCES |
| I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX) | | | | |
| AUTOFINANCEMENT (A) | | 470 314 036,49 | | 373 424 190,53 |
| Capacité d'autofinancement | | 1 295 913 006,49 | | 1 199 023 160,53 |
| - Distribution de bénéfices | | (825 598 970,00) | | (825 598 970,00) |
| CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B) | | 28 551,77 | | 425 598,60 |
| Cessions d'immobilisations incorporelles | | | | |
| Cessions d'immobilisations corporelles | | - | | 298 000,00 |
| Cessions d'immobilisations financières | | | | |
| Récupérations sur créances immobilisées | | 28 551,77 | | 127 598,60 |
| AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C) | | | | |
| Augmentations de capital, apports | | | | |
| Subventions d'investissement | | | | |
| AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (nettes de primes de remboursement) (D) | | | | |
| TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D) | | 470 342 588,26 | | 373 849 789,13 |
| II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX) | | | | |
| ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E) | 222 474 513,00 | | 27 530 475,06 | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | 154 680 534,10 | | 352 985,00 | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 67 793 978,90 | | 27 177 490,06 | |
| Acquisitions d'immobilisations financières | - | | - | |
| Augmentation des créances immobilisées | | | | |
| REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F) | | | | |
| REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G) | 252 392 808,56 | | 252 392 808,56 | |
| EMPLOIS EN NON VALEURS (H) | | | | |
| TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H) | 474 867 321,56 | | 279 923 283,62 | |
| III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG) | 3 698 720,46 | | | 24 581 140,39 |
| IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE | | 8 223 453,76 | 118 507 645,90 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 478 566 042,02 | 478 566 042,02 | 398 430 929,52 | 398 430 929,52 |

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2022 (ETIC)

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Informations générales sur l'activité

Historique

La centrale thermique de Jorf Lasfar est située sur la côte atlantique du Maroc, adjacente au port de Jorf Lasfar, dans la province d'El Jadida. Le site est localisé à environ 127 Km au sud-ouest de Casablanca. La construction des unités 1 et 2 de la centrale thermique a été effectuée par GEC Alstom pour le compte de l'Office National d'Electricité (ONE), et achevée en 1994. Chacune de ces unités, utilisant le charbon comme combustible, a une capacité de 330 MW.

En octobre 1994, l'ONE a émis un appel d'offre international relatif à la concession de la centrale thermique de Jorf Lasfar pour une période de 30 années. Le Groupement formé par ABB Energy Ventures et CMS Generation (Le Consortium) a été retenu en février 1995.

L'accord de principe établi entre l'ONE et le Consortium en avril 1996 a permis le démarrage des négociations des contrats afférents au projet (Project Agreements).

Constitution et activité

Dans le but de conclure officiellement et mettre en œuvre ces contrats, le Consortium a constitué, en date du 20 janvier 1997, une société marocaine en commandite par actions dénommée Jorf Lasfar Energy Company (JLEC), immatriculée au Registre de Commerce sous le Numéro 2145, ayant pour Identification Fiscale le Numéro 1021595 et enregistrée à la Patente sous le Numéro 42161753.

Conformément à ses statuts, la société a pour objet de construire, exploiter, gérer et maintenir la centrale électrique de Jorf Lasfar, incluant le développement, le financement, l'équipement, la construction, le design, les tests, l'exploitation et la maintenance des deux nouvelles unités, qui sont quasiment similaires en taille et en technologie à celles déjà existantes. Dans le but d'assurer son approvisionnement en combustibles, la société développe, exploite et entretient les installations de déchargement, de transport et de stockage du charbon existantes au Port de Jorf Lasfar.

Afin d'exercer ces activités, la société a reçu un droit de jouissance du site localisé au port de Jorf Lasfar, des unités existantes, des unités nouvelles, des installations de transport du charbon.

Période de développement de l'activité

Le 12 septembre 1997, date de la Mise en Place du Financement, tous les Contrats de Projet ont été signés, le Contrat d'Emprunt Groupe a été exécuté, et le premier déblocage de l'Emprunt Groupe a notamment servi au paiement du Droit de Jouissance à l'ONE. Par conséquent,

JLEC a pris possession de la Centrale Thermique le 13 septembre 1997 et a commencé à vendre la capacité disponible et la production nette à l'ONE, conformément au Contrat de Fourniture d'Énergie Électrique (PPA). Les conditions requises pour le financement du projet ont été complétées en novembre 1997.

Période de construction des Unités 3 et 4

Les Unités 3 et 4 ont été respectivement mises en exploitation le 9 juin 2000 et le 2 février 2001, soit respectivement 33 mois et 40 mois à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

Acquisition de JLEC par TAQA

Le 2 mai 2007, Abu Dhabi National Energy Company ("TAQA") a acheté CMS Generation, filiale de CMS Energy qui contrôle les actionnaires directs de JLEC (i) Jorf Lasfar Energiaktiebolag, (ii) Jorf Lasfar Power Energy AB and (iii) Jorf Lasfar Handelsbolag et les filiales du Groupe ABB (i) Tre Kronor Investment AB, (ii) AB Cythere 61 and (iii) AB Cythere 63. En conséquence de ces acquisitions, JLEC était directement et indirectement détenue par TAQA.

Refinancement de la dette

Le refinancement de la dette contractée en devises en 1997 auprès d'un consortium de bailleurs de fonds étrangers ainsi que la dette convertible en actions contractée auprès des actionnaires directs de JLEC, moyennant la contraction d'un crédit auprès d'un consortium de banques marocaines, comportant de deux tranches A et B d'une maturité long terme (une Tranche A d'un montant de 5.500.000,00 Dirhams et une Tranche B de 1.500.000,00 Dirhams), et de deux Tranches R (une facilité court terme sur un an) d'un montant de 200.000,00 Dirhams chacune, dont le contrat a été signé en date du 16 janvier 2009, tel que modifié par avenant en date du 27 mars 2009 et par avenant en date du 22 décembre 2009 et par avenant du 15 décembre 2010 et par avenant en date du 10 décembre 2012 et par avenant en date du 3 octobre 2014 et par avenant en date du 3 juillet 2015.

Création de la filiale Jorf Lasfar Energy Company 5&6 (JLEC 5&6)

Le 22 décembre 2010, JLEC 5&6 a été créée pour porter le projet d'extension de la Centrale Thermique de Jorf Lasfar par la construction de deux nouvelles unités de 350MW brute chacune fonctionnant au charbon vapeur sur le site adjacent au site actuel de la centrale thermique de Jorf Lasfar. Les deux nouvelles unités de production d'électricité (Unités 5&6) sont d'une capacité de 700 MW (2 x 350 MW), portant la capacité totale de la centrale thermique de Jorf Lasfar à plus de 2000 MW. TAQA Morocco détient, au 31 décembre 2022, 66% des actions de JLEC 5&6.

Les Unités 5&6 ont été mises en exploitation commerciale respectivement le 15 avril et le 7 juin 2014.

Placement Privé et Introduction en Bourse

En décembre 2013, une double augmentation de capital d'un montant global de DH 1.500.000.310 a été effectuée :

- Une première augmentation « Augmentation de Capital Pré-IPO » a été réservée à des investisseurs institutionnels (RMA Watanya, SCR et MCMA) suite à un Placement Privé qui s'est élevé à DH 499.999.805, dont 111.731.800 Dh à titre de nominal et 388.268.005 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues du Placement Privé ont été intégralement libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013 ;
- Une deuxième augmentation de capital « Augmentation de Capital IPO » a été réalisée auprès du Grand Public suite à l'introduction en bourse de JLEC pour un montant de DH 1.000.000.505, dont 223.463.800 Dh à titre de nominal et 776.536.705 Dh à titre de prime d'émission. Les actions issues de l'introduction en bourse ont intégralement été libérées et portent jouissance à compter du 1er janvier 2013.

A l'issue de l'introduction en bourse précitée, Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) détient désormais 85,79 % du capital de TAQA Morocco et la portion du capital restante soit 14,21% est détenue par les actionnaires ayant participé au Placement Privé et à l'introduction en bourse.

Changement de dénomination sociale et extension de l'objet social

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de TAQA MOROCCO S.A. (ex Jorf Lasfar Energy Company) s'est réunie le 13 Octobre 2014 à, et a notamment approuvé :

- L'adoption de la nouvelle dénomination sociale « TAQA Morocco » ;
- L'extension de l'objet sociale de la société TAQA Morocco ;
- La modification corrélative des Statuts de la société TAQA Morocco.

Extension du PPA des Unités 1 à 4

L'ONEE et TAQA Morocco ont signé, le 24 janvier 2020, la prorogation du contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA) des Unités 1 à 4. L'alignement des deux PPA 1 à 4 et 5&6 à 2044 permettra de consolider durablement la robustesse du business model de TAQA Morocco pour continuer à garantir une charge de base compétitive et contribuer à la sécurité énergétique du Royaume du Maroc.

Emission d'un emprunt obligataire par placement privé

TAQA Morocco a réalisé, le 7 septembre 2020, une émission obligataire par placement privé d'un montant de DH 2,7 milliards au taux fixe de 3,75% sur une maturité de 18 ans. L'objectif de cette émission est de permettre à la Société TAQA Morocco d'optimiser son coût d'endettement et de diversifier ses sources de financement pour accompagner la diversification du mix énergétique de TAQA Morocco au Maroc.

Cette émission obligataire a servi au remboursement par anticipation, en date du 22 septembre 2020, de la dette bancaire contractée en 2019 pour un montant de DH 2,7 milliards.

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

Généralités

Les états de synthèse de la société TAQA Morocco sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc, tels que prescrits dans le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC).

Durant la période de constitution et d'établissement de la Société (jusqu'à la date de la Mise en Place du Financement), toutes les dépenses ont été payées par le Groupement (ABB et CMS). Dès la Mise en Place du Financement, tous les frais de premier établissement et de constitution supportés par les sociétés apparentées ont été facturés à JLEC, et remboursés par la Société.

Immobilisations en non valeur

-Frais préliminaires

Dès la date de la Mise en Place du Financement, la Société a immobilisé ses frais préliminaires, et les a amortis sur une durée ne dépassant pas cinq années. Les frais préliminaires comprennent les charges légales et administratives engagées pour constituer la société, ainsi que certaines dépenses supportées dans le but de préparer le démarrage de l'activité commerciale de la Société.

-Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices comportent des charges afférentes à des projets spécifiques qui ont fait l'objet d'un étalement sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles

-Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique de ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

-Autres frais de développement du projet

A dater de la Mise en Place du Financement, la Société a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées par le Groupement durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

-Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC (devenue TAQA Morocco) son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

-Droit de jouissance complémentaire relatif aux Unités 3 et 4

Comme indiqué dans la partie "Période de construction des

Unités 3 et 4" ci-dessus, JLEC avait procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de JLEC avait été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

-Droit de jouissance complémentaire relatif à la prorogation du PPA des Unités 1 à 4

L'ONEE et TAQA Morocco ont signé, le 24 janvier 2020, la prorogation du contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA) des Unités 1 à 4. Dans ce cadre, TAQA Morocco a procédé au paiement du droit de jouissance complémentaire pour un montant de DH 1,5 milliard qui a été immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

-Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les révisions mineures et majeures effectuées selon le plan de maintenance préétabli qui sont amorties sur 5 ans.

Avant 2021, ces révisions étaient classées parmi les charges à répartir. A compter du 1^{er} janvier 2021, elles ont été reclassées parmi les autres immobilisations incorporelles.

Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée de la concession. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entrée Premier Sortie (P.E.P.S).

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif ou passif.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Dérogations aux principes comptables fondamentaux

Néant.

Dérogations aux méthodes d'évaluation

Néant.

Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

Les gains et pertes de change provenant de la comptabilisation des achats de charbon et des règlements correspondants, effectués en Dollars américains et convertis en dirhams au cours du jour d'opération, sont enregistrés dans un sous-compte de la rubrique « Achats de charbon » intitulé « Différences sur achats de charbon en dollars », parmi les charges d'exploitation. Ce traitement particulier, sans impact sur le patrimoine et la situation financière de la Société, est justifié par le fait que ces différences sont liées aux règles de comptabilisation, et ne correspondent pas à des gains et pertes de change provenant de la conversion de dirhams en dollars.

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Changements affectant les méthodes d'évaluation

Néant.

Changements affectant les règles de présentation

Néant.

DÉTAIL DES NON-VALEURS

| Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022 | | |
|--|------------------------------------|-----------------------|
| COMPTE PRINCIPAL | INTITULÉ | MONTANT AU 31/12/2022 |
| 2128200000 | Charges à étaler | 17 238 266,89 |
| | VALEUR BRUTE | 17 238 266,89 |
| 2812820000 | Amortissement des charges à étaler | 10 342 960,08 |
| | AMORTISSEMENTS CUMULÉS | 10 342 960,08 |
| | TOTAL | 6 895 306,81 |

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| NATURE | MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE | AUGMENTATION | | | DIMINUTION | | MONTANT BRUT FIN EXERCICE |
|---|-----------------------------|-----------------------|--|----------------------|------------|----------------------|---------------------------|
| | | Acquisition | Production par l'entreprise pour elle-même | Virement | Cession | Retrait | |
| IMMOBILISATION EN NON-VALEURS | 17 238 266,89 | | | | | | 17 238 266,89 |
| * Frais préliminaires | - | | | | | | - |
| * Charges à répartir sur plusieurs exercices | 17 238 266,89 | | | | | | 17 238 266,89 |
| * Primes de remboursement des obligations | - | | | | | | - |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 13 725 981 533,05 | 154 680 534,10 | | | | | 13 880 662 067,15 |
| * Immobilisations en recherche et développement | - | | | | | | - |
| * Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 12 645 970 070,83 | | | | | | 12 645 970 070,83 |
| * Fonds commercial | - | | | | | | - |
| * Autres immobilisations incorporelles | 1 080 011 462,22 | 154 680 534,10 | | | | | 1 234 691 996,32 |
| * Autres immobilisations incorporelles en cours | - | | | | | | - |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 991 698 387,98 | 67 793 978,90 | | 13 617 762,00 | | 13 617 762,00 | 1 059 492 366,88 |
| * Terrains | - | | | | | | - |
| * Constructions | 9 389 548,11 | | | | | | 9 389 548,11 |
| * Installations techniques, matériel et outillage | 627 326 974,77 | 25 225 648,05 | | 13 617 762,00 | | | 666 170 384,82 |
| * Matériel de transport | 1 709 265,53 | 254 125,00 | | | | | 1 963 390,53 |
| * Mobilier, matériel de bureau et aménagement | 290 866 779,67 | 413 947,50 | | | | | 291 280 727,17 |
| * Autres immobilisations corporelles | 313 970,50 | | | | | | 313 970,50 |
| * Immobilisations corporelles en cours | 62 091 849,40 | 41 900 258,35 | | | | 13 617 762,00 | 90 374 345,75 |

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| NATURE | Cumul Début Exercice 1 | Dotation de l'exercice 2 | Amortissement sur immobilisations sorties 3 | Amortissement sur reclassement immobilisations 4 | Cumul d'amortissement fin exercice 5=1+2-3-4 |
|---|---------------------------|-----------------------------|--|---|---|
| | | | | | |
| IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS | 6 895 306,71 | 3 447 653,37 | | | 10 342 960,08 |
| * Frais préliminaires | - | | | | - |
| * Charges à répartir sur plusieurs exercices | 6 895 306,71 | 3 447 653,37 | | | 10 342 960,08 |
| * Primes de remboursement des obligations | - | | | | - |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 9 182 607 015,42 | 300 059 390,46 | | | 9 482 666 405,88 |
| * Immobilisations en recherche et développement | - | | | | - |
| * Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 8 385 260 147,66 | 203 299 516,78 | | | 8 588 559 664,44 |
| * Fonds commercial | - | | | | - |
| * Autres immobilisations incorporelles | 797 346 867,76 | 96 759 873,68 | | | 894 106 741,44 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 750 065 176,96 | 54 308 535,48 | | | 804 373 712,44 |
| * Terrains | - | | | | - |
| * Constructions | 2 352 623,66 | 823 195,10 | | | 3 175 818,76 |
| * Installations techniques, matériel et outillage | 506 023 085,28 | 38 299 869,84 | | | 544 322 955,12 |
| * Matériel de transport | 1 709 265,53 | 48 457,80 | | | 1 757 723,33 |
| * Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers | 239 666 231,99 | 15 137 012,74 | | | 254 803 244,73 |
| * Autres immobilisations corporelles | 313 970,50 | | | | 313 970,50 |

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| Date de cession ou de retrait | Compte principal | Montant brut | Amortissements cumulés | Valeur nette d'amortissements | Produits de cession | Plus values | Moins values | Cession ou Retrait |
|-------------------------------|------------------|--------------|------------------------|-------------------------------|---------------------|-------------|--------------|--------------------|
| | | | Néant | | | | | |

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| Raison sociale de la société émettrice | Secteur d'activité 1 | Capital social 2 | Participation au capital en % 3 | Prix d'acquisition global 4 | Valeur Comptable Nette 5 | Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice | | | Produits inscrits au C P C de l'exercice 9 |
|---|-------------------------|---------------------|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|---|-------------------------|-------------------------|---|
| | | | | | | Date de clôture 6 | Situation nette 7 | Résultat net 8 | |
| JORF LASFAR ENERGY COMPANY 5&6 "JLEC 5&6" | ENERGIE ELECTRIQUE | 1 818 200 000 | 65,99% | 1 199 999 600,00 | 1 199 999 600,00 | 30-sept-22 | 4 582 752 328,89 | 1 202 457 609,29 | 395 995 908,04 |
| TOTAL | | | | 1 199 999 600,00 | 1 199 999 600,00 | | 4 582 752 328,89 | 1 202 457 609,29 | 395 995 908,04 |

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| Nature | Montant début d'exercice | Dotations | | | Reprises | | | Montant fin d'exercice |
|--|--------------------------|----------------------|---------------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|------------------------|
| | | d'exploitation | financières | non courantes | d'exploitation | financières | non courantes | |
| 1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé | | | | | | | | |
| 2 Provisions réglementées | | | | | | | | |
| 3 Provisions durables pour risques et charges | 29 267 253,00 | | | 27 538 690,00 | | | 29 267 253,00 | 27 538 690,00 |
| SOUS TOTAL (A) | 29 267 253,00 | | | 27 538 690,00 | | | - | 27 538 690,00 |
| 4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant | 21 301 725,66 | 26 856 127,03 | 27 533,23 | | 21 301 725,66 | | | 26 883 660,26 |
| (hors trésorerie) | | | | | | | | |
| 5 Autres provisions pour risques et charges | 7 113 946,45 | | 1 014 515,25 | | | 4 475 640,01 | | 3 652 821,69 |
| 6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie | | | | | | | | |
| SOUS TOTAL (B) | 28 415 672,11 | 26 856 127,03 | 1 042 048,48 | - | 21 301 725,66 | 4 475 640,01 | - | 30 536 481,95 |
| TOTAL (A + B) | 57 682 925,11 | 26 856 127,03 | 1 042 048,48 | 27 538 690,00 | 21 301 725,66 | 4 475 640,01 | 29 267 253,00 | 58 075 171,95 |

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| CRÉANCES | TOTAL au 31/12/2022 | ANALYSE PAR ÉCHÉANCE | | | AUTRES ANALYSES | | | |
|---|-------------------------|-----------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------|--|--|---------------------------------|
| | | Plus d'un an | Moins d'un an | Échues et non recouvrées | Montants en devises | Montants vis-à-vis de l'État et organismes publics | Montants vis-à-vis des entreprises liées | Montants représentés par effets |
| DE L'ACTIF IMMOBILISÉ | 521 685,76 | 521 685,76 | | | | | | |
| * Prêts immobilisés | 72 222,90 | 72 222,90 | | | | | | |
| * Autres créances financières | 449 462,86 | 449 462,86 | | | | | | |
| DE L'ACTIF CIRCULANT | 3 361 057 078,31 | 826 757 165,43 | 2 534 299 912,88 | | 1 727 391,77 | 2 383 344 569,57 | 955 246 925,17 | |
| * Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes | 7 301 776,20 | | 7 301 776,20 | | 1 727 391,77 | 4 535 376,48 | | |
| * Clients et comptes rattachés | 1 553 554 345,14 | 525 901,62 | 1 553 028 443,52 | | | 1 534 586 155,92 | 1 556 733,50 | |
| * Personnel | 2 209 057,11 | | 2 209 057,11 | | | | | |
| * État | 844 223 037,17 | 826 231 263,81 | 17 991 773,36 | | | 844 223 037,17 | | |
| * Comptes d'associés | | | | | | | | |
| * Autres débiteurs | 953 690 191,67 | | 953 690 191,67 | | | | 953 690 191,67 | |
| * Comptes de régularisation - Actif | 78 671,02 | | 78 671,02 | | | | | |

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| DETTES | TOTAL au 31/12/2022 | ANALYSE PAR ÉCHÉANCE | | | AUTRES ANALYSES | | | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|--|--|-------------------------------------|
| | | Plus d'un an | Moins d'un an | Échues et non payées | Montants en devises | Montants vis-à-vis de l'État et organismes publics | Montants vis-à-vis des entreprises liées | Montants représentés par des effets |
| DE FINANCEMENT | 3 553 711 962,58 | 3 301 319 154,03 | 252 392 808,55 | | | | | |
| * Emprunts obligataires | 2 324 999 700,00 | 2 174 999 580,00 | 150 000 120,00 | | | | | |
| * Autres dettes de financement | 1 228 712 262,58 | 1 126 319 574,03 | 102 392 688,55 | | | | | |
| DU PASSIF CIRCULANT | 2 960 237 100,90 | 750 225 633,86 | 2 210 011 467,04 | | 1 765 441 594,87 | 290 069 974,62 | 47 177 689,28 | |
| * Fournisseurs et comptes rattachés | 1 838 530 631,32 | 7 109 887,41 | 1 831 420 743,91 | | 1 765 441 594,87 | | 43 775 992,09 | |
| * Clients créditeurs, avances et acomptes | 23 909 982,09 | | 23 909 982,09 | | | 23 909 982,09 | | |
| * Personnel | 61 858 860,08 | | 61 858 860,08 | | | | | |
| * Organismes sociaux | 7 952 958,44 | | 7 952 958,44 | | | 7 952 958,44 | | |
| * État | 258 207 034,09 | | 258 207 034,09 | | | 258 207 034,09 | | |
| * Comptes d'associés | 3 401 697,19 | | 3 401 697,19 | | | | 3 401 697,19 | |
| * Autres créanciers | 743 115 746,45 | 743 115 746,45 | | | | | | |
| * Comptes de régularisation Passif | 23 260 191,24 | | 23 260 191,24 | | | | | |

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS | MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ | NATURE (1) | DATE ET LIEU D'INSCRIPTION | OBJET (2) (3) | VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE |
|-------------------------------|-------------------------------|------------|----------------------------|-------------------|---|
| * Sûretés données | | | N É A N T | | |
| * Sûretés reçues | 72 222,90 | Hypothèque | | Prêts au Logement | |

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(Montants en dhs)

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| ENGAGEMENTS DONNÉS | MONTANTS EXERCICE | MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT |
|---|-----------------------|-----------------------------|
| Importation Temporaire | | |
| Exportation Temporaire | | |
| FERBECK & FURMITHERM | 208 712,00 | 208 712,00 |
| ABB SECHERON SA | 4 752,00 | 4 752,00 |
| PAUL BOMAN | 663,00 | 663,00 |
| TOTAL | 214 127,00 | 214 127,00 |
| ENGAGEMENTS REÇUS | MONTANTS EXERCICE | MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT |
| - Avals et cautions | | |
| A) G.A | | |
| ECOCARBON | - | 18 504 800,00 |
| SUEK | - | 18 504 800,00 |
| JERA | - | 18 504 800,00 |
| Convention de sequestre ONEE (Lettre de credit) | 425 000 000,00 | 425 000 000,00 |
| AFRIQUIA (Attijari wafa bank) | 339 820,20 | 339 820,20 |
| AFRIQUIA (BP) | 559 812,60 | 559 812,60 |
| B) O&M | | |
| STOKVIS NORD-AFRIQUE | - | 192 000,00 |
| SMAC STE | 134 068,00 | 134 068,00 |
| SOMARAIL (Credit du Nord) | 216 352,86 | 216 352,86 |
| SCHNEIDER ELECTRIC MAROC | 321 600,00 | 321 600,00 |
| CBI | 254 887,08 | 254 887,08 |
| TECHNI DISPO | 50 850,60 | 50 850,60 |
| SULZE MAROC | - | 83 850,84 |
| SCHNEIDER ELECTRIC MAROC | - | 160 800,00 |
| GROUPE PRORISK | 91 594,09 | 91 594,09 |
| MASTER GRID | 601 525,52 | - |
| - Autres engagements reçus | | |
| TOTAL | 427 570 510,95 | 482 920 036,28 |

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| Rubriques 1 | Date de la première échéance 2 | Durée du contrat en mois 3 | Valeur estimée du bien à la date du contrat 4 | Durée théorique d'amortissement du bien 5 | Cumul des exercices précédents des redevances 6 | Montant de l'exercice des redevances 7 | Redevances restant à payer | | Prix d'achat résiduel en fin de contrat 10 | Observations 11 |
|----------------|-----------------------------------|-------------------------------|--|--|--|---|----------------------------|---------------------|---|--------------------|
| | | | | | | | A moins d'un an 8 | A plus d'un an 9 | | |
| 1 | 25/07/2018 | 120 | 24 208 333,33 | 10 ans | 9 511 644,28 | 3 001 633,90 | 3 001 633,90 | 13 507 262,56 | 2 420 833,35 | |

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

| | EXERCICE | EXERCICE PRÉCÉDENT |
|---|-------------------------|-------------------------|
| 611 CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Achats revendus de marchandises | | |
| - Achats de marchandises | | |
| - Variation des stocks de marchandises (+/-) | | |
| Total | - | - |
| 612 Achats consommés de matières et fournitures | | |
| - Achats de matières premières | 6 141 299 252,48 | 2 977 639 233,73 |
| - Variation des stocks de matières premières | (182 895 119,75) | (400 139 130,50) |
| - Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages | 214 532 560,60 | 87 593 073,37 |
| - Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-) | (72 639 623,72) | (11 358 560,06) |
| - Achats non stockés de matières et de fournitures | 47 503 111,42 | 58 321 371,58 |
| - Achats de travaux, études et prestations de services | 115 895 502,55 | 87 903 611,61 |
| Total | 6 263 695 683,58 | 2 799 959 599,73 |
| 613/614 Autres charges externes | | |
| - Locations et charges locatives | 6 061 247,39 | 8 307 491,58 |
| - Entretien et réparations | 35 909 018,11 | 48 115 733,27 |
| - Primes d'assurances | 41 598 593,79 | 37 888 121,31 |
| - Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise | 22 841 476,46 | 13 261 870,79 |
| - Rémunération d'intermédiaires et honoraires | 41 148 256,21 | 34 995 240,76 |
| - Redevances pour brevets, marques, droits... | - | - |
| - Etudes, recherches et documentation | 1 801 247,53 | 452 181,15 |
| - Transports | 5 763 178,56 | 4 565 096,70 |
| - Déplacements, missions et réceptions | 3 243 783,11 | 4 895 842,32 |
| - Reste du poste des autres charges externes | 24 735 102,11 | 9 074 559,42 |
| Total | 183 101 903,27 | 161 556 137,30 |
| 616 Impôts et taxes | 23 393 980,77 | 23 391 875,16 |
| 617 Charges de personnel | | |
| - Rémunérations du personnel | 190 466 943,49 | 207 549 928,72 |
| - Charges sociales | 34 462 942,45 | 28 828 658,66 |
| Total | 224 929 885,94 | 236 378 587,38 |
| 618 Autres charges d'exploitation | | |
| - Jetons de présence | 4 000 000,00 | 3 500 000,00 |
| - Pertes sur créances irrécouvrables | | |
| - Reste de poste des autres charges d'exploitation | - | - |
| Total | 4 000 000,00 | 3 500 000,00 |
| 638 CHARGES FINANCIÈRES | | |
| Autres charges financières | | |
| - Charges nettes sur cessions des titres et valeurs de placement | - | - |
| - Reste du poste des autres charges financières | | |
| Total | - | - |

DETAIL DES POSTES DU C.P.C. (suite)

| | | |
|--|-------------------------|-------------------------|
| 658 CHARGES NON COURANTES | | |
| Autres charges non courantes | | |
| - Pénalités sur marchés et débits | | |
| - Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats) | | |
| - Pénalités et amendes fiscales | - | - |
| - Créances devenues irrécouvrables | - | - |
| - Reste du poste des autres charges non courantes | 65 773 244,92 | 65 777 659,74 |
| Total | 65 773 244,92 | 65 777 659,74 |
| 711 PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| Ventes de marchandises | | |
| - Ventes de marchandises au Maroc | | |
| - Ventes de marchandises à l'étranger | | |
| - Reste du poste des ventes de marchandises | | |
| Total | - | - |
| 712 Ventes des biens et services produits | | |
| - Ventes de biens au Maroc | 7 998 811 511,77 | 4 486 843 566,27 |
| - Ventes de biens à l'étranger | | |
| - Ventes des services au Maroc | | |
| - Ventes des services à l'étranger | | |
| - Redevances pour brevets, marques, droits... | | |
| - Reste du poste des ventes et services produits | | |
| Total | 7 998 811 511,77 | 4 486 843 566,27 |
| 713 Variation des stocks de produits | | |
| - Variation des stocks des biens produits (+/-) | - | - |
| - Variation des stocks des services produits (+/-) | | |
| - Variation des stocks des produits en cours (+/-) | | |
| Total | - | - |
| 718 Autres produits d'exploitation | | |
| - Jetons de présence reçus | | |
| - Reste du poste (produits divers) | 3 037 326,54 | 4 080 236,35 |
| Total | 3 037 326,54 | 4 080 236,35 |
| 719 Reprises d'exploitation, transferts de charges | | |
| - Reprises | 21 301 725,66 | 20 076 770,00 |
| - Transferts de charges | 77 241 512,84 | - |
| Total | 98 543 238,50 | 20 076 770,00 |
| PRODUITS FINANCIERS | | |
| 738 Intérêts et autres produits financiers | | |
| - Intérêts et produits assimilés | 3 484 710,12 | 377 197,37 |
| - Revenus des créances rattachées à des participations | | |
| - Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement | 6 785 558,07 | 17 460 663,04 |
| - Reste du poste intérêts et autres produits financiers | - | - |
| Total | 10 270 268,19 | 17 837 860,41 |

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

| | INTITULÉ | Montant | Montant |
|-------|--|------------------|----------------|
| I. | RÉSULTAT NET COMPTABLE | | |
| | Bénéfice net | 939 825 990,18 | |
| | Perte nette | | - |
| II. | RÉINTEGRATIONS FISCALES | 420 626 568,45 | |
| | 1. Courantes | 60 191 711,16 | |
| | - Écart de conversion passif sur éléments circulants au 31 12 2022 | 57 697 307,66 | |
| | - Surplus d'amortissement fiscalement non deductible sur M.T | 730 000,00 | |
| | - Dons | 1 764 403,50 | |
| | 2. Non courantes | 360 434 857,29 | |
| | - Contribution de solidarité sociale | 36 415 906,00 | |
| | - Prov Engagements de retraite 2022 | 27 538 690,00 | |
| | - Amortissement Immo recherche et dev | 7 288 502,29 | |
| | - Autres charges non courantes | 7 643 415,00 | |
| | - Impôts sur les sociétés | 281 548 344,00 | |
| III. | DÉDUCTIONS FISCALES | | 452 232 093,74 |
| | 1. Courantes | | |
| | - Écart de conversion passif sur passif circulant au 31 12 2021 | | 2 038 604,53 |
| | 2. Non courantes | | |
| | - Reprise Prov Engagements de retraite 2021 | | 29 267 253,00 |
| | - Produit des titres de participations | | 395 995 908,04 |
| | - Autres produits non courants | | 24 930 328,17 |
| | Total | 1 360 452 558,63 | 452 232 093,74 |
| IV. | RÉSULTAT BRUT FISCAL | | |
| | Bénéfice brut fiscal si T1 > T2 (A) | 908 220 464,89 | |
| | Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B) | | |
| V. | REPORTS DEFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1) | - | - |
| | Exercice n-4 | | |
| | Exercice n-3 | | |
| | Exercice n-2 | | |
| | Exercice n-1 | | |
| VI. | RÉSULTAT NET FISCAL | | |
| | Bénéfice net fiscal (A-C) | | 908 220 464,89 |
| | ou déficit net fiscal (B) | | |
| VII. | CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS | | |
| VIII. | CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER | - | - |
| | Exercice n-4 | | |
| | Exercice n-3 | | |
| | Exercice n-2 | | |
| | Exercice n-1 | | |
| | Exercice n | | |

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

| | | MONTANT |
|--|-------|------------------|
| I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT | | |
| - Résultat courant d'après C.P.C. | (+/-) | 1 260 488 687,93 |
| - Réintégrations fiscales sur opérations courantes | (+) | 60 191 711,16 |
| - Déductions fiscales sur opérations courantes | (-) | (2 038 604,53) |
| - Résultat courant théoriquement imposable | (=) | 1 318 641 794,56 |
| - Impôt théorique sur résultat courant | (-) | 408 778 956,31 |
| - Résultat courant après impôts | (=) | 851 709 731,62 |
| II. INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES | | |

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

| Exercice Clos au 31 décembre 2022 | | | | |
|---|--------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| NATURE | Solde au début de l'exercice 1 | Opérations comptables de l'exercice 2 | Déclarations TVA de l'exercice 3 | Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4) |
| A. T.V.A. Facturée | 125 601 113,12 | 1 119 773 571,48 | 1 055 931 022,08 | 189 443 662,52 |
| B. T.V.A Récupérable | 12 033 930,03 | 1 351 256 473,58 | 1 345 298 631,14 | 17 991 772,47 |
| * sur charges | 12 033 930,03 | 1 351 256 473,58 | 1 345 298 631,14 | 17 991 772,47 |
| * sur immobilisations | | - | - | - |
| C. TVA Due ou Crédit de T.V.A = (A - B) | 113 567 183,09 | (231 482 902,10) | (289 367 609,06) | 171 451 890,05 |

PASSIFS ÉVENTUELS

Les déclarations fiscales des exercices 2021 et 2022 ne sont pas encore prescrites, et peuvent faire l'objet de contrôles et d'éventuels redressements.

Par ailleurs, TAQA Morocco a signé, le 23 décembre 2022, un protocole d'accord avec la Direction Générale des Impôts pour clôturer le contrôle fiscal dont elle a fait l'objet.

Les redressements découlant du contrôle fiscal n'ont pas eu d'impact significatif sur le résultat, la situation nette et la liquidité de la Société.

ÉTAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 2.358.854.200,00

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| Nom, prénom, ou raison sociale des principaux associés (1) 1 | Adresse 2 | NOMBRE DE TITRES | | Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5 | MONTANT DU CAPITAL | | |
|---|--|-----------------------|----------------------|---|----------------------|----------------------|----------------------|
| | | Exerc. précédent 3 | Exercice actuel 4 | | Souscrit 6 | Appelé 7 | Libéré 8 |
| ABU DHABI NATIONAL ENERGY COMPANY (TAQA) | C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis | 20 236 583 | 20 236 583 | 100,00 | 2 023 658 300 | 2 023 658 300 | 2 023 658 300 |
| Abdulaziz Mohamed Abdulla Alobaidli Al hammadi | C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis | 1 | 1 | 100,00 | 100 | 100 | 100 |
| Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaheeri | SOWWAH SQUARE - AL MAQAM TOWER - 25th FLOOR - AL MARYAH ISLAND -ABU DHABI-EMIRATS ARABES UNIS | 1 | 1 | 100,00 | 100 | 100 | 100 |
| Hamad Abdulla Mohamed Alshorafa Al Hammadi | C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis | 1 | 1 | 100,00 | 100 | 100 | 100 |
| Vivek Gambhir | C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis | 1 | 1 | 100,00 | 100 | 100 | 100 |
| Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi | C/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC -Al Maria Island, Level 23,24,25 AL Maqam Tower -Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis | 1 | 1 | 100,00 | 100 | 100 | 100 |
| Public | | 3 351 954 | 3 351 954 | 100,00 | 335 195 400 | 335 195 400 | 335 195 400 |
| | TOTAL | 23 588 542 | 23 588 542 | | 2 358 854 200 | 2 358 854 200 | 2 358 854 200 |

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice Clos au 31 décembre 2022

| | MONTANT | | MONTANT |
|--|-----------------------|--|-----------------------|
| A. ORIGINE DES RÉSULTATS A AFFECTER | | B. AFFECTATION DES RÉSULTATS AGO du 24/05/2022 | |
| | | - Réserve légale | - |
| - Autres réserves (réserves facultatives) | 11 301 456,23 | - Autres réserves (réserves facultatives) | 23 786 468,91 |
| - Résultats nets de l'exercice 2021 | 838 083 982,68 | - Dividendes | 825 598 970,00 |
| - Résultat net de l'exercice en instance d'affectation | | - Tantièmes | |
| - Prélèvements sur les réserves | | - Autres affectations (Résultat en instance d'affectation) | - |
| - Autres prélèvements | | - Report à nouveau | - |
| TOTAL A | 849 385 438,91 | TOTAL B | 849 385 438,91 |

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

| NATURE DES INDICATIONS | Exercice Clos au 31 décembre 2022 | | |
|---|---|---|---|
| | Exercice N-2 Du 01/01/2020 au 31/12/2020 | Exercice N-1 Du 01/01/2021 au 31/12/2021 | Exercice N Du 01/01/2022 au 31/12/2022 |
| . SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE | | | |
| . Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs | 4 355 312 217,62 | 4 598 586 808,73 | 4 716 261 482,28 |
| . OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE | | | |
| 1. Chiffre d'affaires hors taxes | 4 233 438 871,17 | 4 486 843 566,27 | 7 998 811 511,77 |
| 2. Résultat avant impôts | 1 000 927 649,13 | 1 063 722 596,18 | 1 221 374 334,18 |
| 3. Impôts sur les résultats | 185 259 698,43 | 225 638 613,50 | 281 548 344,00 |
| 4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent | 849 187 512,00 | 825 598 970,00 | 825 598 970,00 |
| 5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation) de l'ex. précédent | | | |
| . RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL) | | | |
| . Résultat net par action ou part sociale de l'exercice | 34,58 | 35,53 | 39,84 |
| . Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent | 36,00 | 35,00 | 35,00 |
| . PERSONNEL | | | |
| . Montant des salaires bruts de l'exercice | 200 761 401,88 | 207 549 928,72 | 190 466 943,49 |
| . Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 332,00 | 335,00 | 335,00 |

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

| NATURE | Exercice Clos au 31 décembre 2022 | |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|
| | Entrée Contre-valeur en DH | Sortie Contre-valeur en DH |
| - Financement permanent | 0,00 | |
| - Immobilisations brutes | | |
| - Rentrées sur immobilisations | 0,00 | |
| - Remboursement des dettes de financement | | 0,00 |
| - Produits | 3 483 060,72 | |
| - Charges | | 5 807 995 090,14 |
| TOTAL DES ENTRÉES | 3 483 060,72 | |
| TOTAL DES SORTIES | | 5 807 995 090,14 |
| BALANCE DEVICES | 5 804 512 029,42 | |
| TOTAL | 5 807 995 090,14 | 5 807 995 090,14 |

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

| Exercice Clos au 31 décembre 2022 | |
|--|----------------------------------|
| I. DATATION | |
| . Date de clôture (1) | 31 décembre 2022 |
| . Date d'établissement des états de synthèse (2) | 21 février 2023 |
| (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice | |
| (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse | |
| II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE | |
| Dates | Indication des événements |
| | - Favorables |
| | NÉANT |
| | - Défavorables |
| | NÉANT |



Deloitte Audit
Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Tour Ivoire III, 3^{ème} étage,
Casablanca Marina
Maroc



Espace Bureaux Clarence
13, Rue Al Kasr
Casablanca

Aux Actionnaires de la société TAQA Morocco S.A.

Commune Moulay Abdellah,
Route régionale 301, PK23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar
El Jadida

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **TAQA Morocco S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4 723 156 789,09 MAD dont un bénéfice net de 939 825 990,18 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Directoire en date du 21 février 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **TAQA Morocco S.A.** au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.




Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative,

Deloitte.



nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Adnane FAOUZI
Associé

BENJELLOUN TOUIMI Consulting



Abdelmajid BENJELLOUN TOUIMI
Associé

Comptes consolidés

BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)

| ACTIF | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Immobilisations incorporelles | 4 712 103 | 4 933 576 |
| Immobilisations corporelles | 8 286 350 | 8 635 074 |
| Immobilisations financières | 697 | 725 |
| Ecart de conversion - Actif | 578 280 | 168 853 |
| ACTIF IMMOBILISÉ | 13 577 430 | 13 738 229 |
| Stocks et en-cours | 2 606 143 | 1 748 683 |
| Créances d'exploitation | 2 884 008 | 1 762 562 |
| Créances diverses | 1 003 537 | 584 395 |
| Titres et valeurs de placement | 1 123 552 | 1 105 295 |
| Ecart de conversion - Actif | 64 103 | 8 556 |
| Trésorerie actif | 1 275 692 | 447 349 |
| ACTIF CIRCULANT | 8 957 035 | 5 656 842 |
| TOTAL ACTIF | 22 534 465 | 19 395 071 |

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)

| PASSIF | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| . Capital | 2 358 854 | 2 358 854 |
| . Prime d'émission | 1 164 805 | 1 164 805 |
| . Réserves consolidées | 1 399 515 | 1 220 280 |
| . Résultat net Part du Groupe | 1 302 719 | 1 004 834 |
| . Capitaux propres Part du Groupe | 6 225 893 | 5 748 773 |
| . Intérêts minoritaires | 1 327 324 | 1 157 403 |
| CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS | 7 553 216 | 6 906 175 |
| Provisions pour risques et charges | 27 539 | 29 267 |
| Dettes de financement | 9 090 168 | 9 633 714 |
| Ecart de conversion - Passif | 81 160 | 146 166 |
| | 9 198 867 | 9 809 147 |
| . Dettes d'exploitation | 2 963 874 | 1 289 768 |
| . Autres dettes | 1 943 508 | 1 389 980 |
| PASSIF CIRCULANT | 4 907 382 | 2 679 749 |
| Trésorerie passif | 875 000 | 0 |
| DETTES ET TRÉSORERIE PASSIF | 14 981 249 | 12 488 895 |
| TOTAL PASSIF | 22 534 465 | 19 395 071 |

Les notes 1 à 24 font partie intégrante des états financiers consolidés

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS

| (en milliers de dirhams) | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|--|-------------------|------------------|
| Chiffre d'affaires net | 13 603 562 | 7 812 396 |
| Autres produits d'exploitation | 3 037 | 4 080 |
| Reprises d'exploitation et transferts de charges | 23 903 | 20 077 |
| Produits d'exploitation | 13 630 503 | 7 836 553 |
| Achats et autres charges externes | 9 552 546 | 4 244 986 |
| Impôts et taxes | 24 061 | 23 999 |
| Charges de personnel | 300 565 | 312 465 |
| Dotations aux amortissements et provisions | 840 487 | 824 341 |
| Charges d'exploitation | 10 717 659 | 5 405 791 |
| Résultat d'exploitation | 2 912 844 | 2 430 762 |
| Résultat financier | (380 910) | (476 874) |
| Résultat courant | 2 531 934 | 1 953 888 |
| Résultat non courant | (85 003) | (73 053) |
| Résultat avant impôts | 2 446 931 | 1 880 835 |
| Impôts sur les bénéfices | 770 293 | 600 288 |
| Résultat net consolidé | 1 676 638 | 1 280 547 |
| Résultat net Part du Groupe | 1 302 719 | 1 004 834 |
| Intérêts minoritaires | 373 919 | 275 713 |
| Résultat net consolidé | 1 676 638 | 1 280 547 |
| Résultat net par action (en dirhams) | 55,23 | 42,60 |

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

| (en milliers de dirhams) | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|--|------------------|------------------|
| Flux de trésorerie liés à l'activité | | |
| Résultat net des sociétés intégrées | 1 676 638 | 1 280 547 |
| <i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i> | | |
| - Dotations d'exploitation et dotations non courantes | 810 602 | 798 950 |
| - Variation des Impôts différés | 132 889 | (32 513) |
| - Plus-values des cessions nettes d'impôt | 0 | 0 |
| Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité | (358 850) | (92 324) |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | 2 261 279 | 1 954 660 |
| Acquisition des immobilisations | (242 134) | (213 413) |
| Cessions d'immobilisations nettes d'impôts | 29 | 586 |
| Incidence de variation de périmètre | 0 | 0 |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement | (242 105) | (212 827) |
| Flux de trésorerie liés aux opérations de financement | | |
| Dividendes versés | (1 029 597) | (1 010 899) |
| Augmentation de capital en numéraire | 0 | 0 |
| Emission d'emprunts | 0 | 0 |
| Remboursement d'emprunts | (1 017 977) | (1 031 553) |
| Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement | (2 047 574) | (2 042 452) |
| Variation de trésorerie | (28 401) | (300 618) |
| Trésorerie d'ouverture | 1 552 645 | 1 853 263 |
| Trésorerie de clôture | 1 524 244 | 1 552 645 |

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ETIC) CONSOLIDÉ AUX 31 DÉCEMBRE 2022 ET 2021

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

Principes et méthodes de consolidation

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe TAQA Morocco sont conformes à la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Dates de clôture

Les Sociétés TAQA Morocco et JLEC 5&6 clôturent leurs comptes respectivement au 31 décembre et au 30 septembre.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les dépenses engagées dans le cadre des révisions majeures, effectuées tous les 8 ans selon un plan préétabli, sont immobilisées et amorties sur la même durée.

Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC (devenue TAQA Morocco) son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

Droits de jouissance complémentaires

TAQA Morocco a procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de TAQA Morocco a été étendu à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

En outre, l'ONEE et TAQA Morocco ont signé, le 24 janvier 2020, la prorogation du contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA) des Unités 1 à 4. L'alignement des deux PPA 1 à 4 et 5&6 à 2044 permettra de consolider durablement la robustesse du business model de TAQA Morocco pour continuer à garantir une charge de base compétitive et contribuer à la sécurité énergétique du Royaume du Maroc. Dans ce cadre, TAQA Morocco a procédé au paiement du droit de jouissance complémentaire pour un montant de DH 1,5 milliard qui a été immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession (soit jusqu'au 15 avril 2044).

Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement ont été comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique de ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

Autres frais de développement du projet

À date de la Mise en Place du Financement, la Société TAQA Morocco a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession, soit jusqu'au 15 avril 2044.

Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée du contrat. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entré Premier Sorti (P.E.P.S).

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières, à l'exception de celles relatives aux dettes de financement libellées en Dollars américains et en Euros, qui font l'objet d'opérations de quasi-couverture de change résultant d'une position globale de change.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques et charges correspondent aux provisions pour engagements sociaux qui ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle par un cabinet indépendant.

Ces engagements sociaux concernent les gratuités en matière d'électricité dont bénéficie le personnel statutaire de TAQA Morocco.

Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

2. Immobilisations

2.1. Immobilisations nettes d'amortissements

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Valeur brute | Amorts. Prov. | Valeur nette | Valeur brute | Amorts. Prov. | Valeur nette |
| Immobilisations incorporelles (*) | 14 215 457 | 9 503 353 | 4 712 103 | 14 059 719 | 9 126 143 | 4 933 576 |
| Immobilisations corporelles (**) | 12 234 816 | 3 948 466 | 8 286 350 | 12 138 154 | 3 503 080 | 8 635 074 |
| Total | 26 450 273 | 13 451 819 | 12 998 453 | 26 197 873 | 12 629 223 | 13 568 650 |

(*) Les immobilisations incorporelles comprennent principalement le droit de jouissance de TAQA Morocco pour un montant net de DH 4 046 161 milliers.

(**) Les immobilisations corporelles sont principalement constituées des investissements au niveau des unités 5&6 et de la superstructure portuaire.

2.2. Immobilisations financières

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|------------------------------------|------------------|------------------|
| Prêts immobilisés | 248 | 276 |
| Autres immobilisations financières | 449 | 449 |
| Total | 697 | 725 |

3. Stocks

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|------------------------|------------------|---------------|------------------|------------------|---------------|------------------|
| | Valeur brute | Amorts. Prov. | Valeur nette | Valeur brute | Amorts. Prov. | Valeur nette |
| Pièces de rechange | 1 089 585 | 33 567 | 1 056 018 | 1 079 072 | 26 713 | 1 052 360 |
| Charbon | 1 392 367 | 0 | 1 392 367 | 647 741 | 0 | 647 741 |
| Fuel | 146 412 | 0 | 146 412 | 39 027 | 0 | 39 027 |
| Autres stocks | 11 346 | 0 | 11 346 | 9 557 | 0 | 9 557 |
| Total | 2 639 710 | 33 567 | 2 606 143 | 1 775 396 | 26 713 | 1 748 683 |

Le stock des matières et fournitures consommables est principalement constitué du charbon et des pièces de rechange.

4. Créances d'exploitation

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|------------------------------|------------------|------------|------------------|------------------|------------|------------------|
| | Valeur brute | Provisions | Valeur nette | Valeur brute | Provisions | Valeur nette |
| Clients et comptes rattachés | 2 884 008 | 0 | 2 884 008 | 1 762 562 | 0 | 1 762 562 |
| Total | 2 884 008 | 0 | 2 884 008 | 1 762 562 | 0 | 1 762 562 |

Les comptes clients comprennent principalement les deux dernières factures de TAQA Morocco au titre des mois de novembre et décembre et de JLEC 5&6 au titre des mois d'août et de septembre conformément au délai de paiement des contrats de fourniture d'Énergie Électrique.

La hausse des créances clients est principalement due à l'augmentation des frais d'énergie consécutive à l'évolution du prix d'achat du charbon sur le marché international.

5. Créances diverses

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | | | 31 décembre 2021 | | |
|---------------------------------|------------------|---------------|------------------|------------------|---------------|----------------|
| | Valeur brute | Amorts. Prov. | Valeur nette | Valeur brute | Amorts. Prov. | Valeur nette |
| Fournisseurs débiteurs | 9 591 | 0 | 9 591 | 11 948 | 0 | 11 948 |
| Personnel | 2 790 | 0 | 2 790 | 2 044 | 0 | 2 044 |
| Etat | 980 118 | 0 | 980 118 | 569 634 | 0 | 569 634 |
| Comptes de régularisation actif | 11 037 | 0 | 11 037 | 769 | 0 | 769 |
| Total | 1 003 537 | 0 | 1 003 537 | 584 395 | 0 | 584 395 |

6. Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont constitués des placements des excédents de trésorerie en SICAV monétaires, obligataires et en dépôts à terme.

7. Trésorerie

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|-------------------------|------------------|------------------|
| Trésorerie actif | 1 275 692 | 447 349 |
| Trésorerie passif | 875 000 | - |
| Trésorerie nette | 400 692 | 447 349 |

Les comptes bancaires de TAQA Morocco libellés en Dirhams, en Euros et en dollars sont ouverts auprès des banques suivantes : Attijariwafa Bank, BCP, Bank of Africa, Société Générale et BMCI.

Les comptes bancaires de JLEC 5&6 libellés en Dirhams, en Euros et en dollars sont ouverts auprès de la BCP et de la BNP Paribas Londres.

8. Capitaux propres Part du Groupe

L'évolution des capitaux propres consolidés part du Groupe s'analyse comme suit :

| En milliers de dirhams | Capital | Prime d'émission | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Capitaux propres consolidés |
|--|------------------|------------------|----------------------|------------------------|-----------------------------|
| Situation à la clôture de l'exercice 2020 | 2 358 854 | 1 164 805 | 1 165 725 | 880 159 | 5 569 542 |
| Affectation des résultats | 0 | 0 | 54 555 | -880 159 | -825 604 |
| Résultat net au 31 décembre 2021 | 0 | 0 | 0 | 1 004 834 | 1 004 834 |
| Situation à la clôture de l'exercice 2021 | 2 358 854 | 1 164 805 | 1 220 280 | 1 004 834 | 5 748 773 |
| Affectation des résultats | 0 | 0 | 179 235 | -1 004 834 | -825 599 |
| Résultat net au 31 décembre 2022 | 0 | 0 | 0 | 1 302 719 | 1 302 719 |
| Situation à la clôture de l'exercice 2022 | 2 358 854 | 1 164 805 | 1 399 515 | 1 302 719 | 6 225 893 |

9. Provisions pour risques et charges

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|-------------------------|------------------|------------------|
| Provisions pour risques | - | - |
| Provisions pour charges | 27 539 | 29 267 |
| Total | 27 539 | 29 267 |

Les provisions pour charges correspondent aux provisions pour engagements sociaux qui ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle par un cabinet indépendant. Ces engagements sociaux concernent les gratuités en matière d'électricité dont bénéficie le personnel statutaire de TAQA Morocco.

10. Dettes de financement

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|--------------------------|------------------|------------------|
| TAQA Morocco | 3 553 712 | 3 806 105 |
| JLEC 5&6 | 5 503 634 | 5 790 614 |
| Retraitement crédit-bail | 32 823 | 36 995 |
| Total | 9 090 168 | 9 633 714 |

- TAQA Morocco

| Nature du prêt | Taux d'intérêt fixe | Mode de remboursement | Encours (En milliers de dirhams) | |
|--|---------------------|-----------------------|----------------------------------|------------------|
| | | | 2022 | 2021 |
| Emprunt obligataire (*) | 3,75% | Semestriel | 2 325 000 | 2 475 000 |
| Crédit bancaire contracté en 2020 (**) | 5,62% | Trimestriel | 1 228 712 | 1 331 105 |
| Total | - | - | 3 553 712 | 3 806 105 |

(*) Le 07 Septembre 2020, TAQA Morocco a émis un emprunt obligataire par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant de DH 2,7 milliards, sur une maturité de 18 ans, remboursable semestriellement, au taux de 3,75% l'an. En parallèle, le crédit bancaire contracté en 2009 a fait l'objet d'un remboursement anticipé.

(**) Au 30 septembre 2020, un crédit bancaire à long terme (15 ans) a été contracté pour un montant de DH 1,5 milliard afin de financer le paiement du droit de jouissance complémentaire.

- JLEC 5 & 6

| Ligne de crédit | Taux d'intérêt | Devise | Montant total par facilité en devise originale | Cours BAM 30 Sept 2022 | Solde au 30 Septembre 2022 en milliers de dirhams équivalents | Solde au 30 Septembre 2021 en milliers de dirhams équivalents |
|-----------------------|----------------|--------|--|------------------------|---|---|
| JBIC Direct Loan | 4,23% | USD | 91 369 | 10,996 | 1 004 692 | 987 809 |
| NEXI Covered Loan | 3,92% | EUR | 48 731 | 10,732 | 522 976 | 609 703 |
| KEXIM Direct Loan | 4,27% | EUR | 65 989 | 10,732 | 708 196 | 825 639 |
| KEXIM Covered Loan | 5,16% | EUR | 43 993 | 10,732 | 472 131 | 550 426 |
| EUR TERM Facility | 4,42% | EUR | 12 690 | 10,732 | 136 192 | 158 777 |
| MAD TERM Facility | 4,80% | MAD | 1 264 992 | 1,000 | 1 264 992 | 1 508 720 |
| TAQA International BV | 7,00% | USD | 126 815 | 10,996 | 1 394 455 | 1 149 540 |
| Total | | | | | 5 503 634 | 5 790 614 |

11. Dettes d'exploitation

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|------------------------|------------------|------------------|
| Dettes fournisseurs | 2 963 874 | 1 289 768 |
| Total | 2 963 874 | 1 289 768 |

Les fournisseurs de charbon représentent 85% des dettes fournisseurs au 31 décembre 2022.

12. Autres dettes

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|---|------------------|------------------|
| Clients créditeurs | 90 477 | 28 815 |
| Personnel | 75 104 | 67 209 |
| Organismes sociaux | 10 796 | 10 993 |
| Etat | 430 039 | 346 486 |
| Impôts différés passif | 38 898 | 49 691 |
| Comptes d'associés | 299 432 | 277 338 |
| Autres créanciers | 743 997 | 461 715 |
| Comptes de régularisation passif | 200 654 | 136 540 |
| Autres provisions pour risques et charges | 54 111 | 11 194 |
| Total | 1 943 508 | 1 389 980 |

Les dettes vis-à-vis de l'Etat comprennent principalement les comptes de TVA facturée.

Les autres créanciers comprennent principalement les avances facturées à l'ONEE au titre du crédit de TVA conformément aux dispositions du contrat de fourniture d'énergie électrique, ainsi que les dividendes à payer par JLEC 5&6 à TAQA Power Ventures B.V.

13. Chiffre d'affaires net

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|------------------------|-------------------|------------------|
| Frais de puissance | 4 305 345 | 3 818 956 |
| Frais d'énergie | 8 989 049 | 3 709 485 |
| Autres revenus | 309 167 | 283 955 |
| Total | 13 603 562 | 7 812 396 |

14. Achats et autres charges externes

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|-------------------------|------------------|------------------|
| Consommation de charbon | 8 889 048 | 3 629 295 |
| Consommation de fuel | 26 764 | 28 456 |
| Autres achats consommés | 369 047 | 284 525 |
| Autres charges externes | 263 687 | 299 210 |
| Jetons de présence | 4 000 | 3 500 |
| Total | 9 552 546 | 4 244 986 |

15. Charges du personnel

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|------------------------|------------------|------------------|
| Charges de personnel | 300 565 | 312 465 |
| Effectif moyen | 482 | 474 |
| Salaire moyen | 624 | 659 |

16. Dotations d'exploitation

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Dotations aux amortissements | 798 027 | 807 897 |
| Dotations aux provisions | 42 460 | 16 444 |
| Total | 840 487 | 824 341 |

Les dotations aux provisions sont principalement relatives aux provisions pour dépréciation des stocks de pièces de rechange.

17. Résultat financier

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|---|------------------|------------------|
| Intérêts et autres produits financiers | 17 249 | 28 660 |
| Reprises financières et transferts de charges | 8 556 | 9 074 |
| Résultat de change | 115 511 | (7 646) |
| Charges d'intérêts | (470 402) | (498 406) |
| Dotations financières | (51 824) | (8 556) |
| Total | (380 910) | (476 874) |

Les intérêts et autres produits financiers correspondent aux produits des placements des excédents de trésorerie.

Les reprises financières correspondent aux reprises des provisions pour perte de change de l'exercice précédent.

Les charges d'intérêts correspondent aux intérêts sur les emprunts bancaires et obligataires contractés par les sociétés TAQA Morocco et JLEC 5&6.

18. Résultat non courant

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|--|------------------|------------------|
| Autres produits non courants | 25 032 | 30 297 |
| Autres charges non courantes | (111 764) | (75 770) |
| Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions | 1 729 | (27 580) |
| Total | (85 003) | (73 053) |

Le résultat non courant est principalement constitué de la Contribution Sociale de Solidarité versée par les sociétés TAQA Morocco et JLEC 5&6.

19. Impôts sur les bénéfices

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|------------------------|------------------|------------------|
| Impôts courants | 637 404 | 632 801 |
| Impôts différés | 132 889 | (32 513) |
| Total | 770 293 | 600 288 |

Les impôts différés résultent uniquement des retraitements de consolidation (notamment les différences temporaires). La preuve d'impôt se présente comme suit :

| Preuve d'impôt | 2022 | 2021 |
|--|----------------|----------------|
| Résultat avant impôt | 2 446 931 | 1 880 835 |
| Résultat avant impôt des sociétés intégrées | 2 446 931 | 1 880 835 |
| Taux d'impôt | 31% | 31% |
| Impôt théorique | 758 549 | 583 059 |
| Impôt lié aux dotations aux amortissements réintégré fiscalement | 2 629 | 2 615 |
| Impôt lié aux dons et cadeaux réintégré fiscalement | 549 | 213 |
| Impôt lié aux autres différences permanentes | -5 359 | -2 597 |
| Impôt lié aux autres retraitements | 13 926 | 16 999 |
| Total de la charge d'impôt | 770 293 | 600 288 |

20. Engagements hors bilan

| En milliers de dirhams | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2021 |
|--|------------------|------------------|
| Engagements donnés (avals et cautions) | 390 | 390 |
| Engagements reçus (avals et cautions) | 1 062 885 | 1 132 179 |

La liste des actifs de JLEC 5&6 faisant l'objet d'une sûreté réelle dans le cadre du financement, de la construction et de l'exploitation des Unités 5 et 6 de la Centrale Thermique de Jorf Lasfar (le « Projet ») se présente comme suit :

- ▶ Deux nantisements portant sur l'ensemble des actions (moins trois actions) de JLEC 5&6, représentant 100% (moins trois actions) de son capital social ;
- ▶ Une hypothèque immobilière portant sur le droit de superficie dont dispose JLEC 5&6 sur le site des Unités 5 et 6 et faisant l'objet du titre spécial n°146.616/08/BIS et du titre spécial n°146.617/08/BIS ;
- ▶ Une convention-cadre de cession de créances professionnelles portant sur certains contrats du Projet et les actes de cessions de créances professionnelles correspondants ;
- ▶ Une convention-cadre de cession de créances professionnelles ;
- ▶ Des délégations d'indemnités d'assurances portant sur les assurances souscrites dans le cadre du Projet ;
- ▶ Des nantisements de soldes des comptes bancaires dédiés à JLEC 5&6 ;
- ▶ Un nantissement de créances d'instruments de couverture conclus dans le cadre du projet JLEC 5&6 ;
- ▶ Une cession de créances d'indemnités de réassurance portant sur les réassurances souscrites dans le cadre du Projet JLEC 5&6 ;
- ▶ Des indemnités d'assurance de TAQA Morocco.

21. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au titre de l'exercice 2022 sont synthétisées ci-dessous :

| Convention | Partie liée | Type de transaction | Montant inscrit au niveau du CPC 2022 (en milliers de dirhams) |
|--|---|-------------------------------|--|
| Contrat de prestations de services (notamment assistance dans la finalisation des arrêtés comptables, assistance dans les obligations de reporting ainsi que les aspects juridiques) | TNA | Refacturation | 6 653 |
| TAQA Morocco rend à JLEC 5&6 des prestations de services notamment dans les domaines suivants : RH (recrutement, formation), support technique, logistiques et achats, IT, implémentation des procédures santé, sécurité & environnement | JLEC 5&6 | Refacturation | 11 310 |
| Contrat O&M entre TAQA Morocco, TNA et JLEC 5&6 | JLEC 5&6 et TNA | Refacturation + bonus - malus | 75 057 |
| Un contrat nommé "IPFPA" (Inter-Project Funding Providers Agreement) et son protocole d'application "SFIPAP" (Shared Facilities Insurance Proceeds Application Protocol) | TAQA Morocco - JLEC 5&6 | Refacturation | 0 |
| "EPA" (Equity Parties Agreement) | Abu Dhabi National Energy Compagny (TAQA), JLEC 5&6, Taqa Power Ventures BV | Refacturation | 0 |
| Contrat O&M entre TAQA Morocco et TNA | TNA | Refacturation + bonus - malus | 64 423 |
| Emprunts subordonnés accordés au profit de JLEC 5&6 afin de financer les coûts de développement et de construction | TAQA International BV | Intérêts | 86 419 |

22. Passifs éventuels

Les déclarations fiscales des exercices 2021 et 2022 ne sont pas encore prescrites, et peuvent faire l'objet de contrôles et d'éventuels redressements.

Par ailleurs, TAQA Morocco a signé, le 23 décembre 2022, un protocole d'accord avec la Direction Générale des Impôts pour clôturer le contrôle fiscal dont elle a fait l'objet.

Les redressements découlant du contrôle fiscal n'ont pas eu d'impact significatif sur le résultat, la situation nette et la liquidité de la Société.

D'autre part, les déclarations fiscales de JLEC 5&6 des exercices 2019 à 2022 ne sont pas encore prescrites, et peuvent faire l'objet de contrôles et d'éventuels redressements.

23. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif susceptible d'avoir un impact sur la situation financière de la Société n'est survenu après la clôture de l'exercice 2022.

24. Périmètre de consolidation

| Filiales | DÉCEMBRE 2022 | | | DÉCEMBRE 2021 | | |
|--------------|---------------|------------|---------|---------------|------------|---------|
| | % d'intérêt | % contrôle | Méthode | % d'intérêt | % contrôle | Méthode |
| TAQA MOROCCO | 100 | 100 | Globale | 100 | 100 | Globale |
| JLEC 5&6 | 66 | 66 | Globale | 66 | 66 | Globale |

Deloitte.

Deloitte Audit
Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Tour Ivoire III, 3^{ème} étage,
Casablanca Marina
Maroc

BENJELLOUN TOUIMI BT
CONSULTING

Espace Bureaux Clarence
13, Rue Al Kasr
Casablanca

Aux Actionnaires de la société**TAQA Morocco S.A.**

Commune Moulay Abdellah,
Route régionale 301, PK23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar
El Jadida

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE
CONSOLDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TAQA Morocco S.A. et de sa filiale (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des Informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 553 216 milliers de MAD dont un bénéfice net consolidé de 1 676 638 milliers de MAD. Ces états ont été arrêtés par le Directoire en date du 21 février 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Deloitte.

BENJELLOUN TOUIMI BT
CONSULTING

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus l'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre

Deloitte.



son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

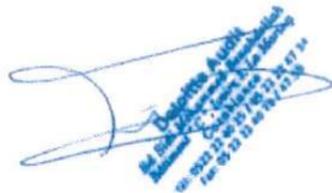
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Adnane FAOUZI
Associé

BENJELLOUN TOUIMI Consulting



Abdelmajid BENJELLOUN TOUIMI
Associé

Aux Actionnaires de la société TAQA Morocco S.A.

Commune Moulay Abdellah,
Route régionale 301, PK23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar
El Jadida

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 99 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil de Surveillance ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Contrat de prestations de services conclu avec JLEC 5&6 (convention écrite) :

Personnes concernées : JLEC 5&6, Société détenue à hauteur de 66% par TAQA Morocco.

Nature et objet de la convention : La société a signé en date du 28 janvier 2013 un contrat de prestations de services dans les domaines suivants : ressources humaines, support technique, logistique et achats, systèmes d'information ainsi que l'implémentation des procédures santé, sécurité et environnement.

Modalités essentielles : TAQA Morocco facture mensuellement à JLEC 5&6 un montant de KMAD 942 hors taxes.

Montant des prestations fournies ou livrées : Au 31 décembre 2022, le montant constaté en produits au titre de cette convention s'élève à KMAD 11.310. Le solde restant à encaisser à cette date s'élève à KMAD 1.131.

Sommes reçues ou versées : le montant encaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 13.729 toutes taxes comprises.

2.2. Contrat de prestations de services conclu avec TAQA North Africa (Convention écrite) :

Personnes concernées : TAQA North Africa, filiale d'Abu Dhabi National Energy Company PJSC « TAQA ».

Nature et objet de la convention : la société a signé en date du 22 février 2013 un contrat de prestations de services avec la société TAQA North Africa dans les domaines suivants : assistance dans les démarches auprès des administrations publiques, finalisation des arrêtés comptables, assistance dans les obligations de reporting ainsi que les aspects juridiques.

Modalités essentielles : TAQA North Africa facture mensuellement à TAQA Morocco un montant de KMAD 554 hors taxes.

Montant des prestations fournies ou livrées : Au 31 décembre 2022, le montant constaté en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 6.653. Le solde restant à payer à cette date s'élève à KMAD 665.

Sommes reçues ou versées : le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 7.963 toutes taxes comprises.

2.3. Contrat de Traitement des produits des assurances pour parties communes et des niveaux d'endettement de la société TAQA Morocco intitulé Inter-Project Funding Providers Agreement « IPFPA » entre TAQA Morocco, JLEC 5&6 et les agents de crédit de TAQA Morocco et JLEC 5&6 (Convention écrite) :

Personnes concernées : JLEC 5&6, société détenue à hauteur de 66% par TAQA Morocco.

Nature et objet de la convention : La société TAQA Morocco a signé, en date du 10 janvier 2013, l'IPFPA régissant, en plus d'autres sujets, le traitement des produits des assurances pour les parties et installations communes de la Centrale ainsi que les niveaux d'endettement de la société TAQA Morocco.

Modalités essentielles : Le contrat « IPFPA » et son protocole « SFIPAP » déterminent les conditions d'ouverture des comptes et d'affectations des produits des assurances pour les parties et installations communes de la Centrale. Ces contrats régissent également la désignation des responsables pour organiser, obtenir et gérer les assurances et réassurances pour les parties et installations communes de la centrale au nom des Emprunteurs (Taqa Morocco et JLEC 5&6) et les limitations d'endettement de la société TAQA Morocco ainsi que d'autres sujets et accords entre les parties.

Montant des prestations fournies ou livrées : Aucune transaction n'a eu lieu au titre de ce contrat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.4. Contrat d'Exploitation et de Maintenance « The O&M Agreement » conclu avec TAQA North Africa (Convention écrite) :

Personnes concernées : TAQA North Africa, filiale d'Abu Dhabi National Energy Company PJSC (« TAQA »).

Nature et objet de la convention : Rémunération de la gestion pour compte, des prestations d'assistance technique ainsi que le bonus ou malus sur la disponibilité des unités 1 à 4 et sur le Heat rate.

Modalités essentielles : Le contrat signé le 4 septembre 1997, détermine les conditions de sous-traitance d'opérations de maintenance des unités 1 à 4 et des installations portuaires.

Montant des prestations fournies ou livrées : Au 31 décembre 2022, les montants constatés en charges au titre des frais de gestion et au titre du bonus sur la disponibilité des unités 1 à 4 (ACIP) s'élèvent respectivement à KMAD 46.480 et KMAD 17.943. Les soldes restants à payer à cette date s'élèvent respectivement à KMAD 4.793 et KMAD 21.529.

Sommes reçues ou versées : les montants décaissés en 2022 au titre des frais de gestion et du bonus sur la disponibilité des unités 1 à 4 (ACIP) s'élèvent respectivement à KMAD 54.828 toutes taxes comprises et KMAD 20.625 toutes taxes comprises.

Au 31 décembre 2022, aucune facturation n'a été émise au titre du malus sur le Heat rate.

2.5. Contrat de traitement des autorisations d'augmentation des lignes de financement et des opérations de haut de bilan au niveau de la société TAQA Morocco intitulé Equity Parties Agreement « EPA » entre TAQA, TAQA Morocco, JLEC 5&6, TPV, TAQA International BV « TIBV » et l'agent de crédit des bailleurs de fonds de JLEC 5&6 (convention écrite) :

Personnes concernées : JLEC 5&6 (Société détenue à hauteur de 66% par TAQA Morocco), TAQA Power Ventures BV (détenant 34% du capital de la société JLEC 5&6), TAQA International B.V (détenu par TAQA Abu Dhabi) et Abu Dhabi National Energy Company (détenant 100% du capital de la société JLEC 5&6 à travers les sociétés TAQA Morocco et TAQA Power Ventures B.V.)

Nature et objet de la convention : La société TAQA Morocco a signé, en date du 20 juin 2012, un contrat nommé « EPA » (Equity Parties Agreement) régissant le traitement des autorisations d'augmentation des lignes de financement et des opérations de haut de bilan au niveau de la société TAQA Morocco.

Modalités essentielles : Le contrat « EPA » détermine les caractéristiques des injections de fonds, des restrictions applicables, de la structure du capital de TAQA Morocco et des niveaux d'endettement et opérations de financement.

Montant des prestations fournies ou livrées : Aucune transaction n'a eu lieu au titre de ce contrat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.6. Contrat d'Exploitation et de maintenance conclu avec JLEC 5&6 et Taqa North Africa (Convention écrite) :

Personnes concernées : TAQA North Africa, filiale d'Abu Dhabi National Energy Company PJSC (« TAQA ») et JLEC 5&6 (détenue à hauteur de 66% par Taqa Morocco).

Nature et objet de la convention : La société TAQA Morocco a signé un contrat nommé « O&M Agreement » avec la société TAQA North Africa, JLEC 5&6 et l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable « ONEE ». Ce contrat daté du 5 mars 2012 et son avenant en date du 12 décembre 2012, déterminent les conditions de sous-traitance, d'opération et de maintenance des Unités 5 et 6 de la Centrale et des installations communes entre la société TAQA Morocco et JLEC 5&6.

Modalités essentielles : Les frais de gestion sont calculés en fonction des prestations de service pour la gestion pour compte de TAQA Morocco.

Montant des prestations fournies ou livrées : Au 31 décembre 2022, le montant constaté en charges au titre des frais de gestion des installations communes s'élève à KMAD 4.854. Le solde restant à payer à cette date s'élève à KMAD 500.

Sommes reçues ou versées : le montant décaissé au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 5.868 toutes taxes comprises.

Casablanca, le 22 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Adnane FAOUZI
Associé

BENJELLOUN TOUIMI Consulting

Abdelmajid BENJELLOUN TOUIMI
Associé

ANNEXE 3 : ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

| | Deloitte/Ernst & Young | | | | | | BENJELLOUN TOUIMI CONSULTING | | | | | |
|--|------------------------|-----------|-----------|---------------------|------|------|------------------------------|---------|---------|---------------------|------|------|
| | Montant / Année | | | Pourcentage / Année | | | Montant / Année | | | Pourcentage / Année | | |
| | 2022 | 2021 | 2020 | 2022 | 2021 | 2020 | 2022 | 2021 | 2020 | 2022 | 2021 | 2020 |
| Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | 1.026.375 | 977.500 | 708.500 | 85% | 85% | 53% | 320.000 | 250.000 | 250.000 | 100% | 100% | 100% |
| <i>Dont Emetteur</i> | 580.125 | 552.500 | 420.000 | 48% | 48% | 32% | 320.000 | 250.000 | 250.000 | 100% | 100% | 100% |
| <i>Dont Filiales</i> | 446.250 | 425.000 | 288.500 | 37% | 37% | 22% | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% | 0% |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes | 181.125 | 172.500 | 618.500 | 15% | 15% | 47% | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% | 0% |
| <i>Dont Emetteur</i> | 102.375 | 97.500 | 330.000 | 8% | 8% | 25% | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% | 0% |
| <i>Dont Filiales</i> | 78.750 | 75.000 | 288.500 | 7% | 7% | 22% | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% | 0% |
| Sous-total | 1.207.500 | 1.150.000 | 1.327.000 | 100% | 100% | 100% | 320.000 | 250.000 | 250.000 | 100% | 100% | 100% |
| Autres prestation rendues | | | | 0% | 0% | 0% | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% | 0% |
| Autres | | | | 0% | 0% | 0% | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% | 0% |
| Sous-total | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% | 0% | 0 | 0 | 0 | 0% | 0% | 0% |
| Total Général | 1.207.500 | 1.150.000 | 1.327.000 | 100% | 100% | 100% | 320.000 | 250.000 | 250.000 | 100% | 100% | 100% |



TAQA Morocco

Centrale Thermique Jorf Lasfar
B.P.99 - Sidi Bouzid - El Jadida - Maroc
Tél: +212 523 389 000 - Fax: +212 523 345 375
www.taqamorocco.ma